



SOMMAIRE

- ☞ **Éditorial : La trêve des confiseurs...**
- ☞ **Ministres de l'Agriculture : Stéphane Le Foll**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 2 à 8
- ☞ **Annonce aux bergers**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 9 à 14
- ☞ **Alexandre Yersin, éleveur et agronome**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 15 à 20
- ☞ **Parsonneries et frêresches**
(Gilbert DUFLOS †)
pages 21 à 26
- ☞ **Dans la famille Martin...**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 27 à 32
- ☞ **Voyage aux pays volcaniques du Vivarais, en 1878**
(Docteur FRANCUS)
pages 33 à 37
- ☞ **Un tableau de la misère en Velay, en 1699**
(René BORE)
pages 38 et 39
- ☞ **Une étrange forme de secours**
(René BORE)
pages 40 et 41
- ☞ **La production ovine à l'ère du numérique**
(Henri OLLIER)
page 42
- ☞ **Hommage à Paul Marrel : Au pied de mon arbre...**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 43 à 46
- ☞ **Auguste Fayolle : aux sources paysannes**
(Auguste FAYOLLE)
pages 47 à 53
- ☞ **LES CAGAIRES : une question sans intérêt ?**
(Hervé Quesnel-Chaleilh)
pages 54 et 55

La trêve des confiseurs

L'expression est utilisée pour décrire la trêve hivernale, politique, sur les marchés boursiers et les stades. Elle apparaît vers 1875, à l'occasion des vifs débats, à la Chambre, sur la future constitution de la 3^{ème} République. En décembre 1874, d'un commun accord, tous les groupes de la Chambre jugèrent que l'époque de fin d'année était peu propice à des débats passionnés. « *Aux approches de Noël, par une sorte d'accord entre les parlementaires, on ne soulève pas de questions irritantes, qui, troublant l'esprit public, nuiraient aux affaires. Et même, afin de mieux vivre en paix, on se sépare, on se donne des vacances. Donc, point d'aigres propos et pendant cette accalmie, les marchands de sucreries, de gâteaux, de friandises, font, tout doucement, leur petit commerce. Les confiseurs jubilent, profitant de la suspension des hostilités à la Chambre, et cette tranquillité dont ils bénéficient s'est appelée la trêve des confiseurs* ». L'expression émane de *mauvais plaisants*, écrit le duc Albert de Broglie dans ses mémoires, car on ironisa forcément sur ce repos que s'accordèrent les parlementaires entre Noël et le jour de l'An. Le mot trêve trouve son origine au XII^e s., le francique *treuwa* signifiant contrat, traité, convention. En latin médiéval existe l'expression *trewa dei*, la trêve de Dieu par laquelle l'Église limitait les guerres privées. Une période que Louis IX, futur Saint-Louis, entend systématiser. Le roi n'agit pas seul, conseillé par des ecclésiastiques qui veulent que les seigneurs cessent de guerroyer pendant les fêtes religieuses. Face aux récalcitrants, l'Église brandit l'arme de l'excommunication. On parle aussi de paix de Dieu : il s'agit d'honorer le jour du Seigneur en ne prenant pas les armes du samedi au lundi. En marge des grands événements religieux, la trêve préconise que toute violence soit bannie du jeudi au lundi. Dans les faits, elle est modérément respectée. Sans certaines régions, les paysans se font menaçants pour contraindre les seigneurs à ne pas guerroyer. Peu à peu, la paix de Dieu inspire un véritable mouvement de pensée, une doctrine spirituelle, portée par les conciles du Puy (987), Charroux (989) ou encore Poitiers (1000 et 1014). Pour le roi, cette initiative sert aussi à accroître sa domination sur ses grands vassaux, prompts à s'enrichir à ses dépens. La forme *trieve* apparaît dans le Roman de Troie (1165). *Trieve* perd son i autour de 1330 et gagne, au 18^e s., un accent grave. L'Académie française choisit *trêva* à partir de 1798. Quant au *confiseur* c'est, depuis le 19^e s., un artisan spécialisé dans la confiserie, fabrication de produits comestibles dont le sucre est un composant essentiel, à l'exclusion des confitures, gelées et marmelades. Relèvent donc de son art toutes sortes de friandises sucrées et bonbons. Ce terme apparaît en 1600 dans le *Théâtre d'Agriculture et mesnage des champs*, d'Olivier de Serres. Son sens est alors différent. C'était l'artisan qui préparait des mets confits, dans le sucre, mais aussi dans d'autres ingrédients, selon des pratiques ancestrales qui utilisaient le sel et le vinaigre, des sauces comme la glace de viande, du vin, de l'eau-de-vie ou des matières grasses. Les confiseurs ne sont plus et les trêves non plus. Tout juste parle t'on de corridors humanitaires bien difficiles à imposer par les instances internationales. **JCB**

Les ministres de l'agriculture sous la Ve République

Stéphane Le Foll

Il est ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, du 16 mai 2012 au 17 mai 2017 (Ayrault I et II, Valls I et II, Cazeneuve).

Enfance et formation

Il naît le 3 février 1960 au Mans. Après une carrière à La Poste de Paris, son père, Armand, originaire des Monts d'Arrée, est instituteur à Longnes, conseiller municipal et maire ; sa mère, Simone Bourdais, fonctionnaire PTT, vient des Côtes-d'Armor. Le grand-père, Albert, né dans le Finistère, est militaire de carrière. L'arrière-grand-père François-Marie, est le dernier d'une lignée d'agriculteurs installés dans le Finistère à Scrignac, Berrien, Huelgoat...

Il passe les trente premières années de sa vie à Longnes, « Ses 300 habitants, son unique bar-tabac-épicerie et sa petite église avec messe toutes les quatorze semaines. » « J'étais socialiste libertaire, j'avais choisi Proudhon plutôt que Trotsky », raconte Armand Le Foll. « J'étais perdu dans un bled, on faisait de la politique tout seul », renchérit son fils. La vingtaine, cheveux longs et grosses chemises à carreaux, Stéphane Le Foll avait le style folk, du Alan Stivell et du Tri Yann plein les oreilles. 1980, avec quelques copains, il prend la voiture, direction Plogoff, pour manifester contre l'installation d'une centrale nucléaire¹.

Il est titulaire d'un BTS Tradicopa (transformation, distribution et commercialisation des produits agricoles) obtenu au lycée agricole d'Amiens Le Paraclet, d'une maîtrise et d'un DEA d'économie (1988) de l'université de Nantes, ainsi que d'un diplôme professionnel spécialisé au Conservatoire national des arts et métiers (1993).

Il est marié à Marie-Hélène Bourdais, professeure des écoles et artiste-peintre, et a un enfant, Youenn. Elle est artiste plasticienne. « C'est dans le grenier de ses grands-parents qu'elle trouve l'inspiration », explique Ouest-France qui indique également que « ses oeuvres redonnent vie aux coiffes et autres vêtements mystérieux, dénichés dans le grenier de sa grand-mère ... Elle se joue du chanvre, du lin, de toiles et coiffes finement brodées, pour évoquer la campagne et les fermes d'autrefois »².



L'homme normal, disent ses proches, c'est lui³. De Solferino, comme aujourd'hui du ministère, il rentre plusieurs fois par semaine au Mans retrouver sa femme. Ils habitent une vieille ferme dont il a refait lui-même la terrasse. Le quartier est peuplé de petits pavillons habités par des anciens de chez Renault. Au ministère, il y a les ors de la République, les négociations, les parapheurs attendant des volées de signatures. Dans la Sarthe, c'est marché et vélo. Ce fondu de sport s'est récemment mesuré au ministre des Anciens Combattants, le Toulousain Kader Arif, lors d'un footing au Champ-de-Mars. « Il m'a mis une branlée », sourit Arif, qui espère une revanche à la muscu. Les deux hommes s'apprécient. « Nous sommes provinciaux et modestes », décrypte Arif. Passionné de football, il joue un temps milieu de terrain en division d'honneur, à Sillé-le-Guillaume, comme il le déclare lors d'un entretien du 26 juin 2017 dans Les Alpes Mancelles : « Sillé, c'est 7 ans de ma vie. J'y ai été joueur de foot. Sillé, ce sont les dirigeants du club, les amitiés... C'est aussi, gamin, Coco-plage, qui était la destination de week-end quand il faisait beau... Oh, c'est plein de souvenirs, Sillé ! Des bons souvenirs... Le foot ? Oh la la, j'ai du mal. Non, maintenant, je fais du vélo. J'ai arrêté la carrière de « footeux » à 44 ans à cause d'un talon d'Achille. Mais je garde de très bons souvenirs de Sillé. C'était une période où l'on faisait du sport et la fête en même temps. A Coco-plage, chez Mémène, dans des petites maisons chez des copains. Comme on jouait beaucoup en Mayenne, on revenait souvent par Sillé. C'étaient d'ailleurs des fêtes assez démonstratives... J'avais des copains qui étaient des gros fêtards. C'étaient des 3èmes mi-temps... qui duraient. » Dix-sept points de suture au-dessus de la cheville droite et un titre de champion de France universitaire sont là

pour crédibiliser le discours de ce milieu défensif.

Il participe en août 2014 aux 24 du Mans Vélo⁴ avec son équipe du Gazelec 100 % sarthoise. Arrivé sur place en fin de matinée, il a descendu son vélo d'une Clio pour rejoindre son équipe installée au stand 19. Tout juste rentré dans la nuit de Caen, après une semaine qui l'a emmené du côté de l'île de la Réunion avec le président de la République, il s'est contenté d'une heure de course. « Je fais régulièrement du vélo le dimanche après-midi... mais là je vais être

1- Le Foll, l'homme qui tutoie le Président. Arthur Nazaret. 09/06/2013. JDD

2- Le grenier de Marie-Hélène s'expose en mairie. 27 janvier 2015. maville. Rouillon. Ouest-France

3- Foll, l'homme qui tutoie le Président. Arthur Nazaret. 09/06/2013. JDD

4- Insolite. Stéphane Le Foll a participé aux 24 Heures vélo. maville par Ouest-France. Lemainelibre.fr Lundi 25 août 2014

perturbé car il y a beaucoup de monde », confie-t'il avec humour, juste avant de démarrer, chaleureusement applaudi et soutenu.

Il est aussi motard comme en témoigne sa déclaration de patrimoine en 2013, Renault Clio non cotée et une BMW 650 Gs, 300 euros.

Il est professeur d'économie de 1983 à 1988 au lycée agricole de Rouillon puis au lycée de La Ferté-Bernard, avant d'occuper les fonctions de chargé de cours à l'université de Nantes de 1998 à 1999. Il fait son service militaire en tant que sergent au 1er RI de marine.

Ses débuts en politique

Il est élu conseiller municipal de Longnes de 1983 à 1995, puis au Mans et devient vice-président de la communauté urbaine Le Mans Métropole, délégué à l'eau et à l'assainissement puis aux finances, à partir de 2001.

En juin 1997, il est brièvement conseiller technique auprès du ministre de l'Agriculture Louis le Pen.

Permanent au siège du Parti socialiste à partir de 1991, il rencontre en 1994 François Hollande dont il devient un proche. Le Sarthois travaille à Solferino⁵. Rocard lui a donné quelques galons pour la campagne des européennes. Un four ! « Je me dis que je vais partir », se souvient Le Foll, qui finalement reste. Avec Hollande, il papote, sympathise, parle élections, politique et football. Il est directeur du cabinet de ce dernier à

la tête du Parti socialiste de septembre 1997 à novembre 2008. Une fois premier secrétaire, Hollande l'appelle : « J'ai besoin de toi. » Le Foll rapplique. « À Solferino, c'était le maire du palais, se souvient un dirigeant socialiste. Pendant qu'Hollande écumait les Fêtes de la rose, lui ne bougeait pas, vérifiant sans cesse que les cuissons étaient à niveau. » De là une réputation d'apparatchik, dur dans les négociations. « Il était plus capable de verrouiller que d'imaginer », poursuit le même. « C'est un homme du concret. Il fait plus cadre supérieur de chez Ikea qu'idéologue », balance un autre.

Il est membre du Conseil national depuis 2001, secrétaire national à la coordination de 2003 à 2005, membre du Bureau national depuis 2007.

Candidat aux élections législatives de 2002 dans la 4e circonscription de la Sarthe, il est battu au premier tour avec 25,2 % des suffrages contre François Fillon qui obtient 55,2 %. L'opposition partait en ordre dispersé avec 8 candidats.

5- Foll, l'homme qui tutoie le Président. Arthur Nazaret. 09/06/2013. JDD

Sa montée « en puissance »

Élu député européen dans la circonscription Ouest, le 13 juin 2004, il est membre, au Parlement européen, de la commission de l'agriculture et du développement rural, ainsi que de la délégation pour les relations avec le Conseil législatif palestinien. Il fait partie de la délégation du Parlement européen aux négociations de l'OMC à Hong Kong en 2005.

Réélu député européen le 7 juin 2009, il est vice-président du groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates du 24 juin 2009 au 17 janvier 2012.

En octobre 2009, François Hollande vient de lancer sa campagne à Lorient avec son « club des 3 % », surnom dû aux piètres sondages⁶. L'étape du jour se déroule à Périgueux, où Hollande présente son pacte redistributif. La salle est dure à remplir. Et voilà Le Foll qui arrive du Mans au volant d'une camionnette, 600 km pour acheminer un précieux trésor : six militants. « Dix, corrige-t-il. À l'époque, on comptait dur. On s'est donné comme des chiens. »

En 2010, il est l'auteur d'un rapport sur l'agriculture et le changement climatique. Les températures moyennes de la planète se sont élevées de près de 0,8 °C en un siècle et le réchauffement devrait encore s'accélérer. L'agriculture est directement concernée car elle gère les ressources terrestres permettant à l'humanité de vivre. Elle est à l'origine d'une partie des émissions tout en étant

très exposée aux conséquences du dérèglement climatique. Mais l'agriculture peut aussi contribuer à résoudre ces problèmes. Elle dispose d'un important potentiel pour participer de façon active et positive aux efforts d'atténuation du réchauffement. Elle a aussi la capacité de s'adapter aux conséquences des modifications en marche, en s'appuyant sur le savoir-faire des agriculteurs, la formation professionnelle, le conseil agricole et le développement de la recherche et de l'innovation.

En 2006, il crée avec Edgard Pisani et d'autres, le groupe Saint-Germain, une cellule de réflexion sur les politiques alimentaires et agricoles visant à repenser le projet agricole.

A nouveau candidat aux élections législatives de 2007, il est battu au premier tour, obtenant 30 % des suffrages contre 53,4 % pour son concurrent UMP, le Premier ministre François Fillon.

L'opposition présente 11 candidats. Stéphane Le Foll augmente son score de 5 points mais n'a pas réussi à mettre en ballottage François Fillon. Ce dernier ne siègera pas à l'Assemblée, cédant la

6- Foll, l'homme qui tutoie le Président. Arthur Nazaret. 09/06/2013. JDD

place à son suppléant, Marc Joulaud, 39 ans, comme entre 2002 et 2007. Tout au long de la campagne, il avait martelé que si sa légitimité dépendait d'abord du président Nicolas Sarkozy, qui l'a nommé à Matignon, elle découlait aussi « du suffrage universel ». « Le Premier ministre doit d'abord être un élu du peuple », a-t-il insisté, alternant meetings de soutien aux candidats UMP à travers la France et déplacements dans la Sarthe pour labourer son fief. En se lançant dans la course, M. Fillon ne prenait pas de gros risques même si la gauche n'a cessé de progresser depuis 2002 dans le département. Il n'avait en tout cas pas droit à l'échec, depuis qu'il avait annoncé que tout ministre battu devrait quitter le gouvernement. « Même une élection au second tour aurait été synonyme d'échec pour lui », analysait récemment un cadre sarthois de l'UMP⁷.

Le 20 novembre 2008, il est élu premier secrétaire fédéral du Parti socialiste de la Sarthe. La même année, il fonde et préside l'association Répondre à gauche, soutenant François Hollande.

Lors de la primaire présidentielle socialiste de 2011, Stéphane Le Foll est le directeur de campagne de François Hollande. Le 17 novembre 2011, il est désigné responsable de l'organisation de la campagne de François Hollande pour l'élection présidentielle de 2012.

Candidat aux élections législatives de 2012 pour la 3^e fois consécutive dans la 4^e circonscription de la Sarthe, il n'affrontera pas François Fillon qui se présente dans la 2^e circonscription de Paris, mais il met son portefeuille de ministre en jeu. Spécialiste des questions agricoles, il mise sur sa notoriété ministérielle pour séduire ses électeurs soucieux de se doter d'un représentant d'envergure nationale après le départ de François Fillon. D'autant que l'enfant du pays se plaît à arpenter le département, à serrer des mains sur les marchés et à discuter football local. Marc Joulaud entend bien défendre sa candidature qu'il place sous le signe de « la continuité logique avec l'action tracée par François Fillon ». Maire de Sablé-sur-Sarthe et président de l'Association des maires du département, il mise sur le soutien des élus locaux ainsi que sur son expérience à l'Assemblée nationale, où il a remplacé François Fillon durant deux mandats. C'est d'ailleurs sur ce point qu'il, attaque son adversaire socialiste. « Si Stéphane Le Foll est élu, il restera ministre et ne siègera pas à l'Assemblée,

7- Fillon réussit son pari avec une victoire dès le 1^{er} tour dans la Sarthe. 10/06/2007. ladepeche.fr

explique-t-il à France 24⁸ ». Stéphane Le Foll l'emporte au second tour le 17 juin 2012 avec 59,5 % des voix. Il bénéficiait à l'issue du 1^{er} tour, de réserves de voix plus importantes que celles de Marc Joulaud, les scores de l'extrême gauche, du Front de gauche et des écologistes totalisant 8,3 % des voix au premier tour, alors que ceux du MoDem et de Debout la République n'en totalisaient que 2,26 %. Le FN avait recueilli 11,77 % des voix. Sa nomination en qualité de ministre le conduit à laisser son mandat à sa suppléante, Sylvie Tolmont, adjointe au maire de la commune de Fay.

Ministre de l'agriculture

Le 16 mai 2012, il est nommé ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire dans le premier gouvernement de Jean-Marc Ayrault.

Au bout du suspens

Présenté comme ministre de l'Agriculture potentiel depuis de nombreux mois, Stéphane Le Foll a pourtant risqué de voir le poste lui échapper au profit de Germinal Peiro, député de la Dordogne⁹, en charge des questions agricoles au PS. Toutefois, il avait accepté l'idée de ne pas figurer au gouvernement pour faire de la place aux différentes sensibilités de gauche comme le Parti Radical de Gauche et son président, Jean-Michel Baylet. Le choix du spécialiste a finalement primé sur le choix politique. Un coup de pouce de la Fnsea, dont le président Xavier Beulin n'a pas caché son enthousiasme pour le député européen, a sans doute fini par convaincre.

Le choix du Manceau d'origine bretonne n'a pas étonné. Si la presse généraliste l'estime « discret » et ignoré par la majorité des Français, l'homme avec son 1,90 mètre est une figure connue du monde agricole. La quasi-totalité des syndicats et organisations agricoles ont salué son arrivée au ministère. « C'est un fin connaisseur de l'agriculture et de l'Europe qui fait son entrée au Gouvernement », écrit la Fnsea. Félicitations aussi de la Confédération paysanne. « Même si elle aurait aimé » que Stéphane Le Foll « soit également ministre des paysans », le syndicat « accueille positivement cette annonce, et espère un changement de méthode de la part de Monsieur le Ministre ». La Coordination rurale « souhaite par ailleurs que le nouveau ministre tourne le dos à la cogestion pour mettre en place un pluralisme syndical réellement démocratique ». Le Modef « demande au nouveau ministre de réviser les

8- Le Foll ou le défi de faire basculer l'ancien fief de Fillon à gauche. Ségolène Allemandou. 06/06/2012. France24

9- Stéphane Le Foll, nouveau ministre de l'Agriculture. 24 mai 2012. Par Agra. <https://www.caracteres.fr/>

règles de la représentativité et d'ouvrir les instances de concertation et de négociations à tous les syndicats dont le Modéf ».

Le ministère ne l'aurait pas changé¹⁰. Le Foll a d'ailleurs failli ne jamais y mettre les pieds. Au soir de la victoire du 6 mai, une sorte de « baby blues » le guette. « Tu te dis, ça y est, c'est fait. Une histoire s'arrête. Il va m'échapper, ce ne sera plus pareil ». Un jeudi après la victoire, il prend rendez-vous avec Hollande. « François me dit que je ne serai pas au gouvernement. Je m'en vais en me disant qu'en politique, il ne faut jamais rien attendre. » Ses proches le décrivent comme ayant pris « un coup derrière les oreilles », d'autres le disent en colère. Hollande lui a bien parlé d'un poste de conseiller spécial à l'Élysée, mais ce dont il rêve, c'est l'Agriculture.

Aujourd'hui, Le Foll est ministre. Et aussi et surtout le premier des hollandais. C'est à son ministère que se réunissent, tous les mercredis, les secrétaires nationaux du PS. Toujours un œil sur le parti. De quoi donner quelques sueurs froides aux proches d'un Désir au siège amovible. « Je suis ministre, je ne me vois pas faire des allers-retours », balaie Le Foll. Ministre, il pèse. C'est lui qui, une fois par mois, ouvre le dîner des hollandais au ministère de la Défense, chez Jean-Yves Le Drian. Celui qui en privé tutoie « François » et lui conseille, par exemple, de regrouper quelques ministères pour en faire de grands pôles. Il reste un des rares à lui parler franchement. Entre pudiques, on se comprend.

Ses activités en 2012

Oléopro¹¹, le salon de la filière oléo-protéagineuse à Saint Symphorien (72), a accueilli Stéphane Le Foll, le **20 juin 2012**, « à quelques kilomètres de là où j'ai passé plus de 30 ans de ma vie », fait remarquer le ministre, élu député de la 4e circonscription de la Sarthe. Deux thématiques étaient au cœur des débats : autonomie en protéines végétales et problématiques environnementales.

Le **28 juin 2012**, Stéphane Le Foll a reçu les représentants de France Nature Environnement. Cet échange a été l'occasion d'aborder différents sujets en liaison avec les pratiques agricoles et d'échanger sur les conditions d'un nouveau modèle

agricole conciliant performance économique et environnementale. Ces discussions s'inscrivent dans une réflexion que le Ministre veut partenariale en vue de la préparation de la PAC post 2013. Elle devra permettre de dessiner un nouveau modèle agricole intégrant les attentes légitimes des citoyens mais aussi les impératifs économiques des agriculteurs. Il a souligné les résultats décevants du Grenelle et annonce souhaiter « la concertation la plus large sous l'égide des pouvoirs publics entre les organisations professionnelles agricoles et les ONG représentatives pour engager la réflexion sur un nouveau pacte environnemental ».

Le **24 juillet 2012**, Stéphane Le Foll et Guillaume Garot, Ministre délégué, sont auditionnés à l'Assemblée par la Commission des affaires économiques¹². Le ministre rappelle les principaux enjeux, qu'ils soient structurels ou d'actualité. L'enjeu structurel majeur est celui de la réforme de la PAC. L'aspect budgétaire est à cet égard déterminant. L'autre aspect concerne le contenu de la réforme de la PAC fondée sur deux principes : convergence sur le niveau des aides directes versées aux agriculteurs dans les différents États membres, aide de base à l'hectare, complétée par le « verdissement », découplage de l'ensemble des aides, définition du mode de sortie des références historiques au sein de notre pays, conservation de la diversité de l'agriculture française. En termes de calendrier, il est envisagé d'aboutir à un accord sur la PAC au premier semestre 2013, durant la présidence Irlandaise, ce qui amènerait à examiner ensuite une loi-cadre sur l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt, qui prendrait en compte le nouveau cadre européen, au second semestre 2013. Le deuxième pilier sera lié au cadre budgétaire global et national, car les aides afférentes relèvent du cofinancement. S'agissant du plan Écophyto 2018 : les molécules actives les plus dangereuses ont presque disparu mais le volume global de pesticides consommés stagne. De même, les surfaces en agriculture bio devaient être à 20 % en 2020 : on n'en est qu'à 3,5 %. Les objectifs ne seront pas atteints. La Conférence environnementale se saisira de cette question et la loi-cadre proposera la création de groupements d'intérêt économique et environnemental. Guillaume Garot intervient sur l'agroalimentaire dont le rôle est de contribuer au redressement économique national. Le premier défi à relever



10- Foll, l'homme qui tutoie le Président. Arthur Nazaret. 09/06/2013. JDD

11- Stéphane Le Foll en visite sur ses terres sarthoises. Robin Vergonjeanne. 21/06/2012. <https://www.web-agri.fr>

12- Commission des affaires économiques. Audition de Stéphane Le Foll et Guillaume Garot, Ministre délégué auprès du ministre de l'agriculture. <https://www.assemblee-nationale.fr>

consistera à améliorer la performance de nos entreprises afin de gagner des parts de marché à l'export mais aussi sur le marché intérieur. La compétitivité est également affectée par la petite taille des entreprises : les PME ne sont pas toujours bien armées pour être efficaces à l'export. La recherche et l'innovation seront la clé de la création de valeur ajoutée, car ce n'est pas sur le coût du travail que l'on pourra être compétitif. La future Banque publique d'investissement va aider à créer de la valeur ajoutée. Le deuxième défi pour l'agroalimentaire est social : il s'agit de l'emploi, pour pourvoir les emplois non occupés actuellement. Il faudra moderniser le modèle social de l'agroalimentaire pour améliorer l'attractivité des métiers. Le troisième défi, culturel, est celui de l'alimentation. Si on se fixe comme objectif de produire, de transformer et de manger mieux, on réussira aussi à vendre mieux. Il faut tendre vers une qualité toujours plus grande. A l'automne 2012, un travail sera engagé avec l'ensemble de la filière agroalimentaire pour trouver des réponses durables et opérationnelles à ces trois défis.

En **juillet 2012**, il donne un entretien à Alim'Agri¹³ sur le bilan de ses deux premiers mois, sur le projet de loi-cadre et l'avenir de la PAC. Il insiste sur l'importance des bourgs et des structures intercommunales dans les zones rurales, qui connaissent parfois de grandes difficultés et veut les remettre au coeur du débat et assurer leur socialisation. Une loi-cadre pour l'agriculture, est annoncée pour le deuxième semestre 2013. Elle prendra en compte l'ensemble des questions agricoles, agroalimentaires, forestières et rurales. Ce sera l'occasion de porter un message, de tracer une perspective globale. Elle intégrera des points spécifiques sur le foncier, sur la fiscalité et sur l'ensemble des sujets. Elle permettra d'accompagner, dans un cadre législatif, la réforme de la PAC. Pour cette réforme, l'Europe doit prendre conscience de cet enjeu stratégique que sont l'agriculture et l'agroalimentaire. La politique agricole doit aussi soutenir l'emploi et la croissance, permettre aux agricultures d'assurer leur transition vers la durabilité de la production, valoriser la diversité pour éviter la spécialisation de zones entières. Le cadre de négociation est fixé dans le rapport établi à l'issue de la présidence danoise : verdissement du premier pilier, réorganisation et convergence des aides, sortie des références historiques pour les droits à paiement

13- Interview de M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, dans "Alim'agri" de juillet 2012, sur les bilan de ses deux premiers mois d'activité au ministère, sur le projet de loi-cadre pour l'agriculture et l'avenir de la PAC. <https://www.vie-publique.fr>

unique (DPU). Le ministre déclare vouloir se battre pour un budget européen qui soit digne de notre continent. Il est nécessaire de développer le concept d'une agriculture performante, écologiquement et économiquement. Diminuer le recours aux énergies fossiles, aux engrais et pesticides, respecter l'environnement reste indispensable, mais il est également nécessaire de dégager de la marge brute, de la valeur ajoutée. Développer la bio n'est pas suffisant pour assurer la transition vers la durabilité. L'évolution vers des modèles plus durables est essentielle, cela concerne l'ensemble des modèles de production qui ne doivent pas s'opposer entre eux. Pour gérer les questions environnementales, il faut créer des dynamiques collectives entre agriculteurs et entre exploitations. L'enseignement agricole est essentiel car il prépare les jeunes à se construire en tant que citoyens mais permet aussi à la société d'anticiper les grands défis de demain.

En emmenant les services de son ministère, le 26 **juillet 2012**, dans la ferme d'Anton Sidler¹⁴, à La Chapelle-d'Andaine dans l'Orne, Stéphane Le Foll souhaitait « prouver que l'agroécologie, l'autonomie fourragère et le bien-être animal avaient des traductions concrètes chez les agriculteurs pionniers ». Il l'écrit dans la préface du livre intitulée *La vache heureuse – Cheminer avec des pionniers de l'agriculture du vivant*. Cet ouvrage coécrit par Anton Sidler, éleveur laitier et Philippe Godin, ingénieur en agriculture, revient sur l'aventure LVH (La vache heureuse), société de conseil et formation qui défend un modèle de production agricole utilisant moins d'intrants tout en favorisant la conservation des sols et en assurant une performance des rendements.

Le ministre de l'Agriculture était déjà dans le Gers en **juillet 2012**¹⁵. Avec Sylvia Pinel, Alain Vidalies et Aurélie Filippetti, il accompagnait le chef de l'Etat en visite au festival Jazz in Marciac. François Hollande avait, avant de se plonger dans la foule des festivaliers, visité une exploitation agricole à Monlezun. Il avait été question des prix agricoles, du foie gras. C'est dans les environs de Marciac que se rendra Stéphane Le Foll, à Ricourt. Il s'intéressera cette fois à l'agroforesterie, pratique agricole qui consiste à planter des arbres sur les parcelles cultivées, alliant tout à la fois efficacité économique et protection de l'environnement.

Le ministre de l'Agriculture est un homme discret, partagé entre ses responsabilités parisiennes et sa vie de famille. À écouter ses proches, Stéphane Le Foll serait « un granit tranquille », voire « un roc

14- LVH :Un livre sur ses pionniers, préfacé par Stéphane Le Foll. <https://www.lvh-france.com>

15- Stéphane Le Foll en visite dans le Gers. Philippe Andréoulis. 31/07/2012. <https://www.sudouest.fr>

indémontable ». De ceux qui restent en place pendant les tempêtes ministérielles. En ce mois d'août 2012, le « Roc » est en short et en bras de chemise¹⁶. Dans le jardin de la vieille maison familiale de Berrien (Finistère), la grande tablée est dressée. Les musiciens peuvent commencer. Le « Granit » se met à bouger, le temps d'une gavotte, cette danse bretonne que le ministre maîtrise si bien. Il y a là sa famille, des villageois et des vieux compagnons de route, comme l'enfant de Quimperlé devenu président du groupe socialiste à l'Assemblée, Bruno Le Roux, ou le maire de Quimper, désormais conseiller du « Prince », Bernard Poignant. De vieux grognards hollandais, un moment simple, et un petit bout de Bretagne, en somme, un précipité de Stéphane Le Foll.

La visite de François Hollande avec Stéphane Le Foll, au Salon international de l'élevage¹⁷ (Space), en **septembre 2012**, s'est déroulée dans un climat serein. Le président de la République vient pour envoyer un signal fort de soutien aux activités d'élevage et son attachement à la diversité de l'agriculture dans une situation difficile. Le prix des céréales flambe à nouveau et pénalise les éleveurs.

Lors de sa visite au Sommet de l'élevage¹⁸ jeudi 4 **octobre 2012**, le ministre a annoncé la réunion des acteurs des filières, du producteur au distributeur, pour travailler sur la contractualisation. La Fnb et l'interprofession bovine y seront. La Coordination rurale espère être invitée.

Il sera question de l'application de l'accord du 3 mai 2011, dans la mesure où toutes les conditions sont réunies pour qu'il soit mis en oeuvre dans la filière bovine. « Il faut mettre en place un cadre contractuel avec la grande distribution », a insisté le ministre de l'Agriculture. Outre la défense cruciale du budget européen et de la réorientation des aides en faveur de l'élevage, Stéphane Le Foll compte aussi accorder une mesure fiscale spécifique « qui intéressera les éleveurs » (effacement des dettes sociales et bancaires...). Le ministre a ainsi évoqué la refonte du dispositif des Dpi et Dpa, annoncé par François Hollande au Space à Rennes, et expliqué que les éleveurs disposeront d'un soutien spécifique au stockage et à l'achat de fourrage.

16- Foll, l'homme qui tutoie le Président. Arthur Nazaret. 09/06/2013. JDD

17- Space 2012. L'État appelé à la rescousse des éleveurs. Patrice Moyon. 11 septembre 2012. Ouest-France

18- Sommet de l'Elevage 2012. Stéphane Le Foll veut développer la contractualisation pour redonner espoir aux éleveurs. Arnaud Carpon. 04/10/2012. www.web-agri.f

Les 22 et 23 **octobre 2012**, les Ministres de l'agriculture européens se rencontrent à Luxembourg¹⁹. A cette occasion, Stéphane Le Foll répond aux questions de journalistes. En ce qui concerne la réforme de la PAC, deux grandes questions sont posées : la convergence des aides et le verdissement du premier pilier de la PAC. La France est en faveur d'une sortie des références historiques, tout comme l'Italie ou l'Espagne, mais les délais de convergence proposés par la Commission européenne à savoir 2019-2020 sont trop courts. La France souhaite que la CE laisse de la flexibilité aux Etats-membres dans l'application de cette convergence et propose de primer davantage les premiers hectares. La France est en faveur du verdissement, des critères proposés par la CE (maintien des prairies permanentes, diversification des cultures et la préservation des réservoirs de biodiversité) et du taux de 30% du plafond national proposé par la CE.

Au côté de son ministre délégué Guillaume Garot²⁰, le ministre a inauguré le salon du Sial en **octobre 2012**, avant de revenir en fin de journée sur les temps forts de la filière à qui il a rendu visite²¹. C'est après son discours et celui de

19- Cellule de veille et de formation sur la Politique agricole commune. <https://capeye.fr>

20- Avec Delphine Batho, Najat Vallaud-Belkacem et Dominique Bertinotti, Guillaume Garot fait partie des proches de Ségolène Royal entrés dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault. Réélu député de la Mayenne quelques jours plus tôt, maire de Laval après avoir battu l'ancien ministre François d'Aubert en 2008, Guillaume Garot espérait alors présider la commission de la défense de l'Assemblée nationale, dont il avait été membre lors de la précédente législature. Il sera finalement l'interlocuteur dédié à l'industrie agroalimentaire. Né à Laval, passé par Sciences-Po Paris, Guillaume Garot a travaillé avec Daniel Vaillant, à la mairie du 18^e arrondissement de Paris et au ministère de l'intérieur, puis avec Bertrand Delanoë à la mairie de Paris. C'est en 2008 qu'il se met en avant au PS, en devenant le porte-parole de Ségolène Royal, lors du tumultueux congrès de Reims, où elle affronta Martine Aubry. Depuis, il est resté fidèle à la présidente du conseil régional de Poitou-Charentes, persuadé qu'elle peut être « utile » à la réussite du quinquennat de François Hollande. La relation du ministre et du ministre délégué pourrait se résumer à une anecdote, sorte d'histoire de famille : le premier a été l'assistant parlementaire du père du second, Georges Garot, ancien député européen et secrétaire national à l'agriculture du PS. Les deux ministres partagent aussi une autre histoire, plus sensible et politique. Lieutenants respectifs de François Hollande et de Ségolène Royal, ils ont dû gérer les retrouvailles de l'ancien couple lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 2012... Stéphane Le Foll et Guillaume Garot, un duo à l'agriculture. Corinne Laurent. 23/02/2013. <https://www.la-croix.com>

21- Présent sur le salon du Sial depuis le début d'après-

Guillaume Garot qu'il est revenu sur les points les plus importants, notamment à propos de la taxe sur la bière, en cours de discussion, mais aussi sur la compétitivité des PME-PMI du secteur. Il est aussi question du plan du gouvernement pour lutter contre le gaspillage alimentaire. « Chaque Français jette de 20 à 30 kilos de nourriture chaque année dont 7 kilos d'aliments encore sous emballage », a expliqué le ministre.

Le ministre est en visite en Poitou-Charentes et notamment à Parthenay²² le 16 **novembre 2012**, pour l'inauguration du nouvel abattoir, après une réunion ouverte à l'ensemble des éleveurs de la Région au marché aux bestiaux de Bellevue. Il s'agit de donner des perspectives aux éleveurs de Poitou-Charentes pour maintenir les filières d'élevage, sources d'emplois, de valeur ajoutée et de préservation de l'environnement.

Stéphane Le Foll inaugure le 13 **décembre 2012**, le salon de la qualité alimentaire SISQA 2012²³, à Toulouse, aux côtés de Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées, Vincent Labarthe, vice-président de la Région en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Jean-Louis Cazaubon, président de l'IRQUALIM et de la chambre régionale d'agriculture, ainsi que de nombreux élus régionaux. Cette année, le salon proposera : le plus grand marché de Midi-Pyrénées avec 250 exposants et l'arrivée de nouveaux produits aquitains avec les couleurs de la bannière Sud Ouest ; la plus grande ferme de Midi-Pyrénées avec 200 animaux ; 30 expériences à découvrir autour des 5 sens ; nombreuses dégustations sur les stands et à l'oenothèque ainsi que des ateliers culinaires avec des chefs. SISQA est devenu un véritable rendez-vous citoyen autour de l'alimentation et des produits de qualité. Il répond non seulement à une attente des



consommateurs, mais aussi des producteurs et, plus largement, du monde agricole régional.

Au Palais d'Iéna à Paris, qui abrite le Conseil économique, social et environnemental, le ministre a réuni le 18 **décembre 2012**, lors de la conférence nationale « Agricultures, produisons autrement ²⁴»

_____ midi, le ministre de l'agriculture et de la forêt a répondu aux questions de LSA. <https://www.lsa-conso.fr>

22- La visite de Stéphane Le Foll à Parthenay. 13/11/2012. <https://www.lanouvellerepublique.fr>

23- Stéphane Le Foll inaugure le salon SISQA 2012 à Toulouse. 13/12/2012. <https://www.toulouseblog.fr>

24- Stéphane Le Foll lance la trame de son « projet agro-écologique pour la France ». Arnaud Carpon. 18 décembre 2012. <https://www.terre-net.fr>

nombre de scientifiques, enseignants-chercheurs, agriculteurs déjà engagés dans l'agriculture écologiquement intensive et leaders d'organisations professionnelles.

La démarche globale « Produisons autrement » de Stéphane Le Foll constitue finalement la trame de son « *projet agro-écologique pour la France* » déclinée en trois axes : connaître et capitaliser les expériences ; diffuser les expériences et former les agriculteurs avec mise à contribution des Chambres d'agriculture, coopératives et instituts techniques, enseignement agricole ; inciter en donnant les moyens aux agriculteurs d'opérer les changements dans leur système d'exploitation. Le ministre mise beaucoup sur les Groupements d'intérêt économique et environnemental, qui « *seront des modèles d'organisation collective* ». Ces GIEE seront institués dans la loi d'avenir. Sur le terrain, des programmes d'actions devront permettre d'avancer : les plans « Ecophyto 2018 » et « Ecoantibio », programme national « Ambition bio 2017 », un plan « azote/méthanisation » qui devra faire de la méthanisation dans les exploitations d'élevage « *un moyen de traiter l'azote en excès, et non plus seulement un moyen de produire du gaz ou de l'électricité* », un « plan protéines », pour « *contribuer à l'autonomie fourragère et réduire la forte dépendance de la France en protéines végétales* ». Le sixième plan sera tourné vers la biodiversité et l'apiculture durable. Dans son discours de clôture, il entendait marquer la fin de l'agriculture conventionnelle au profit de nouveaux « systèmes » agricoles.

Le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a fait une visite de terrain dans la Drôme, premier département bio de France, le 21 **décembre 2012** en présence du ministre de l'Agriculture²⁵. Ils ont été accueillis par le président du Conseil général, Didier

Guillaume, qui est aussi Premier vice-président du Sénat. Ils ont visité une exploitation arboricole et viticole le matin, ont aussi déjeuné avec les forces vives du département, avant de se rendre dans une PME innovante, les Vergers Boiron. A ne pas confondre avec le laboratoire du même nom. Ils exportent les 3/4 de leur production, des purées, coulis de fruits dans les plus grandes cuisines du monde y compris celles de la Maison-Blanche à Washington où le chef pâtissier est francophile.

(à suivre...)

_____ 25- Jean-Marc Ayrault et Stéphane Le Foll dans la Drôme. Eric de la Chesnais .23/12/2012. <https://www.lefigaro.fr>

L'annonce aux bergers

L'Annonce aux bergers est un épisode de la nativité de Jésus dans lequel un ange annonce à un groupe de bergers la naissance du Messie. C'est Luc (2,8-20), dans son Evangile, qui en fait la relation.

L'Évangile selon Luc est le troisième des quatre Évangiles canoniques. La tradition chrétienne lui attribue pour auteur « Luc le bon médecin », cité dans certaines lettres de Paul de Tarse. Sa rédaction daterait de 80-85, après l'Évangile selon Marc (v. 65-75) et à la même époque que Matthieu (v. 80-90). Il est admis que leurs textes sont indépendants l'un de l'autre et que leurs auteurs ont travaillé séparément. Luc écrit dans une langue grecque fluide et riche, contrairement aux autres évangélistes, et par conséquent le grec est probablement sa langue maternelle. Luc présente son Evangile à la manière d'un historien de métier. Son prologue rappelle par son style les présentations des ouvrages savants de médecine, mathématique ou rhétorique. En outre, Luc se réfère à la catégorie des témoins oculaires qu'il a interrogés, car n'appartenant pas lui-même à ces témoins. Sa manière de se référer à des témoignages solides n'est pas sans évoquer des historiens comme Thucydide et Polybe.

La Nativité

Au début du chapitre 2 (1-7), il énonce les circonstances de la Nativité :

1 En ces jours-là, parut un édit de l'empereur Auguste, ordonnant de recenser toute la terre

2 Ce premier recensement eut lieu lorsque Quirinius était gouverneur de Syrie.

3 Et tous allaient se faire recenser, chacun dans sa ville d'origine.

4 Joseph, lui aussi, monta de Galilée, depuis la ville de Nazareth, vers la Judée, jusqu'à la ville de David appelée Bethléem. Il était en effet de la maison et de la lignée de David.

5 Il venait se faire recenser avec Marie, qui lui avait été accordée en mariage et qui était enceinte.

6 Or, pendant qu'ils étaient là, le temps où elle devait enfanter fut accompli.

7 Et elle mit au monde son fils premier-né ; elle l'emballota et le coucha dans une mangeoire, car il n'y avait pas de place pour eux dans la salle commune.

L'auberge de Bethléem devait ressembler à un caravansérail, semblable à ceux des grands axes commerciaux de l'époque. Après une longue journée passée dans la poussière, les voyageurs devaient attendre avec impatience ces refuges construits autour d'une source. Ils pouvaient s'y désaltérer, donner à boire à leurs bêtes et faire provision d'eau pour l'étape du lendemain. Les plus humbles s'abritaient avec leurs animaux sous les arcades du rez-de-chaussée. Un escalier en pierre conduisait à un couloir donnant accès, pour les plus fortunés, à une série de petites pièces, séparées du brouhaha de la cour malodorante et protégées du soleil par des couvertures et des tapis pendus à l'extérieur. Le fait, rapporté par Luc, que Marie et Joseph ne trouvèrent pas de place dans la salle d'hôtes les obligèrent à chercher où dormir. On ne sait pas exactement à quel endroit, dans Bethléem ou à proximité : cour, étable, grotte... La seule indication fournie par Luc (2,7) est qu'il y avait là une mangeoire pour les animaux domestiques. Au cours des siècles s'est établie une tradition selon laquelle Jésus est né dans une étable. Les grottes habitables sont assez répandues dans les collines de la région, et l'on sait qu'à l'époque elles servaient d'étables. Il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce que des gens simples aient passé la nuit dans une grotte généralement réservée aux animaux. Après tout, à l'époque, hommes et animaux vivaient ensemble. Les maisons comprenaient généralement une partie surélevée, ou étage, pour la famille, et le rez-de-chaussée abritait les bêtes.

Même si les évangiles ne mentionnent pas que Jésus fût né dans une grotte, cette tradition s'est manifestée très tôt. La première attestation de la grotte de la Nativité remonte au milieu du 2^{ème} siècle, dans les écrits de Justin de Naplouse. Ce palestinien, devenu le premier philosophe chrétien, connaissait les lieux dont il parlait. La mention d'une grotte apparaît dans son *Dialogue avec Tryphon*, un sage juif de son temps. Elle a été reprise ensuite par d'autres Pères de l'Église et imprègne depuis la mémoire populaire. Cette tradition correspond bien aux conditions de vie à Bethléem à l'époque. Des fouilles archéologiques y ont révélé des réseaux de grottes qui ont servi de demeures pendant plusieurs siècles. L'idée que Jésus ait pu naître dans une grotte a une signification théologique. Pour les Pères de l'Églises, c'est un symbole de l'incarnation : Dieu en se faisant homme « descend » au profond des entrailles de la terre. Le lieu de cette naissance préfigure la fin de sa vie : la lumière de Dieu descend dans l'obscurité d'une grotte comme la lumière de Dieu viendra illuminer les enfers lors de la résurrection.

Le mot grec *phatnê* employé par l'évangéliste Luc peut se traduire littéralement par « mangeoire ». Les grottes fonctionnaient comme lieux agricoles et comme étables. La grotte de la Nativité a donc pu contenir une mangeoire pour donner la nourriture aux animaux qu'on y abritait. Marie a pu se réfugier dans un tel espace pour y trouver l'intimité nécessaire. La mangeoire a aussi une signification théologique. En déposant son bébé dans un tel objet, Marie prophétise la mission de Jésus : être la nourriture des hommes. D'ailleurs *Beth-Lehem* en hébreu se traduit littéralement : « Maison-du pain » !

L'Annonce aux bergers (2, 8-20)

8 *Dans la même région, il y avait des bergers qui vivaient dehors et passaient la nuit dans les champs pour garder leurs troupeaux.*

9 *L'ange du Seigneur se présenta devant eux, et la gloire du Seigneur les enveloppa de sa lumière. Ils furent saisis d'une grande crainte.*

10 *Alors l'ange leur dit : « Ne craignez pas, car voici que je vous annonce une bonne nouvelle, qui sera une grande joie pour tout le peuple :*

11 *Aujourd'hui, dans la ville de David, vous est né un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur.*

12 *Et voici le signe qui vous est donné : vous trouverez un nouveau-né emmailloté et couché dans une mangeoire. »*

13 *Et soudain, il y eut avec l'ange une troupe céleste innombrable, qui louait Dieu en disant :*

14 *« Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes, qu'Il aime. »*

15 *Lorsque les anges eurent quitté les bergers pour le ciel, ceux-ci se disaient entre eux : « Allons jusqu'à Bethléem pour voir ce qui est arrivé, l'événement que le Seigneur nous a fait connaître. »*

16 *Ils se hâtèrent d'y aller, et ils découvrirent Marie et Joseph, avec le nouveau-né couché dans la mangeoire.*

17 *Après avoir vu, ils racontèrent ce qui leur avait été annoncé au sujet de cet enfant.*

18 *Et tous ceux qui entendirent s'étonnaient de ce que leur racontaient les bergers.*

19 *Marie, cependant, retenait tous ces événements et les méditait dans son cœur.*

20 *Les bergers repartirent ; ils glorifiaient et louaient Dieu pour tout ce qu'ils avaient entendu et vu, selon ce qui leur avait été annoncé.*

Le thème du berger est une constante dans le monde hébraïque. Israël est un peuple de bergers. Dans le Pentateuque, les cinq premiers livres de l'Ancien Testament, on voit que les patriarches Abraham, Isaac et Jacob étaient tous éleveurs de bétail, autrement dit bergers. En effet, tandis par exemple que les Grecs sont des marins et des soldats, les Juifs sont des bergers. Philon d'Alexandrie, philosophe juif du premier siècle, explique que la nation juive dans son entier se conçoit comme un peuple de bergers : « *Les gens de notre nation sont essentiellement des éleveurs et des pâtres, et possèdent de nombreux troupeaux de chèvres, de bœufs, de moutons et d'autres animaux de toute espèce* » Philon d'Alexandrie : *De specialibus legibus*, I §136, trad. Suzanne Daniel, Paris, Cerf, 1975. Et c'est en ce sens que Jésus est chez lui au milieu des bergers.

Au premier siècle, cette profession n'était pas vraiment un métier reconnu. Les bergers étaient tout au bas de l'échelle sociale. Ils étaient jugés impurs, en marge de la société religieuse, parce qu'ils « ne pouvaient pas suivre les rythmes de prière ou les fêtes ». Ces hommes ne pouvaient même pas se rendre au temple pour prier car ils étaient contraints de garder leur troupeau. Le berger est celui qui vit à l'extérieur des villes, dans des lieux parfois impurs et qui, la plupart du temps, n'est même pas possesseur de son troupeau. Il travaille pour un propriétaire. Par définition, c'est un homme de la périphérie sociale et religieuse.

Les anges s'adressent en tout premier à ces « parias ». Ces bergers proches du lieu de la Nativité, Bethléem, veillant comme de coutume auprès de leurs bêtes dans les champs, pour la nuit la plus longue de l'année, sont informés les premiers, par les anges dans le ciel, de la venue du Sauveur. L'annonce faite, une cohorte d'anges, apparaissant également dans le ciel, proclament la gloire du Christ : « *Gloire à Dieu au plus haut des cieux...* ». Les bergers se déplacent alors pour lui rendre hommage. Les bergers représentent les humbles qui vivent en marge, ceux pour qui Jésus est né en priorité et à qui la « bonne nouvelle » a été annoncée en premier. Ce récit littéraire peut également rappeler que le christianisme était d'abord destiné à se diffuser dans les couches juives les plus pauvres, comme les bergers avant de toucher les classes plus aisées et les intellectuels, les Gentils, comme les mages. Pour les bergers, empêchés de Temple, la relation à Dieu peut être partout et ils vivent leur foi de manière de façon complètement non institutionnelle.

La vie quotidienne des bergers à cette époque¹

Selon toute vraisemblance, les bergers de l'antique Israël élevaient des moutons de Syrie, une race à queue grasse et à toison épaisse, et dont seuls les mâles ont des cornes. Ces animaux dociles sont absolument sans défense face à leur environnement et à leurs prédateurs.

Les bergers élevaient aussi des chèvres, au pelage uniforme, noir ou brun. Lorsqu'elles escaladaient les coteaux rocaillieux ou broutaient les arbustes, elles se prenaient facilement les oreilles, longues et pendantes, dans les ronces et les buissons épineux.

1- La vie quotidienne aux temps bibliques — Le berger. jw.org/fr/bibliothèque/revue

La coutume voulait que le pasteur marche à la tête de son troupeau, plutôt que de pousser ses brebis devant lui, comme on le fait en Occident. De nos jours encore, les bergers des collines de Judée interpellent leurs troupeaux dans une langue étrange, à laquelle ceux-ci obéissent. Le rapport entre le pasteur et ses brebis était alors si proche que le berger les connaissait par leur nom, de même que celles-ci reconnaissent la voix de leur maître.

Il fallait conduire les troupeaux aux pâturages et aux sources d'eau. Si une brebis tombait dans une crevasse rocailleuse, le berger descendait la chercher, ou la remontait avec sa crosse. Le berger devait transporter une brebis blessée sur ses épaules vers un lieu sûr, pour la soigner. La nuit, c'était encore lui qui protégeait le troupeau des voleurs et des fauves. Les collines autour de Bethléem étaient remplies de prédateurs : ours, léopards, chacals, et plus rarement, hyènes. Seul le berger, généralement armé d'une fronde et d'un gourdin incrusté de silex ou de clous, pouvait éviter à ses bêtes une mort soudaine et violente. En luttant contre les fauves et les voleurs, le berger risquait sa propre vie. Souvent, les bergers construisaient une structure pour la protection du troupeau. C'était un enclos entouré d'un haut mur de pierres superposées recouvertes de branches épineuses, qui empêchait les fauves de pénétrer. Le berger lui-même, allongé à l'entrée, servait, en fait, de barrière. Quand ils étaient nombreux, ils se partageaient la garde du parc, en se relayant tout au long de la nuit

Au printemps, le berger sortait chaque jour ses bêtes de l'enclos, pour les mener dans les pâturages à proximité du village. Là, elles pouvaient se délecter de jeunes pousses vertes et charnues. À cette même saison, les nouveau-nés venaient étoffer le troupeau. C'était aussi le moment de tondre, ce qui donnait lieu à des réjouissances. Un villageois pouvait ne posséder que quelques moutons. Il louait alors les services d'un berger qui les associait à un autre troupeau. Les bergers salariés avaient la réputation de ne pas prendre autant soin des animaux qui leur étaient confiés que des leurs.



Après la moisson, le berger permettait à son bétail de se repaître des nouvelles pousses et des céréales laissées dans les chaumes, près du village. Au début des fortes chaleurs de l'été, il le conduisait sur les hauteurs, vers des pâturages plus frais. Pendant une longue période, il travaillait et dormait en plein air. Il laissait le troupeau pâturer sur les versants escarpés et verdoyants, et passait la nuit à surveiller les bergeries à ciel ouvert. Certains soirs, il menait ses bêtes dans une grotte, abri sûr contre les chacals et les hyènes. Si, dans l'obscurité de la nuit, le hurlement d'une hyène les affolait, sa voix calme et rassurante les apaisait.

Le soir, le berger comptait ses brebis et vérifiait qu'elles allaient bien. Le matin, il les appelait, et elles le suivaient jusqu'au pâturage (Jean 10:3, 4). Le midi, il les amenait à un point d'eau pour qu'elles se désaltèrent. Quand les points d'eau étaient asséchés, il les guidait vers un puits, d'où il tirait de quoi les abreuver. Vers la fin de la saison sèche, il les menait généralement vers les plaines côtières et les vallées. À partir de novembre, il les ramenait au bercail pour qu'elles y passent l'hiver ; en effet, les pluies froides, les averses de grêle et la neige pouvaient leur être fatales.

La vie d'un berger était rude. Ses vêtements du berger étaient simples mais solides. Pour affronter la pluie et les nuits glaciales, il mettait par-dessus sa tunique un manteau en peau de mouton retournée, ou en laine de chameau. Il portait des sandales qui protégeaient ses pieds des rochers acérés et des épines. Et il s'enveloppait la tête d'une étoffe de laine tissée ou d'un simple voile pour se protéger du vent, de la pluie et de l'ardeur du soleil de midi.

Son équipement comprenait : une gibecière contenant des provisions, comme du pain, des olives, des fruits secs et du fromage ; un gourdin, arme redoutable mesurant en général un mètre de long et dont l'extrémité renflée était munie d'un morceau d'ardoise ou silex tranchant ; un couteau ; un bâton sur lequel s'appuyer pour marcher ou grimper ; une gourde ; un seau pliable en cuir pour tirer de l'eau des puits profonds ; une fronde pour lancer des pierres non loin des brebis et des chèvres qui essayaient de s'éloigner du troupeau, ou pour faire fuir les bêtes sauvages rôdeuses ; un pipeau pour se divertir ou calmer le bétail.

Son troupeau lui fournissait du lait et de la viande. Les toisons et les peaux pouvaient lui servir de monnaie d'échange, de vêtements ou d'outres. Les poils de chèvre étaient filés pour la fabrication d'étoffes. Par ailleurs, moutons et chèvres étaient offerts en sacrifice et donc vendables.

Les représentations dans l'art : sculpture et peinture

De nombreux artistes se sont emparés de ce thème religieux. Il n'était pas de mise de faire une reconstitution de l'époque du Christ. Aussi, chacun s'est inspiré des bergers et moutons de sa région et de son temps pour représenter la scène. C'est ainsi un aperçu des animaux et bergers contemporains.

Sculpture

L'annonce aux bergers. Haut-relief. Complété par le sculpteur Boutron, pour le compte de l'antiquaire Georges Joseph Demotte. Notre-Dame-de-la-Couldre (Parthenay-église). Vers 1150.

Là, nous avons une scène à trois bergers. A droite, il se protège le visage de la lumière de l'ange dont il ne reste qu'une aile. Il porte une sorte de houppelande à capuche. Il a barbe et moustache et domine la scène (maître berger ?). Il tient un bâton.

Le berger de gauche est vêtu d'une tunique courte à capuche et porte un bâton. Il semble indifférent à la scène ou regarde la tonte. De sa main gauche, il porte un objet à sa bouche (?). Il est coiffé d'une sorte de bonnet. A ces pieds, on pourrait deviner un chien (?) fort endommagé. Entre les deux bergers paissent six moutons en laine.

Un troisième berger, jeune, garçon ou fille (?) tond un mouton, pattes attachées, couché devant lui. Le personnage coupe la laine avec des forces.



Haut-relief du jubé du 13e siècle : Annonce aux bergers

Cathédrale Notre-Dame de Chartres



Le berger, la tête appuyée sur sa main et accoudé à un arbuste, tend l'oreille pour écouter le message de l'ange. Il porte une tunique longue à capuche, vêtement rural de l'époque, avec à la taille une besace.

En bas à droite, son chien lève lui aussi la tête et tend l'oreille. C'est un chien de défense qui porte un collier de fer hérissé de pointes pour le protéger des morsures au cou des prédateurs.

Une chèvre (?) cornue et pourvue d'une barbiche, au-dessus du chien, broute sur une pente.

Sur la gauche, deux grosses brebis (?) semblent tondues. Aux pieds du bergers cinq agneaux (?) plus petits et lainés pâturent.

Les moutons sont sous un couvert d'arbustes.

L'ensemble devait être peint car on distingue des restes de pigments.

L'annonce de Noël aux bergers. Bas-relief du XVème siècle, Poligny, Jura

Le berger tend l'oreille pour écouter le message de l'ange et se protéger aussi de la lueur. Il porte une tunique courte à capuche, vêtement des paysans du XVème siècle, avec à la taille une besace. Il est chaussé de poulaines à bout pointu. On devine qu'il s'appuie sur le bâton qu'il utilise pour guider son troupeau et pour éloigner les prédateurs.

A ses pieds, son chien lève lui aussi la tête et tend l'oreille. C'est un chien de défense massif qui porte un collier de fer hérissé de pointes pour le protéger des morsures au cou des prédateurs.

Au-dessus du berger, on aperçoit deux moutons : au XVème s. on ne sait pas rendre la perspective, les éléments sont placés en hauteur et plus ils sont élevés, plus ils sont en arrière-plan. Ils ont chacun une posture bien différente. Celui du bas broute sans se préoccuper de ce qui se passe. Celui du haut, comme, le berger et le chien, lève la tête et écoute.

Enfin dans l'angle supérieur gauche du bas-relief, un arbre magnifique, porte au cœur de ses feuilles des fruits ronds que l'on imagine facilement gorgés de vie (allusion à l'arbre de l'Eden ?).



Peinture



L'Annonce aux bergers par Taddeo Gaddi (1295-1366), fresque de la Chapelle Baroncelli, Basilique Santa Croce de Florence. L'Adoration des bergers et La Présentation au temple (vers 1327-1330), font partie d'un ensemble de douze panneaux représentant les scènes de la Vie du Christ et dix panneaux illustrant La Vie de saint François, qui ornaient les portes d'un reliquaire à Santa Croce.

L'Annonce aux bergers est un nocturne très sombre dont l'ange est l'unique source de lumière, surnaturelle. Le halo qui entoure l'ange illumine le feuillage des arbres les plus proches de lui, la roche sur laquelle sont étendus les bergers, tandis que la périphérie de la scène demeure dans l'ombre avec les arbres dans le lointain et les animaux au premier plan. Le paysage rocheux est aride et il est couronné d'arbres.

Les bergers s'éveillent. L'un a encore sa capuche, l'autre une sorte de bonnet et son bâton sous lui. Il montre l'ange. L'autre se protège de la lueur avec son bras. A côté d'eux gisent une écuelle, une gourde et deux moutons cornus endormis.

Les autres moutons sont au premier plan, de couleurs variées ainsi que de cornage droit ou enroulé. Deux sont réveillés et lèvent la tête en direction de la lumière.

Un chien molosse, avec un fort collier, intrigué, regarde le halo.

Sano di Pietro (Sienne, 1405 – 1481)

Annuncio ai pastori (Annonce aux bergers), v. 1451-1455. Tempéra et or sur panneau. Église de San Pietro in Castelvecchio, Sienne.

Ce petit panneau est le fragment d'un pinacle provenant d'une composition plus grande, le Polyptyque Guglielmi Piccolomini dont on a longtemps perdu la trace. L'ange, tend la main droite vers le bas pour montrer la scène de la Nativité, aujourd'hui perdue. L'Annonce est un thème rarement traité seul. La scène est le plus souvent représentée comme un épisode secondaire de la Nativité, localisée en arrière-plan de l'Adoration des bergers. Sano



décrit la scène avec la science de l'enlumineur et le goût narratif dans la tradition siennoise. Il innove en plaçant au centre du panneau un petit troupeau de moutons, ainsi que l'ange annonciateur qu'on croirait « propulsé ». Malgré son originalité, le panneau s'inspire des représentations d'Ambrogio Lorenzetti ou de Domenico di Niccolò. Sano répétera cette scène vingt ans plus tard dans un panneau conservé à Munich.

Opposés symboliquement aux Rois mages, qui les suivront de peu pour venir adorer le nouveau-né, le couple de bergers représentent l'humanité la plus humble et la plus modeste. Rien donc d'étonnant à trouver dans la scène un troupeau de moutons blancs et noirs serrés les uns contre les autres dans un tout petit enclos, un feu où se réchauffent les bergers ou un chien intrigué par l'apparition.

On notera le paysage stylisé, fréquemment rencontré dans la peinture siennoise, et qui évoque les *crete senesi*, paysage toscan traditionnel de collines, de cypres et de villages antiques.

L'annonce aux bergers Peinture de Govaert Flink (1615-1660). Musée du Louvre.

Il s'est inspiré d'une gravure de Rembrandt dont il fut l'élève de 1633 à 1636. Nous sommes là dans la phase la plus typique de l'art baroque de l'école de peinture néerlandaise.

Le tableau a une construction pyramidale.

Le ciel, lumineux, triangle aux nuances bleutées, s'est entrouvert, peuplé d'anges, d'angelots, de chérubins : l'Archange annonciateur, un couple d'ange et un enfant vêtus comme le commun des mortels (?), de dodus angelots frisés virevoltants à tire-d'ailes. Il émane de cet espace céleste un puissant rayonnement qui éclaire le centre de la scène et la sépare en deux blocs à peine éclairés.

En bas, à gauche, le troupeau compact des animaux, moutons, chèvres, vaches, se manifeste avec leur gardien éveillé, le visage tourné vers le ciel, marqué par la stupeur. Une vache s'est brusquement relevée par l'arrière train. Au centre, le chien tourne la tête vers la source de lumière.



En bas, à droite, le groupe des bergers somnolent et certains se sont réveillés brusquement, le visage marqué par la stupéfaction. Ce sont des familles avec femmes et enfants dont certains émergent d'une chaumière. Un couple âgé entoure leur fils (?) encore endormi sur un tonneau. Le père se protège de l'éclat de la lumière avec sa main. La femme regarde la lueur, lève un bras et de la main tente d'éveiller son fils. Un homme prie, mains jointes. Une femme effrayée sert son jeune enfant dans ses bras.

Ils sont entourés d'objets divers : charrette, tonneau, écuelle, seau, panier, fagot de bois...

On perçoit aussi un étrange mélange des espèces végétales entre palmier et sapins, arbre exotique et arbres de nos forêts alpines (universalité du message divin?)

divin?)

Jules Bastien-Lepage (1848-1884). L'Annonciation aux bergers, 1875. Huile sur toile - 147,9 x 115,2 cm. Melbourne, National Gallery of Victoria.

Le Naturalisme émerge dans la 2ème partie du XIXe siècle et a pour objectif de représenter la nature telle qu'elle est, sans aucune exagération ni scénographie. Issu du courant Réaliste et en opposition au Romantisme, il en adopte les techniques tout en se focalisant sur une représentation authentique et non scénarisée de la nature. L'Ange, dans des tons de bleu, domine la scène, contrastant avec les bergers plutôt dans des teintes de brun, craintifs et implorants. Le tableau est construit en diagonale. L'artiste imagine les bergers dans des costumes de leur temps, tenues rustiques et chaudes incluant des peaux de moutons. Les deux premiers, éveillés, portent la barbe. L'un est tête nue, le plus âgé porte une sorte de bonnet marron. Un autre, barbu, dort encore. Les animaux qu'ils gardent n'apparaissent pas.



L'annonce aux bergers (Luc 2, 8 – 14). Alexandra Domnec. Huile sur toile. Janvier 2010.

Alexandra Domnec est issue, en 1970, d'une famille d'artistes, avec un père architecte des Beaux-Arts et une mère décoratrice des Arts déco. Autodidacte de formation, elle a vu créer et a toujours dessiné. En 1998, lors



de son arrivée en Normandie, elle réalise des séries de tableaux sur différents thèmes et couleurs de saison. Elle essaie différentes techniques comme le pastel sec, l'aquarelle, le crayon pastel, la peinture à l'huile, et mène une petite expérience en sculpture. Pendant cette période, elle lit ses "grands Maîtres" et apprend dessin et composition. En 2008, elle commence à réaliser des tableaux bibliques à l'huile. Elle nous explique la genèse de son tableau. Elle se pose la question de savoir quelle attitude nous aurions face à un tel événement. Elle imagine alors 5 personnages symbolisant chacun une réaction. Le père est surpris et protège son petit enfant affolé. La jeune fille accueille cette nouvelle. La mère, c'est l'étonnement et l'écoute. Le fils, lui dort et n'entend rien... Elle peint une famille de

bergers pour symboliser ce nouvel enfant au Monde, Monde comme une grande famille. Pour se tenir éveillés, elles les imaginent jouant d'instruments évoqués dans la Bible. Elle représente un cor en forme de G, en bronze, utilisé par les romains et un bâton de berger, les deux formant une clé de sol, image d'universalité. Une lumière éblouissante partage la scène en diagonale. A gauche la famille, à droite une colline rocailleuse (Golgotha ?) dominée par trois arbres tourmentés (crucifiés ?) et, au pied, des moutons blancs calmes et cotonneux. Nous sommes dans une scène de « merveilleux biblique » et pas du tout réaliste. Ainsi le père est vêtu à l'antique, tenue pas très adapté au gardiennage d'un vrai troupeau.

Nous voici au terme de ce voyage. Nos bergers actuels n'ont pas aussi mauvaise réputation et sont plutôt vus comme des personnages près de la nature, conduisant de vastes troupeaux en montagne lors des transhumances. L'Annonce faite par l'Ange, les bergers vont se rendre à Bethléem pour l'Adoration des bergers... mais c'est la suite de l'Histoire...

Jean Claude Brunelin

Alexandre Yersin, éleveur et agronome

Sa nouvelle patrie

Son port d'attache

Nha Trang va devenir et rester sa terre d'ancrage et l'épicentre de ses activités. Il commence par transformer en habitation un vieux blockhaus couvert d'un toit de tuiles dominant le village de pêcheurs et les bâtiments



La maison d'Yersin et la coupole de son observatoire, à Nha Trang.

© Institut Pasteur

de l'Institut Pasteur reconstruits en retrait de la mer parfois démontée. Le grand bâtiment principal est bordé de petites constructions pour les petits animaux tandis que des écuries, des étables (300 animaux) ferment un grand quadrilatère entourant un château d'eau. Yersin se plaît à installer le matériel moderne venu de Paris, armoire étuve, four à flamber, ainsi que l'eau courante et l'électricité (dynamo). C'est une machine à glace en 1896. Toutes ces installations se moderniseront au fil du temps. Bien installé, il va reprendre l'étude de la peste bovine qu'il croit proche de la forme humaine. Mais les petits animaux de laboratoire étant insensibles à la maladie, il faut créer un important cheptel de gros animaux, les soigner (palefreniers) et les nourrir (mise en place de cultures). Un second vétérinaire, Fraimbault vient seconder Pesas pour mener à bien le

processus de compréhension de la peste bovine, inoculer les bovins, produire du sérum et gérer les maladies connexes : tétanos, charbon, barbone, pasteurellose... Après la mort de Pesas, Carré poursuit les recherches avec Fraimbault et les trois chercheurs mettent au point un sérum antipestique assez efficace testé au Cambodge lors d'une épizootie de peste bovine. Le bacille observé par Yersin n'était qu'un germe de surinfection. L'Institut de Nha Trang entame alors la fabrication de sérum pour les bovidés d'Indochine. Le traitement est parfait pour les bœufs mais plus aléatoire pour les buffles laissant supposer d'autres affections. En 1900, Fraimbault et Carré quittent l'Indochine et rentrent en France remplacés par Carougeau et Blin. Ces derniers, dans un article, nient la présence de peste bovine et parlent de pasteurellose. Yersin réfute en 1904 cette affirmation, les accusant de soutenir un point de vue réducteur. Les travaux de Schein feront avancer les techniques de préparation et d'emploi ainsi que Jacotot bien plus tard en 1922. Nha Trang se spécialise sur les maladies animales, peste bovine, barbone...

L'Ecole de médecine

Paul Doumer veut créer un enseignement destiné à des Indochinois. Il choisit la médecine et charge Yersin d'organiser l'enseignement. L'Ecole comprend aussi un laboratoire lié à l'Institut Pasteur, un hôpital et des maisons pour le corps enseignant. La construction des bâtiments démarre en février 1902 et le cours débute dans des locaux provisoires. Une des pierres d'achoppement pour recruter est une bonne connaissance du français. Pour ce faire, fut organisé un cours préparatoire puis un examen pour sélectionner les élèves. L'emploi du temps était calqué sur celui de la métropole avec hôpital le matin et cours l'après-midi. En 1902, Paul Doumer est remplacé par Paul Beau et le climat se dégrade, tracasseries, embûches¹... Il est question de placer l'enseignement de la médecine sous l'autorité militaire. Roux négocie le départ de Yersin, un Yersin navré par la tournure des événements et déplorant que l'on ne veuille « en faire des infirmiers ». Effectivement, un décret de 1905 crée des postes de « médecins auxiliaires ». Yersin fait un bref séjour à Paris au printemps 1904 et regagne Nha Trang en septembre 1904. Le décès de sa mère, en février 1905, va définitivement le couper de l'Europe. Fini le nomadisme et il va se consacrer corps et âme à son grand œuvre.

¹- Lettres de Yersin à sa mère. Hanoï 5 novembre 1902 « ...Le nouveau gouverneur, Mr Beau, est arrivé à Hanoï avant-hier ; je n'ai fait que l'apercevoir à sa réception officielle aussi je ne puis savoir d'une façon certaine ses dispositions à l'égard de l'Ecole de Médecine et des Instituts Pasteur, mais de toute façon et à de nombreux indices déjà, je vois que l'âge d'or est terminé pour nous et que nous avons énormément perdu par le départ de Mr Doumer... »

Hanoï 3 décembre 1902 « ... Tout le monde commence à s'apercevoir, en Indochine, que nous avons énormément perdu avec le départ de Mr Doumer ; le nouveau gouverneur, Mr Beau, est très loin de le valoir et il est si mal entouré que l'Indochine est en ce moment-ci, peu agréable à habiter pour ceux qui ont souci des intérêts de ce pays ! Puisse la situation actuelle ne pas durer trop longtemps ! »

Les maladies animales

Bien que l'Institut Pasteur de Saigon soit consacré aux pathologies humaines, Yersin n'en continue pas moins à intervenir à Nha Trang selon les circonstances.

Ainsi lors d'une épidémie de typhus exanthématique apparue en 1906 chez des coolies Tonkinois venus construire la ligne de chemin de fer Nha Trang-Phan Rang. Il essaie de reproduire expérimentalement la maladie et constate l'inutilité de la *quinine dans son traitement*.

Il s'intéresse aussi au paludisme dont il est lui-même atteint. C'est un véritable fléau pour les travailleurs et les cadres appelés sur les grands chantiers comme le chemin de fer, malgré la mise en place d'une surveillance sanitaire incessante.

Nha Trang continuera la production de sérums ou vaccins contre la peste humaine, tétanos, dysenterie, méningites, streptococcies, choléra, diphtérie et pneumococcies.

Les maladies animales, il va en dresser un inventaire en 1904. Fraimbault avait isolé la bactérie charbonneuse dans un troupeau de bœufs. Yersin commande du vaccin à Paris et commence à en fabriquer sur place dès 1911.

Le surra équin fait des ravages à cette période où chevaux et mulets sont omniprésents dans l'armée et chez les particuliers pour le transport des personnes, des marchandises et pour les travaux agricoles. Vassal reprend les observations antérieures, constate la sensibilité d'autres espèces et par contre la résistance des oiseaux. Il découvre aussi que les bovidés sont porteurs sains et propagent la maladie aux autres espèces. Schein en 1907 confirmera le phénomène et conseillera de séparer équidés et bovidés pour rompre la chaîne épidémique. Finalement, Vassal isole l'agent du surra, un trypanosome, envoyé à Paris pour confirmation et baptisé *trypanosoma annamense*. Bayer fournira en 1920 un trypanocide et Pasteur quatre ans plus tard. Henri Jacotot proposera moyens de traitement et prévention du surra en Indochine.

Les piroplasmoses causaient aussi de fortes mortalités du bétail. Schein montra que les épizooties étaient dues à plusieurs espèces du même protozoaire.

La fièvre aphteuse provoquait aussi des ravages. Schein montra l'existence de deux virus distincts en Indochine.

Jacotot dressa le tableau de la pasteurellose des bœufs et des buffles en Indochine. Il confirma la bactérie responsable, *pasteurella bovisseptica*, dont la virulence dépend des conditions climatiques et des espèces atteintes. Il codifie les mesures prophylactiques et les divers traitements et clarifie la pathologie bactérienne des bovidés d'Indochine.

La rage, transmise par les chiens, sévissait aussi en Indochine. L'on soignait les humains mordus avec le traitement de Pasteur et l'on abattait les chiens au moindre soupçon. Yersin est missionné pour mettre au point un vaccin destiné à protéger les chiens sains. Pour ce faire, il monte un chenil de 75 places et un laboratoire attenant. En 1934, le vaccin entra en fabrication.

L'année suivante une porcherie était érigée pour préparer un sérum contre la peste porcine.

Toutes ces études répondaient à une des vocations des Instituts Pasteur à savoir la production de sérums et de vaccins, une véritable entreprise industrielle, sous la direction scientifique des docteurs vétérinaires Schein, Jacotot et



l'administration de A. et R. Gallois : barbone, charbon bactérien et symptomatique, choléra aviaire, pasteurellose bovine et porcine, peste bovine, porcine et aviaire, rage, rouget du porc, salmonellose porcine.

L'Institut assurera aussi une activité de laboratoire d'analyses biologiques. Cette véritable industrialisation avait été rendu possible par la compétence des Gallois père et fils, pour suppléer au manque d'intérêt de Yersin pour les tâches administratives.

Les vétérinaires Schein puis Jacotot vont former des aides-vaccinateurs annamites, au cours d'un stage de 6 mois avec au programme : contention, vaccination du bétail, alimentation et entretien, hygiène, maladies. Ces jeunes étaient destinés à travailler avec les vétérinaires de terrain. Les vétérinaires nommés en Indochine devaient faire un passage obligé à Nha Trang pour se familiariser avec les maladies locales. Cette formation était complétée par un enseignement zootechnique destiné à les sensibiliser à l'amélioration du cheptel indochinois par des bonnes pratiques d'élevage mais aussi par des croisements avec des races étrangères.

Zootéchnie : veaux, vaches, cochons, couvées...

L'œuf et la poule

Le paradis des poules

A la mort de Mme Yersin en 1905, la maison de Morges est vendue. Avec sa part d'héritage, Émilie, la sœur d'Alexandre, familiarisée avec les poules du pensionnat, franchit le pas et se lance dans l'élevage de pondeuses. Elle acquiert un terrain de 8000 m² au-dessus de Morges, à Bellevue de Lonay, fait édifier un chalet, cultive un potager et un verger. Son frère tente de l'en dissuader puis devant sa forte résolution et ses méthodes très rigoureuses, accepte son projet et va même s'y intéresser et l'aider. Lors d'une épizootie de diphtérie aviaire, il demande à Calmette de faire envoyer à Émilie du vaccin pour protéger le cheptel survivant et les futurs poussins. De véritables échanges techniques vont alors s'instaurer entre le frère et la sœur : rôle des moineaux comme vecteurs de virus, influence du climat sur la ponte, couveuses artificielles et le fameux xographe pour sexer les poussins dans l'œuf.

Le sexe des œufs

Dans un élevage de pondeuses, il importe de connaître rapidement le sexe des poussins pour conserver les femelles et éliminer les mâles qui en raison de la sélection poussée ne peuvent être élevés comme poulets de chair. Cette détection dans l'œuf fait encore à notre époque l'objet de recherches. Le sexage des poussins n'est pas très facile : par examen du cloaque, méthode japonaise documentée en 1933, par les plumes mais seulement sur certaines races.

Un appareil miraculeux

Emilie a acquis un xographe² en 1912. Alexandre n'est pas convaincu : « *cet appareil me semble de la catégorie des tables tournantes et autres facéties...* » Il veut quand même en avoir le cœur net et s'en fait envoyer deux pour les tester scientifiquement avec son assistant zoologiste M. Kremp : œufs du poulailler domestique, tests avec des hommes et des femmes, tests avec des rats de laboratoire. Ils en concluent à une fumisterie.

*Le magnétisme animal*³

Conséquence directe de la relativité, les champs magnétiques sont produits par la matière aimantée ou par les courants électriques. Le champ magnétique est une grandeur physique comprise que l'on sait créer et mesurer. L'imposture, qui dure, remonte au XVIIIe siècle et à la notion de magnétisme animal. Les phénomènes électromagnétiques intriguaient alors et un médecin viennois, Franz Anton Mesmer développa alors une technique thérapeutique de manipulation du fluide magnétique en considérant la maladie comme un déséquilibre de ce fluide à l'origine des mouvements de la nature. Ses pratiques sont accueillies avec scepticisme par l'Académie des sciences et la Société royale de médecine. Des enquêteurs, véritables scientifiques comme Lavoisier et Franklin, dénoncent cette pseudo-science. Il n'en reste pas moins que dans l'esprit d'un certain public, les termes de flux, forces, ondes ou d'énergies sont significatifs.

La sexologie et le sexographe

Nous avons trouvé dans des journaux belges de 1917, la promotion de cet appareil, une sorte de pendule amélioré, par des pseudos scientifiques adeptes du magnétisme animal et des ondes ou émanations odiques dont M. Marcel Monier⁴, directeur de l'Institut de biologie de Liège et de ses annexes à l'Institut des sciences psychiques de Liège. Il a mené de nombreuses expériences de sexologie avec cet appareil mis au point pour condenser les ondes émanant des organismes vivants par le professeur J. Capron.

Un autre article « *Une merveilleuse découverte*⁵ » présente le concepteur Jules Capron comme « une personnalité bien connue du monde avicole et agricole, propriétaire de l'élevage de Weijnboock à Noseeghem » dans le Brabant. Il veut faire profiter aviculteurs, cuniculteurs, colombophiles, amateurs d'oiseaux de volière de ce petit appareil capable d'indiquer de façon nette le sexe de tous les êtres vivants ainsi que des œufs à mettre en incubation. La notice est envoyée gratuitement à ceux qui le désirent.

²- Il s'agit en fait du sexographe. La première syllabe a disparu. Erreur ou suppression par pudibonderie du nom complet ayant une forte connotation sexuelle ? Aucun biographe n'a noté cette omission, à notre connaissance. La petite revue bi-mensuelle de la paroisse protestante du Chambon-sur-Lignon, *Le Lignon N° 11 du 7 août 1920*, évoque cet appareil signalé par une lectrice. Il fait l'objet de deux notes dans *La Vie agricole et rurale N° 24 du 19 juin 1920* et du N° 12 du 20 mars 1920. Il est nommé pendule sexoscopique improprement appelé sexographe. C'est un appareil dont les oscillations servent à déterminer le sexe, en particulier des œufs. Un balancement longitudinal indique un mâle, un cercle une femelle. M. Lefort obtient des résultats avec une boule de cuivre suspendue à une chaînette de cuivre. M. Astley utilise une aiguille ou des ciseaux en acier suspendus à un fil de soie. La lectrice précise que n'importe quel métal fait l'affaire mais que d'autres matières non métalliques, bois, ivoire, cornes ne sont pas efficaces.

³- Le magnétisme, les magnétiseurs, et la science... www.sciencepop.fr

⁴- Le Bruxellois du 28 juin 1917

⁵- L'Echo du 11 février 1917

L'appareil est vendu une somme modique et ses derniers perfectionnements le rendent quasiment infaillible. L'Echo du 20 mai 1917 publie la réclame suivante : *Sexographe. Appareil breveté du Pr Capron. Détermine le sexe de tous les êtres vivants ainsi que des œufs à mettre en incubation. Indispensable à tous les éleveurs. Prix : fr. 6,50, en province contre mandat fr. 6,90. S'adresser : E. 11, boulevard de la Révision, Bruxelles.* C'est une somme effectivement assez modique. Des réclames jointes nous permettent une comparaison : une bouteille d'un litre d'eau de table Koke est vendue 0,20 fr. ; un paquet de Cigarette Phébés sans bout de la Compagnie belge 0,35 fr. ; une demi-litre de tabac de 2,25 à 2,90 fr. ; une boîte de Pastilles pectorales Cosmos 1,25 fr.



Entre l'essai au milieu de ses pous. Photo prise dans La Vie à la Campagne 1921, n° 214 à 217.

Le même Marcel Monier adresse à la Société linnéenne de Lyon⁶, société botanique, d'anthropologie et de biologie de Lyon, un travail sur l'emploi du pendule dans la détermination du sexe intitulé « *Étude des ondes odiques chez les végétaux, les animaux et l'homme* ». Il utilise dans ce but un disque de cuivre suspendu à une chaînette formée d'anneaux de zinc. Il pourrait ainsi capter les ondes odiques se dégageant des êtres vivants et il en résulterait un mouvement rectiligne en présence d'un mâle, circulaire en présence d'une femelle... L'auteur prétend en tirer des conclusions médicales pratiques ; nous ne le suivront pas sur ce terrain... A propos des ondes odiques, notons que M. Jules Capron, français établi en Belgique, aurait imaginé avec ses fils

différents appareils d'une extrême sensibilité, véritables antennes lui permettant d'étudier la sensibilité nerveuse des sujets soumis à ses expériences. »

« *Le Fort produisit l'instrument mystérieux de ses découvertes*⁷. Il eut, par sa forme, enchanté un nécromant kabbaliste de jadis. Il se compose de deux triangles de métal, zinc et cuivre, reliés ensemble, le sommet du plus petit à la base du plus grand, Du sommet de ce dernier part un fil de soie qui traverse un tube d'aluminium et auquel est attaché un disque de cuivre. L'opérateur tient le tout en main par un anneau métallique passé dans la base du plus petit triangle, le disque de cuivre pendant dans le vide et affleurant l'œuf ou l'animal dont le genre est à déterminer. »

« Un savant présentait à la Société d'alimentation⁸ l'instrument grâce auquel se révélait le sexe des œufs, un assemblage cabalistique de triangles de cuivre et de zinc, de tube d'aluminium, de fils de soie et d'anneaux d'argent. Il l'approcha successivement de diverses boîtes contenant des lapins, des poussins et des cobayes de divers sexes... Les triangles devaient battre pour les mâles et tourner pour les femelles... Ils battirent et tournèrent, hélas ! même pour boudriches. L'instrument était à ce point précis qu'il indiquait consciencieusement le sexe de lapin en... peluche ! »

Les autorités vaudoises déconseillent l'appareil en 1921, il était temps !

« *Le sexographe*⁹. Des journaux ont récemment parlé du sexographe, appareil destiné à révéler le sexe des œufs de poule. Il consiste en une petite boule suspendue à une chaînette de même métal ; quand on la tient entre le pouce et l'index de la main droite au-dessus d'un œuf, il ne tarde pas à osciller comme un pendule si l'œuf est mâle ou à décrire des cercles si l'œuf est femelle. On sait que le département vaudois de justice et police a mis le public en garde contre les vendeurs de cet appareil. Les comptes rendus de la Société de biologie de France publient une note de M. Lienhardt sur la valeur de cette détermination : M. Lienhardt a pris 150 œufs de poule de race Minorque pure, au hasard de la ponte d'un important poulailler et les a soumis à l'épreuve du sexographe, puis il les a mis à la couveuse. Des 92 œufs indiqués comme femelles naquirent 64 poussins, 36 mâles et 28 femelles ; des 58 œufs à indice mâle sortirent 42 poussins, 24 mâles et 18 femelles. L'expérience, plusieurs fois répétée, donna des résultats identiques. Le sexographe est fantaisiste ; il oscille également au-dessus d'une montre, d'une chaise ou d'une table. Il n'y a donc pas lieu de considérer cet appareil comme sérieux et le département vaudois de justice et police a été bien inspiré en le faisant savoir au public. »

L'escroquerie, manifeste, a certainement dupé bien des éleveurs, même dubitatifs, étant donné que la dépense

⁶- Séance générale du 9 juin publiée dans le bulletin du 20 septembre 1931

⁷- Le Petit Parisien : journal quotidien du soir 20 avril 1920

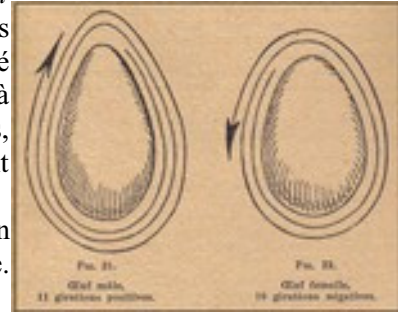
⁸- L'homme Libre : journal quotidien du matin 21 avril 1920

⁹- Feuille d'avis de Neuchâtel et du vignoble neuchâtelois. Organe général de publicité et journal quotidien. N° 170. Mardi 26 juillet 1921.

était modeste, le risque infime. C'était en fait vendre un simple pendule affublé d'un nom scientifique. Emilie a certainement vu des articles et des réclames de cet appareil dans des journaux et revues spécialisées. Dans la revue française *La vie à la campagne*, Nos 214, 215, 216, 217 de 1921, elle publie quatre articles illustrés et très détaillés sur ses expériences et observations de 16 ans de pratique : *Comment j'ai organisé en élevage sélectionné / Comment je conduis l'élevage des poussins / Comment j'éleve les volailles sélectionnées / Comment j'apprécie les bonnes pondeuses*.

Cette revue¹⁰ publie un article *Comment déterminer les sexes*. L'article rappelle l'intérêt et la difficulté à connaître pour les œufs mis en incubation la fécondation, le sexe des germes et le sexe du poussin à l'éclosion. « Jusqu'à présent, à notre connaissance, la radiesthésie... ne paraît pas avoir été déterminante en ce qui concerne l'indication du sexe... Quoiqu'il en soit les radiesthésistes estiment pouvoir... discerner le sexe des œufs au pendule... c'est là un sujet de tout premier intérêt à reprendre... » L'article est pour le moins très prudent ! Il faut dire que des lecteurs utilisent la radiesthésie dans les poulaillers et qu'un article y a été consacré ! Il développe ensuite les techniques connues de sexage à l'éclosion : croisement différentiel entre deux races à pigments différents, type poule Leghorn et coq Rhode-Island, dans ce cas les femelles seront colorées Rhode-Island¹¹ et les mâles Leghorn ; examen du cloaque.

Dans *La Terre Vaudoise*¹², journal agricole et viticole, on lui doit un article sur les fruits, à propos de la grosseur des pommes exceptionnelle. « J'ai eu de nombreux fruits pesant de 500 à 800 grammes ».



Dans *La Terre Vaudoise*¹², journal agricole et viticole, on lui doit un article sur les fruits, à propos de la grosseur des pommes exceptionnelle. « J'ai eu de nombreux fruits pesant de 500 à 800 grammes ».

Le but d'Emilie est bien entendu de vivre de cette production, même de façon modeste mais en toute indépendance et passion et aussi de faire des émules¹³ : « Mlle Yersin cherche à agrandir et à perfectionner son élevage dans l'espoir que son travail engagerait... d'autres femmes à se vouer à cette branche encore peu développée en Suisse romande ; elle voulut aussi connaître quel résultat on pouvait obtenir des volailles en les soignant bien ».

Après l'étude, les travaux pratiques

Après avoir étudié l'appareil facétieux et s'en être débarrassé sans doute, Yersin passe aux travaux pratiques d'autant plus qu'il consomme pas mal d'œufs des petites poules annamites de son cuisinier, qu'il tient à l'écart de ses jardins. Fin 1912, il fait construire une volière de 30 m sur 6, haute de 9 m, destinée à abriter la volaille qu'il pense ramener de France lors d'un prochain voyage. Il revient effectivement avec trois poulettes Leghorn¹⁴ de 6 mois, achetées 25 fr. pièce à Paris chez Ruspini et Travella, et deux coqs offerts par sa soeur, un Leghorn bleu et un Combattant indien¹⁵. Il embarque aussi une couveuse de la société française Spratt's Patent, vraisemblablement de marque Hearson, et la nourriture pour la traversée. Il soigne ses volatiles avec soin, les aspergeant d'eau fraîche lors des grosses chaleurs. Le Combattant indien rend les armes en arrivant, sans doute contaminé par le choléra des poules à la suite d'un embarquement de volailles achetées lors d'une escale et entreposées trop près de la cage du malheureux. Yersin va dès lors entreprendre des observations sur la ponte, nombre et poids des œufs, anomalies... et des croisements améliorateurs entre cheptel annamite et Leghorn. C'est un échange constant avec Émilie sur leurs expériences respectives. Elle le conseille pour un nouveau poulailler en ciment armé avec deux chambres pour les pondeuses et lui recommande l'étude des lois de Mendel pour organiser des croisements. Les poulettes métissées peuplent avantageusement la basse-cour mais la Première Guerre rompt les approvisionnements en reproducteurs. Les

¹⁰- La Vie à la Campagne : travaux, produits, plaisirs 1er janvier 1935.

¹¹-Le coq et la poule Rhode Island sont originaires des Etats unis, au plumage rouge acajou. La poule est une excellente pondeuse. Rustique, elle élève très bien ses poussins.

¹²- Organe de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture et des Syndicats d'élevage du bétail du canton de Vaud

¹³- www.passesimple.ch

¹⁴- La Leghorn est une des races de poule domestique les plus répandues à travers le monde, servant notamment dans la création de souches de poules pondeuses industrielles. Elles proviennent d'anciennes races vivant en Toscane ou en Italie centrale. Les premières Leghorns sont importées entre 1828 et 1853 aux Etats-Unis, à partir de la ville portuaire italienne de Livourne. D'abord appelées « *Italiana bianca* », c'est en 1865 que ces volailles prennent le nom de « *Leghorn* » qui est une version anglaise du nom Livourne. Ce nom peut aussi faire référence à la couleur de ses tarsi : « *Leg* » (pattes) + « *Horn* » (corne), c'est-à-dire poule aux pattes couleur corne. En 1870, le Royaume-Uni importe des Leghorns blanches et « *brown* » (doré-saumonné) des États-Unis.

¹⁵- Le Combattant indien est une race de poule domestique d'origine anglaise . On l'appelle aussi en anglais « *Poulet des Cornouailles* ». Cette race descend de l'Asyl, une race de poule indienne dont le nom signifie aristocratique. Bien que cette poule ait l'air forte et féroce, elle n'a jamais été utilisée dans les combats. Ce sont des poules très appréciées pour des croisements améliorateurs des poulets de chair.

œufs produits à Nha Trang sont plus gros que ceux de Morges. Leur correspondance évoque la bataille de Verdun et en même temps des problèmes techniques. Les coqs Leghorn de Nha Trang ne font pas correctement leur travail et la couvaison a donné des résultats lamentables. Émilie manque de grain : « *Tu manques de grain pour tes volailles ; j'avais bien songé à t'envoyer du riz par courrier postal, malheureusement l'exportation de ce produit est absolument interdite par la Suisse que l'on soupçonne, à tort ou à raison, de ravitailler les Boches* ».

A la fin de la Guerre, Émilie constate avec humour¹⁶ : « *Ainsi dans leur modeste sphère d'activité, mes Poules ont contribué, dans les années de restrictions, au ravitaillement de leur patrie, sans se laisser déranger par le bruit lointain du canon, ni par la grève générale¹⁷ à laquelle elles auraient jugé indigne de se joindre, en braves Poulettes Suisses Romandes qu'elles sont* ».

Émilie participe à des concours. Elle demande par lettre¹⁸ à sa nièce Berthe, fille cadette de Franck, le 9 janvier 1922, un peu d'aide : « *Je viens te demander, si tes parents sont d'accord, si tu veux bien revenir dans le Paradis des poules le 1er février. Je compte envoyer des coqs à un marché concours à Lausanne. Tu pourrais m'aider à faire leur toilette et à les expédier.* »



Les expérimentations reprennent avec bonheur en 1924 avec l'importation de poules et coqs Wyandotte¹⁹ offerts par Émilie. Les poussins sont superbes et prometteurs. Yersin en installe dans sa station d'altitude au Hon Ba. Les métissées sont bien développées et pondent abondamment. Yersin a mis au point un aliment très performant composé de farine de riz, de haricots de pays, maïs, paddy, sang séché et poudre de feuilles de sensitives. Émilie quant à elle, devient la première importatrice en Europe d'un aliment américain moderne et en granulés, le Ful-o-pep. Voleurs et civettes font quelques prélèvements dans ses poulaillers. Il poursuit ses métissages avec d'autres races : les Faverolles²⁰ supportent mal la chaleur, par contre les Andalouses²¹ s'acclimatent très bien.

Emilie vécut dans son chalet de Bellevue jusqu'à la fin de sa vie en 1932, au milieu de ses poules, sans avoir atteint l'aisance financière malgré sa compétence et sa constance, comme le craignait son frère au début de cette aventure aviaire en mars 1905. « Ma chère Émilie, je suis complètement d'accord avec ceux qui te déconseillent de te livrer exclusivement à l'élevage des poules, des abeilles et à la culture des légumes.... tu ne possèdes ni les qualités... héréditaires du paysan, ni l'argent du capitalisme... Dans ces conditions, il me semble que tu aurais toutes chances de ne pas réussir. Tu aurais à craindre pour tes pondeuses l'épizootie foudroyante, le vol, une baisse dans les prix des œufs et mille autres difficultés imprévues... »

Ce fut pourtant un lien solide entre eux, si semblables, que de mélanger poules et événements du monde.

(à suivre...)

¹⁶- Jacques Longchamp. En Indochine, Yersin se passionne pour des poules morigènes. Passé. Mensuel Romand d'histoire et d'archéologie. www.passe-simple.ch

¹⁷- En novembre 1918, 250 000 travailleurs de toute la Suisse sont descendus dans la rue pour demander des conditions de travail justes pour tous. L'élite politique prend peur et mobilise l'armée pour réprimer la grève générale. Le monde rural s'oppose aux grévistes. La francophilie très répandue en Suisse Romande incite à se méfier du « soviet boche d'Olten ». La grève générale de 1918... Le Temps. www.letemps.ch

¹⁸-Daniel Franck Minssen. Yersin et sa famille. Association des amis de Dalat. www.adaly.net

¹⁹- La wyandotte est une race de poule domestique originaire des Etats-Unis. Elle doit son nom à la tribu indienne des Hurons-Wenat. On l'appelait à l'origine la sebright américaine ou la sebright cochin. C'est une volaille de bonne taille, très rustique, élevée pour sa productivité : chair et œufs, mais aussi pour sa beauté en vue des expositions. Les poules sont de très bonnes pondeuses et de bonnes couveuses.

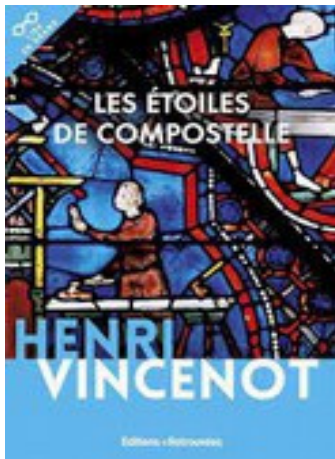
²⁰- Elle est originaire du village de Faverolles (Eure-et-Loir). Elle est issue de poules fermières croisées avec la brahma, la houdan, la poule de Dorking, la cochin, la Langshan. Au début du siècle, c'était une volaille sans standard. Ce qui préoccupait les éleveurs, c'était de produire une excellente volaille de chair pour les consommateurs de la capitale toute proche.

²¹- D'origine espagnole, l'andalouse bleue est une petite poule domestique avec un plumage bleu ; elle fait une bonne pondeuse et est aussi élevée pour sa viande.

Parsonneries et frèresches. Une société taisible aux Astiers en 1381.

1- Généralités.

Henri Vincenot :



« Rien n'appartenait à personne, tout appartenait à tous. Si bien que si un paronnier voulait se retirer après quinze ans de communauté, il le pouvait, mais les mains nues, seulement avec ses vêtements, qui pourtant étaient communautaires, car on n'osait pas le laisser partir nu. »¹

Les communautés agricoles de *paronniers* ont existé un peu partout en France à partir de l'époque féodale, jusqu'au début du XXe s. Il est difficile de préciser à quelle époque ce mode de vie a commencé car ces associations, sans accord écrit, reposaient sur des accords tacites, dits *taisibles*. On ne trouve des actes de création ou de reconduction des communautés, qu'aux XVII^e et XVIII^e s, alors que leur fin approche. Souvent elles disparurent avant le XVII^e s. Notre région, est la dernière où elles ont subsisté. Non loin de Thiers la famille Ferrier, dite communauté d'Escotal, existait encore au début du XX^e s. Le terme « communauté » est rarement employé. Dans des actes on trouve "*consorts communs en bien*" ou une formule équivalente.

Etymologies.

Le mot *paronnier* vient du vieux mot français *parçon*, portion, part. Il qualifie une personne² qui prend part, participe, un associé, un héritier (*cohéritier*), un partenaire. On trouve ces variantes de noms : *parcener*, *parcenier*, *parçonner*, *parsonier*, et l'adjectif *parçonner*. Tous ces mots français : portion, part, partie, partenaire, participer, sont fondés sur la même racine et font partie de la même famille. On dit aussi *parier domanial*. En Anglais le mot le plus proche est *partner*. « *Personnier* » est une erreur. Un *paronnier* est un membre, « une tête », d'une communauté agricole, du Moyen Âge au seuil du XXe s. On dit aussi *communauté taisible*.



Taisible vient du latin *tacere*, qui signifie taire et donne également *tacite* : non-dit expressément. Ces communautés reposaient sur l'accord tacite des individus les uns envers les autres et envers la communauté. Ces accords étaient non écrits, non-dits, en silence. Par opposition à un accord *expresse* qui est écrit, comme un contrat notarié. Les communautés sont nommées en fonction de leur composition (*frèresche*), de leur constitution (*communauté taisible*), ou globalement (*parsonnerie*).

Organisation d'une communauté.

Une communauté taisible est une cellule familiale ou socio-économique. Elle se forme autour d'un chef qui organise l'exploitation collective d'un bien commun, en indivision au fil des générations. La communauté englobe plusieurs couples apparentés, avec leurs ascendants et descendants. Chaque membre de la communauté a une *part* du patrimoine commun. C'est de cette *part* que viennent les mots « *paronnier* » et « *parier domanial* ». Ces communautés étaient des groupements en propriété indivise, dont les membres solidaires étaient régis par des règles communes non écrites (communautés *taisibles*). Elles étaient dites *taisibles* parce qu'elles étaient liées par la parole donnée. Simple logique dans une société rurale où peu de gens savaient lire ou écrire. Ces communautés taisibles étaient aussi appelées *parsonneries*.

Elles étaient appelées *frèresches*³ si elles étaient formées de familles et fratrises, ce qui était courant. Par la succession des générations, les *frèresches* comptaient les parents, oncles et tantes, les enfants, cousins, neveux, etc. avec éventuellement des domestiques de maison ou de ferme, bouvier, berger, etc. La dernière

¹ Les étoiles de Compostelle. Henri Vincenot. Ed. Denoël. Octobre 1987.

² On dit « une tête », qui est en principe un homme. Rares sont les femmes prises en compte.

³ On trouve indifféremment *frèresche*, *frèresche*, *frèresche* et *frèresche*.

de ces communautés a été juridiquement dissoute en 1912. Les communautés taisibles se rencontraient surtout dans des régions boisées découpées par les reliefs, défrichées tardivement. Favorables à l'élevage bovin et ovin ces zones demandaient beaucoup de main d'œuvre. Elles étaient le plus souvent à l'écart des bourgs. Lorsque le nouvel habitat se limitait à une ferme, plus ou moins grande, voire à un hameau, sans créer un nouveau village, la ferme ou le hameau était mentionné comme *écart* dans les cadastres anciens. Il est arrivé qu'une communauté donne naissance à un hameau le jour de sa dissolution, les groupes familiaux s'installant dans des maisons, les unes à côté des autres. La vie des *parsonniers* était simple, consacrée au travail et à l'entretien de leur maison. Ils fréquentaient peu l'extérieur. Leurs principales sorties consistaient à aller à l'église de leur paroisse. La fréquentation des cafés et auberges était désapprouvée. Des auteurs pensent que la formation de ces communautés est en rapport avec le fait de gagner des terres⁴ sur des friches ou des bois, pour les cultiver ou y installer des habitations. C'est, d'après eux la raison pour laquelle ces communautés sont en bordure de villages. Un exemple proche d'Allègre : le hameau de Chambarel-le-Jeune, aujourd'hui fondu avec celui de Chambarel-le-Vieux pour former le village de Chambarel.

Indivision et autarcie.

Les communautés se caractérisaient par la réunion sous un même toit de tous leurs membres, unis par des liens familiaux ou par l'intérêt de la communauté. On y vivait « *au même pot, au même sel et au même feu* ». On exploitait en commun un patrimoine indivis transmis intégralement de génération en génération. Les entrées et sorties de la communauté n'étaient pas impossibles mais strictement encadrées. Les *frèresches* ou *communautés taisibles* vivaient fréquemment en autarcie. Plusieurs d'entre elles fabriquaient des objets qui étaient vendus sur les foires au profit de la communauté. Tout ce qui pouvait soustraire un associé à une communauté était évité.

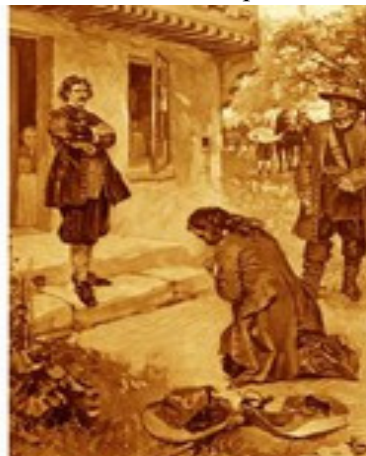
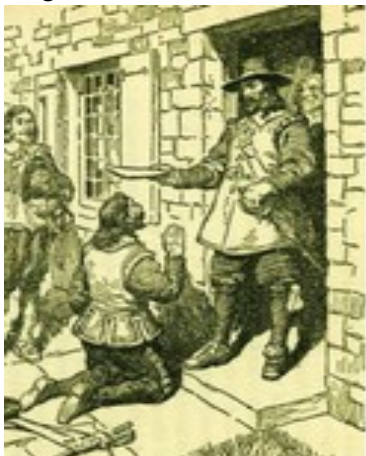
En effet l'autosuffisance y était acquise par la répartition du travail et des techniques. Si une loi de conscription désignait un membre pour partir à la guerre ou remplir ses obligations militaires, il manquait à la communauté. De même pour la religion. Le



maître décidant des mariages au bénéfice de la communauté, il n'était pas souhaité qu'un membre du clergé y vienne regarder de trop près.

Le maître.

En général le maître, chef de la communauté, est élu. Il peut être désigné par tacite acceptation. On choisit le



plus âgé ou le plus expérimenté. Le maître peut être illettré, incapable d'écrire ou signer. Ce sont ses qualités personnelles qui comptent le plus. Il est arrivé que des jeunes gens soient choisis. Ce rôle ne lui procure aucun revenu ni avantage. En général le maître choisi dirige la communauté jusqu'à sa mort. Le maître doit conduire l'exploitation et défendre les intérêts de la communauté. Il exerce son autorité morale sur les membres du groupe, mais sans trop faire montre d'autorité. Il signe ou paraphe les actes, baux, ventes, et même les contrats

de mariage au sein de la communauté. Sous l'ancien régime, en cas de bail afferme, c'est lui qui faisait aveu des terres auprès du seigneur ou propriétaire, noble, religieux ou roturier, et donnait le serment de foi et

⁴ Défrichage appelé en général *essartage* ou parfois *sartage*.

hommage. Au Moyen Âge il plaçait ses mains entre celles de celui dont la communauté « tenait » les terres qu'elle exploitait et où elle vivait. Le seigneur renouvelait alors le bail concrétisé par un document écrit. Un seigneur local faisait le même serment vers le seigneur qui lui était supérieur. Lui seul figure sur les rôles de taille. Il représente le groupe. Seul également, il connaît tous les détails de la situation financière de la communauté, et le montant de sa fortune, normalement gardée secrète. Toutefois, en cas de problème grave, il peut demander l'avis de tous les *parsonniers*. Le maître va au bourg le plus proche pour les foires et marchés, et pour régler les affaires de la communauté.

La maîtresse.

Outre le maître, la communauté se donne une maîtresse. De façon à éviter la convergence d'intérêts, la

maîtresse n'est jamais l'épouse du maître. Elle est choisie par les femmes, parmi les femmes. Elle commande les travaux féminins dont les repas, la cuisson du pain, la fabrication du beurre et des fromages, fait l'éducation des enfants, soigne les personnes âgées et les malades. Son rôle est essentiellement celui de la « maîtresse de maison ». Les



hommes travaillant la terre ou aux métiers qui font rentrer de l'argent, ce sont les femmes et les enfants qui gardent le bétail et la basse-cour.

Les parsonniers.

« Les *parsonniers*, ou *pariers domaniaux*, sont les personnes qui prennent part à la communauté. Ils partagent entre eux, à égalité, les dépenses et les revenus de l'entreprise commune. Ils disposent de quelques biens personnels à l'intérieur de la communauté, vêtements, lit et quelques meubles personnels. Les biens immobiliers du domaine sont conservés en indivision, et tout est fait par le maître pour qu'ils le restent. Cependant, juridiquement, chacun reste propriétaire de tel ou telle parcelle transmise par héritage. La terre n'est commune qu'en ce qui concerne son exploitation, et non pas au regard de son appropriation, qui reste individuelle. La part des profits revenant à chaque *parsonnier*, dont chacun représente « une tête », pour la répartition, est la même pour tous quelle que soit l'importance de sa part du domaine foncier. « En dehors de la *parsonnerie*, les *parsonniers* peuvent posséder des biens fonciers individuels, qu'ils donnent en location, et dont ils tirent des

revenus personnels, indépendants de ceux de la communauté. On peut donc être à la fois travailleur rémunéré membre d'une association d'un côté, et rentier du sol de l'autre, mais obligatoirement en dehors de cette



association. « Le nombre des membres d'une *parsonnerie* est très variable, mais généralement compris entre 20 et 60. Dans ce nombre peuvent entrer quelques domestiques non membres de la communauté, et de ce fait simples salariés comme dans toute exploitation agricole, et relevant eux aussi, de l'autorité du maître ou de la maîtresse.

Entrée dans une communauté.

« Quand il n'est pas né dans la communauté, le *parsonnier* y entre généralement par mariage, en épousant un membre d'une communauté voisine. L'affaire est traitée entre les chefs des deux communautés. Le nouveau marié, ou la nouvelle mariée, quitte alors définitivement son ancienne communauté pour la nouvelle, en apportant un dot qui entre définitivement dans les biens de la communauté d'accueil. S'il devient veuf ou veuve sans enfant, il peut rejoindre sa communauté d'origine, mais en emportant ses seules vêtements et son

pécule personnel, sans récupérer sa dot. Autant que possible, les mariages se font par échange entre deux communautés. Par une double union l'une donne une fille et on lui rend un garçon, et réciproquement. Il y a ainsi substitution de personnes et de droits. »

Sortie d'une communauté.

« Un *parsonnier* peut demander à sortir de la communauté, mais il ne pourra plus jamais y revenir. Il pourra alors emporter ce qui lui appartient en propre, en général juste un peu de linge, voire une armoire, et éventuellement percevoir une petite indemnité. Il ne pourra rien réclamer de l'héritage de ses parents à leur décès s'il est parti de leur vivant. »

Dissolution d'une communauté.

Les communautés pouvaient se dissoudre faute d'héritiers, de descendants, ou pour des causes exogènes telles qu'épidémies, série de mauvaises récoltes, lois défavorables, etc.

Aux XVII et XVIIIe s, siècle des lumières, les économistes éteint opposés aux communautés qu'ils accusaient de mille maux, dont la consanguinité, l'immobilisme face « au progrès », vie en autarcie au détriment de la main-d'œuvre villageoise. Les membres, réunis en conseil, pouvaient voter la dissolution de leur communauté.

Une explication

A leur naissance fut le besoin de se grouper pour remettre en culture les immenses territoires du centre de la France dévastés par les guerres de Cent Ans et laissés en friche au sortir de cette période. Mais d'autres auteurs les font remonter avant l'An Mil. Voltaire mentionne les *parsonniers*⁵, suivi par Diderot et d'Alembert dans leur grande Encyclopédie.⁶ Rétif de la Bretonne⁷ et Michelet les mentionnent également. Ces communautés agricoles étaient dirigées par un maître ou d'une maîtresse élus, qui ne pouvaient être mari et femme, ni frère et sœur, ni père et fille, pour éviter le favoritisme. Le maître décidait le travail, les achats et ventes, les mariages. Il représentait la communauté lors des foires, procès, relations avec le propriétaire. La maîtresse régissait la maison la cuisine, la basse-cour, la fabrication du pain et des fromages. Les communautés pratiquaient l'accueil des pauvres. Leur hospitalité était emblématique.

La mainmorte.

Principe formulé par Antoine Loysel: "*Serfs ou mainmortables ne peuvent tester et ne succèdent les uns aux autres, sinon tant qu'ils sont demeurant en commun*".⁸ La mainmorte en vigueur sous l'ancien régime est la raison majeure de la formation des communautés taisibles. A contrario la disparition progressive de la mainmorte peu avant ou peu après la Révolution, selon les régions, explique la disparition progressive de ces communautés. La mainmorte est l'impossibilité faite aux petits paysans « en servage » au Moyen Âge de transmettre les biens dont ils disposaient de leur vivant. A sa mort il ne peut transmettre son patrimoine. Pour échapper à la mainmorte certaines familles se muent en communauté taisible. Pour qu'une communauté soit prise en compte il faut qu'elle soit agricole et que tous ses membres demeurent ensemble leur vie durant. Le départ d'un membre de la communauté ne se fait que « nu », avec ses seuls habits ordinaires. Les membres d'une communauté vivant ensemble, sous le même toit, au même pot et au même feu, à la mort de l'un d'eux, la communauté continue à fonctionner et la mainmorte ne s'exerce pas. Les biens en commun restent en



Le juriste Antoine Loysel et son écu (armes parlantes).

⁵ Dictionnaire philosophique. Article sur l'économie domestique.

⁶ Grande encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Article sur les communautés moraves.

⁷ Les Posthumes.

⁸ « Serfs ou mainmortables ne peuvent tester et ne succèdent pas les uns aux autres, sauf s'ils habitent en commun. » Antoine Loysel, juriconsulte (1536-1617) connu pour avoir collecté les principes du droit coutumier en France.

commun. Rien n'appartient plus à l'un qu'à l'autre et chacun ne possède rien en particulier. Le seigneur, noble, religieux ou bourgeois qui tient⁹ les biens globaux de la communauté, ne peut exercer son droit de mainmorte que quand la société est dissoute. Adoucie au XVII^e s, la mainmorte est abolie par un décret de 1790. Plus tard le Code Civil de Napoléon ne reconnaît plus que les communautés conjugales.

La mortaille¹⁰.

Antoine Loysel : "*Pour succéder en bordelage, sont requises deux qualités à la personne de celui qui veut y succéder, la première, qu'il soit héritier du défunt bordelier, la seconde, qu'il ait été, au temps de son décès, commun avec lui, et s'entend commun par communauté coutumière ou convenue, et en sera le seigneur saisi, lesdites qualités défailant*". Des communautés taisibles persistent cependant dans le centre de la France, en Franche-Comté et surtout en Auvergne et Velay. Les conditions de vie et de travail poussent à la solidarité familiale et communautaire ces sociétés rurales anciennes. Dans ces régions, la formation d'une communauté taisible permet encore d'échapper à la *mortaille*. Ce droit de mortaille permettait au seigneur d'un lieu de capter les biens d'un paysan mort sans descendant direct naturel (*déshérence*). Il s'exerçait au titre du *bordelage*¹¹ et était considéré comme le droit le plus lourd à supporter pour les serfs. Mais si les biens d'un paysan décédé étaient en commun avec d'autres, ils ne pouvaient être enlevés à cette communauté de fait par le seigneur.

Vers la fin des communautés taisibles.

Dès 1783, puis sous Napoléon, des assemblées provinciales où elles sont nombreuses et vivaces demandent leur dissolution pour ne reconnaître que les communautés conjugales. Les progrès de l'agronomie vont eux aussi à l'encontre des communautés. Des critiques s'expriment. L'indivision empêcherait la formation d'une classe diversifiée composée de petits propriétaires. La communauté freinerait les initiatives individuelles, l'innovation, et limiterait les investissements. La main d'œuvre familiale mettrait au chômage la main d'œuvre professionnelle extérieure. Les mariages en interne accroîtraient la consanguinité. Se rapprochant du XX^e s, les innovations techniques, la recherche de productivité, font reculer l'organisation traditionnelle du travail et l'économie de subsistance. L'une des dernières communautés, peut-être la dernière, fut la communauté des Ferrier, à Escotal, non loin de Thiers. Elle existait encore en 1904. Un *blog* la perpétue.

Habitat et toponymie.

Des communautés ont regroupé jusqu'à une quarantaine d'individus. Peu à peu il fallait agrandir le bâtiment initial. L'ensemble bâti prenait l'aspect d'une maison forte, en U, en carré, sans forme prédéterminée. Parfois la communauté constituait un ensemble de maisonnettes, granges, étables, bergeries, porcheries, ateliers, forge, four, plus ou moins imbriquées.

La maison commune, est souvent haute, vaste, avec un étage et un grenier au-dessus. Elle est en pierres dans notre région. Il semble qu'on leur trouve un point commun : la couverture en tuiles et la faible pente des toitures. Les dépendances sont d'amples dimensions. Leurs toitures sont portées par de gros piliers de bois, des troncs d'arbres taillés. Les matériaux sont identiques à ceux de la maison. En Auvergne on ne trouve pas souvent des cours fermées qui sont plutôt typiques des plaines fertiles. L'habitation, le plus souvent très ancienne, se développe au fil des nécessités, sans souci d'ordre. A la dissolution de la communauté, les familles ne se sont pas toujours séparées. Les maisonnettes ont pris de l'indépendance et formé des hameaux. Il est parfois difficile de faire la part de la communauté et du lieu. Ces lieux sont souvent isolés ou un peu à l'écart d'un village, la plupart du temps exposés au sud.

Le nom de la communauté ou du domaine a parfois été élargi au hameau voire au village. Selon les régions et les parlers locaux ces noms prennent des tournures et terminaisons identifiables. Tous les noms de lieux ne proviennent pas de ceux de communautés qui y ont vécu. De même les communautés n'ont pas nécessairement tiré leur nom du site où elles ont vécu. Mais des lieux demeurent liés à des communautés. Soit que la communauté ait pris le nom du lieu, soit que le lieu ait gardé celui de la communauté, de la famille fondatrice ou dominante, voire le prénom d'un maître. Des communautés ont donné un nom à leur

⁹ Forme de possession dite « tenure », attachée au vouloir du roi et descendant de rang en rang vers les nobliaux les plus petits, chacun n'étant pas plus « propriétaire » de ses biens que les servants eux-mêmes. Par contre les biens étaient transmissibles par la succession, mais suspendus au vouloir de tel duc, comte ou prince qui pouvait attribuer une châtellenie à une autre famille s'il le souhaitait, seuls les biens meubles échappant à une telle décision.

¹⁰ Mortaille : comprenez l'impôt appelé la taille, exercée au moment de la mort d'un servant. Le serf était dit mortailable.

¹¹ En Bourbonnais et Nivernais, le *bordelage* était une redevance seigneuriale consistant en une part de la production agricole que les serfs, ou paysans, devaient payer en nature ou en argent. Le paysan y échappait s'il vivait en communauté. Un héritier direct pouvait succéder à un défunt soumis au bordelage, mais payait un droit très élevé.

domaine, et ce nom a pu se perpétuer. Ces noms de lieux se sont parfois formés à partir d'un des noms des *parsonniers* qui souvent étaient leurs prénoms ou sobriquets : les Arnaud(s), les Darnault (*d'Arnaud*), les Astiers, les Bernardes, les Girards, les Guerrin(s), les Robert(s), les Valentins, le Martinet (*le petit Martin*), les Surrels (*los Surrelze*), les Jaults (*les coqs*), peut-être Mestrenac (*le maître*). Ils ont pu se former à partir d'une particularité du terrain attachée à une personne et commode à utiliser pour les gens de l'époque (Champ-Rigaud, Roche-Arnaud, Roche-Jean, Font-Arnaud). Ils ont pu conserver le nom d'une profession exercée au sein de la communauté, mais qui sans doute est devenue leur sobriquet (les Garniers). D'autres noms, les plus nombreux naissent d'une particularité du terrain : Soleilhac, l'Arboulet, le Chier, le Monteil de Vernassal.

Menu d'une journée en communauté taisible.

La suite est documentée à partir du XVIIIe s. Le rythme de la journée était cadencé par la durée des jours, le beau ou le mauvais temps, trop chaud soleil, pluie ou neige. Les travaux étaient, et sont toujours, dictés par les saisons et la longueur du jour. Travaux dans les bâtiments, granges, locaux des bêtes ; labours, semailles, récoltes, moissons, etc... Un petit déjeuner se prenait au lever du jour ou, l'hiver, vers sept heures du matin. En milieu de matinée, venait un « casse-croûte » composé d'une soupe aux légumes, au lard ou au lait, puis de fromage avec parfois des pommes de terre cuites à l'eau, sans oublier le pain. Fruits selon la saison, pommes, poires, fraises, pêches, prunes, raisin... Le dîner¹² vers midi était le repas principal. On mangeait un plat de pommes de terre, choux ou haricots secs au lard, et un plat à base de farine. Au souper, lorsque les travaux s'arrêtaient faute d'y voir clair, ou vers sept heures du soir, le plat de légumes était remplacé par une soupe aux légumes avec des tranches de pain trempé. Dans certaines fermes, un second plat était constitué par *des pâtisseries rustiques*. Les belles saisons, avec les travaux des champs, le rythme s'accélérait et se densifiait. Lever en même temps que le jour, vers trois heures et demi ou quatre heures. Casse-croûte en milieu de matinée. Dîner pas trop lourd pris en groupe à la maison ou au champ. L'après-midi pouvait être coupé d'une pause avec un second casse-croûte composé de pain et de vin. Le souper attendait la fin du jour. Avant la Révolution, on ne mangeait beaucoup de légumes et de céréales. La viande des porcs, moutons, veaux, s'ajoutait aux repas pendant la saison des gros travaux. L'orge mondé, l'épeautre, le blé (variétés anciennes), le blé-seigle, se consommaient abondamment depuis le Moyen Âge, notamment avant l'arrivée de la pomme de terre. L'ingénieur agronome Claude Cheverry mentionne qu'à Pervy, 20 doubles décalitres, 240 kg, étaient consacrés à la consommation d'orge. Moulu en farine ou consommé en grain, l'orge entrait dans la préparation d'un grand nombre de plats, dont des soupes d'orge cuites dans de l'eau et du lait. Pendant les travaux des champs, on buvait du vin issu de vendanges locales, coupé d'eau¹³. Outre le vin, les boissons étaient des bières et des cidres réalisés à base de fruits et plantes du lieu. Dans les communautés comme dans le reste de la population rurale, on marquait les dimanches et les fêtes religieuses¹⁴ et les heures des prières. Religieuses, d'inspiration celte ou païenne, les fêtes donnaient lieu à force amusements.



(à suivre...)

Gilbert Duflos

¹² Le dîner, qu'on appelle de nos jours le déjeuner. Le souper était notre actuel « dîner »...

¹³ Le vin permettait d'assainir l'eau. Le vinaigre était le plus souvent fait à base de jus de divers fruits acides.

¹⁴ Les saints patrons de la communauté et du village le plus proche, de la paroisse, du diocèse, etc.

Dans la famille Martin

Les fils

Germain Louis Martin, historien de l'économie et homme politique

Ndlr : Après cette présentation élogieuse, le journal La Haute loire publie la plaquette de Germain Louis Martin, à partir du 27 novembre et jusqu'à début décembre 1899.

Les sujets en sont assez divers. Nous avons groupé les textes poétiques en premier.

Extraits / Variétés / En Velay

Nous commençons aujourd'hui la publication de la récente plaquette En Velay de M. Germain-Martin, dont nous avons récemment donné un compte rendu.

Soleil levant (Impression d'août)

Il n'est point encore cinq heures. Nous voici sur la grand' route conduisant à Clermont, près de la Croix de la Paille¹. Nos regards se portent sur le Puy. Dans un fond douteux, des tonalités vives et dorées semblent partir d'un disque enflammé. Le clocher de la basilique Notre Dame laisse passer au travers de ses baies romanes de longues aiguilles de feu et la pierre blanche, formant le pignon, le plus élevé, étincelle. Les toits du monument semblent embrasés et les plombs renvoient des éclats des rayons qui les frappent.

Tandis que le sommet de la cathédrale flamboie telle qu'une châsse de métal fin, sertie de pierres précieuses, sa façade reste mystérieuse et sombre. Les grandes baies inférieures offrent des tons bleutés, noirâtres et multiples. Quel recueillement n'inspire pas ce parvis du temple avec son déploiement régulier, tout au sommet des « Grazes² », son architecture sévère mais assez ajourée pour n'être point lourde.

Le mystère de la foi, la prière grave, la vierge pure dont la ville est le fief, autant d'idées symbolisées par cet édifice, véritable chef-d'œuvre de l'architecture romane de l'ancien Velay - malheureusement restauré dans plusieurs endroits.

Et pour que le castel divin domine encore mieux la cité, voici de longues banderoles de buées l'entourant qui font presque disparaître les toits des maisons de la ville.

Le soleil levant se joue au milieu de cette brume et l'on croirait contempler une longue traînée de poussière

d'opale. La cité du Puy-Sainte-Marie recouverte d'un voile de tulle fin paraît doucement recueillie aux pieds de Notre Dame d'Anis³. Sous ce délicat tissu pailleté apparaît, de distance en distance, un fond rougeâtre ; de ci, de là, émergent des clochetons bizarres, des tourelles percées de baies noires. Et dans le haut, courent, sur un rocher revêtu d'une mantille brumeuse, des murailles et des créneaux. Le brouillard qui règne dans la vallée de la Borne nous cache les premiers plans de la ville et nous croyons être devant le Puy d'Anis, la *dolce et felice* cité du bon chroniqueur Médicis.



Soleil couchant (Impression d'août)

Du sommet de Ronzon⁴, entre les six et sept heures du soir, nous assistons à l'embrasement de la ville d'Anis. Les feux du soleil se jouent sur toutes les vitres des baies donnant au couchant et la façade de Notre Dame, son clocher, les tourelles du séminaire sont baignées dans la lumière. On voit les détails d'architecture ;

1- Le Mont de la Croix de Paille (757 m) est un contrefort volcanique de la Denise. Il existe une carte postale « Vue panoramique prise du Mont de la Croix de paille.

2- La rue des Grazes est une ancienne voie d'accès à la cathédrale, dans l'axe de la rue des Tables, rempacée par le grand escalier actuel construit de 1844 à 1850. On l'appelait : en la graza (1204), in gradibus (1247), rue des Grazes (1654), du latin gradus et de l'occitan graza, marche d'escalier. Cette rue pénétrait directement par le tunnel du grand porche jusqu'au chœur de la cathédrale (XIe-XIIIe s.), disposition unique imposée par la configuration des lieux. Jean Chervalier. Dictionnaire des rues du Puy. Editions Jeanne Laffitte. 1985

3- Sur le mont Anis se trouvait un temple païen dédié à Adidon. Le mont Anis fut un lieu de culte romain entre le Ier et le IIIe siècle. La première construction chrétienne date du Ve siècle et sera transformée au Xe siècle avant de devenir cathédrale.

4- Le Mont Ronzon est partagé entre les communes d'Espaly-Saint-Marcel, Vals-près-le-Puy et le Puy-en-Velay.

remarquez-vous les damiers qui ornent ça et là l'édifice ? Voici les hautes colonnes et les chapiteaux, chargés de fruits et de feuilles d'acanthé, supportant les arceaux en plein cintre. La voûte qui donne accès dans le sanctuaire est moins sombre que par le soleil levant ; un oeil bien exercé perçoit la silhouette d'un autel dont les ors brillent et se détachent sur un fond bleuté. La pierre volcanique change sans cesse de teinte ; regardez, elle est rosée, là voilà presque dorée ; mais lentement voici qu'elle s'assombrit et donne des reflets métalliques nombreux, telle une poterie dont les sels d'argent ou de plomb, cuits par des feux puissants, jettent des éclats sans cesse nouveaux, suivant l'angle sous lequel on les perçoit.

Sur la gauche de la basilique, le rocher d'Anis offre deux grottes bien éclairées et les eaux qui s'élèvent régulièrement sous des rayons très vifs, retombent en un chapelet de perles. Les toits rouges de la ville sont pressés enchevêtrés, bizarres, ainsi qu'un grand champ de coquelicots dont la surface serait irrégulière.

Le rocher Saint-Michel avec son sanctuaire semble toujours recueilli ; on dirait que, sentinelle avancée, il veille sur la cité dont il a la garde.

Mais quels éclats sur les bords de la grande coupe dont le Puy est le centre ! La Roche-Arnaud, le Brunelet, et les gorges de Peyredeyre brillent et ont revêtu un voile tressé de fil d'or et d'azur. Le donjon de Polignac offre une architecture qui attire les regards et la superbe allure de ses lignes paraît toujours menaçante pour les habitants des alentours. Faites le guet, gens de l'évêque, le seigneur pilleur n'est pas loin ! Tout au fond, le mont Mézenc, la chaîne des Cévennes, dont les contreforts exécutent une chevauchée désordonnée, sont rouge feu et leurs contours se fondent avec les tons embrasés du ciel. De longs nuages courent à l'horizon, lançant des flammes dorées, bleues, orange, rouge sombre. Quelle riche palette offrent ses multiples couleurs, ses tons inimitables, sur le ciel couchant du Velay !

Arlempdes

Situé sur les bords de la Loire, dans un lieu très encaissé, non loin des confins de l'Ardèche et de la Haute-Loire, l'antique village d'Arlempdes paraît toujours garder le cours du fleuve contre les incursions de pillards ou des hérétiques du Midi qui voudraient pénétrer dans le Velay. C'était, autrefois, une sentinelle vigilante du diocèse, capable de soutenir de longs sièges en faisant payer un large tribut de sang à quiconque lui forçait la main. D'ailleurs, les abords en étaient pénibles pour ceux qui suivaient les sentiers escarpés conduisant du Vivarais au Velay.

On peut actuellement atteindre à pied ce bourg, pittoresque entre tous, en quittant à Costaros la grande route du Puy à Pradelles. Après avoir parcouru quelques kilomètres assez praticables, on se trouve sur une



descente rapide où les cailloux petits, pointus et nombreux, se soulèvent, grincent et glissent sous les pas, heurtant de gros blocs enguirlandés de buissons et d'arbustes, semés à profusion dans de profondes ravines ; et le choc des pierres, qui rappelle un bruit désordonné de castagnettes, s'éteint parmi les racines de cette végétation enchevêtrée.

Au fond de l'une de ces immenses déchirures de terrain âpre, inculte et sauvage, Arlempdes est enlacé au flanc d'un rocher. Pas de grandes auberges ; des maisons basses dont la tuile ou la pierre couvrant les toits est rongée par une mousse séculaire ; l'aspect, simple, primitif, a quelque

chose de robuste et de solide. Le clocher - une sorte de campanile, style roman auvergnat - offre au-dessus de la façade de l'église un peu lourde, mais originale, trois baies en plein cintre, trapues, enserrées entre deux robustes contreforts. De petites cloches, aux contours découpés sur un fond vert sombre, laissent échapper, lorsque le vent court dans la gorge, rude et sifflant, de vagues et tristes vibrations qui, douloureuses, se mêlent au murmure des sapins agités et se confondent un instant avec le bruit de l'eau heurtant les parois contre lesquelles la Loire livre avec violence une lutte séculaire.

Sur la droite de l'église, une croix aux sculptures gothiques dont les têtes naïves pleurent les morts du cimetière, depuis le siècle où elles en reçurent la garde.

Le château est sur la gauche. Un sentier grimpe jusqu'au sommet, traversant une triple enceinte appareillée avec des moellons énormes qui donnent un aspect redoutable aux murailles et aux portes garnies de créneaux, mâchicoulis, tourelles et échauguettes. Un couloir, dont un épais rempart et un rocher brut et nu, forment les galandages, conduit à l'esplanade. Ici les ruines courent de toutes parts. Voici les murs de la cour d'honneur ; leurs pans délabrés et décrépits laissent rouler à flots les pierres sur le sol ; à grand'peine une touffe de chèvre-feuille sort de son trop étroit corset de granit pour s'épanouir en faisant tomber

négligemment ses faibles tiges, ses fragiles et délicates fleurs, sur les plâtras et les cailloux. Dans bien des endroits les ronces ont glissé épaisses, tenaces, sur ces monceaux, comme pour dérober à la vue l'œuvre destructive du temps. Tous ces vestiges, ces travaux édifiés à tant de frais et de peine et maintenant abattus, gisant vaincus par les âges, offrent un spectacle dont l'œil et la pensée s'attristent.

Mais par l'imagination, on réédifie toutes ces hautes murailles, si l'on revit le temps où ce château fourmillait de meutes, de serviteurs, de soldats ayant à leur tête une dame et son seigneur, maîtres incontestés de leur aire et de leur être, soudain un désir s'élève dans l'âme : on voudrait revoir en cette enceinte une fête d'antan, un départ pour la chasse. Le cadre étant grandiose pour une existence souveraine ! Aujourd'hui, chasses, fêtes, la vie même en ont disparue et ce serait pourtant une mort vaste et calme si n'étaient les hôtes actuels de la cour d'honneur : de vieux oiseaux de proie qui laissent quelques plumes parmi les ronces ou les longues fentes des murs, comme pour montrer au visiteur leur suzeraineté sur tous ces immenses débris.

Continuons, au travers des broussailles, notre course pénible jusqu'au mur d'enceinte qui occupe les bords extrêmes de l'esplanade, linceul délabré enveloppant toutes les autres ruines. Un mur du corps principal de l'habitation est assis sur le rocher qui encaisse la rive gauche de la Loire. Les hautes ouvertures qui ont perdu leur encadrement grandissent sans cesse, déchirées chaque jour par les vents et le climat ; et cette grande surface, blanche autrefois, maintenant grise, noire, laisse voir par de vastes découpures l'eau bleue qui coule en bas, vite, vite, toujours prête à emporter les débris des vieux remparts. Sans cesse ils tombent, laissant la branche de lierre, leur soutien séculaire, se pencher sur l'abîme pour chercher le moellon qui lui échappe ou les feuilles et l'œillet bon voisin entraînés dans la chute.

Tout à l'extrémité de la grande muraille, derrière un monceau de pierres, vous découvrez un lieu tout intime, parfaitement conservé – ironie des injures du temps – donnant sur le fleuve et que nous nommons, sous l'influence de la pudeur britannique : WC.

Au sud de cette plateforme, en amont du courant, changement de décor. Au premier plan, une petite chapelle romane, délicate et gracieuse, sorte de bijou serti en cabochon sur le bord du rocher. Une végétation luxuriante et des corbeaux ont envahi l'intérieur. Approchons du parapet avec précaution. A quelques centaines de pieds au-dessous, la Loire décrit une grande courbe ; bien que resserré, son lit offre une vaste

nappe de blancs cailloux ; car, par les grandes sécheresses, le fleuve est réduit aux proportions d'un modeste ruisseau. A vingt mètres, devant nous, une aiguille menaçante – coulée volcanique lourdement assise à sa base et très élancée au sommet – se dresse fièrement, sorte d'éperon placé sur le fleuve dont il coupe les eaux dévalant du Gerbier des Joncs, grossies par la fonte des neiges ou par les orages de montagne. Le torrent est refoulé à grand fracas et de grasses écumes blanches jaillissent très haut, puis retombent plus lentement en léchant le roc.



Derrière ce géant de pierre, la masse principale des rochers soutenant l'esplanade du château enfonce ses profondes assises dans les ondes en montrant de larges et effrayantes crevasses noires.

Plus en amont et au-dessus de la rive gauche domine une silhouette sombre, majestueuse dans sa forme quadrangulaire. Des piliers basaltiques jouent le rôle de cariatides et soutiennent le plateau dénommé par les gens du pays « le Camp d'Antoine ». D'aucuns prétendent que le lieutenant de César aurait établi un camp romain en ces lieux. Le fait est que la position est merveilleuse.

Mais la nuit descend lente et belle, précédée de jets de flamme violets et rouges qui accompagnent le soleil couchant. Les ruines deviennent plus grandes et plus tristes. Puis le vent s'élève du fond de la gorge, tirant des cloches du campanile roman des tons flûtés et plaintifs. L'ombre a tout envahi ; le mur d'enceinte semble grandir encore pour mieux envelopper les débris ; les ronces pressent plus fortement les parois des murailles, les fleurs ferment leurs corolles et se cachent sous les herbes qui se recourbent tout à fait sur les monceaux de pierres.

Les choses ont un air recueilli et doivent revivre le passé.

Les Cévennes en mi-juillet

Sur les six heures nous arrivâmes aux Estables. Ce petit village, construit dans l'un des nombreux plis de terrain qui ondulent au pied du Mézenc, n'a rien d'attrayant et, pour dire la vérité, la saleté y règne en maîtresse. Il faut cependant regarder les façades des fermes qui, par leur simplicité rude et sauvage, révèlent une existence très ancienne.

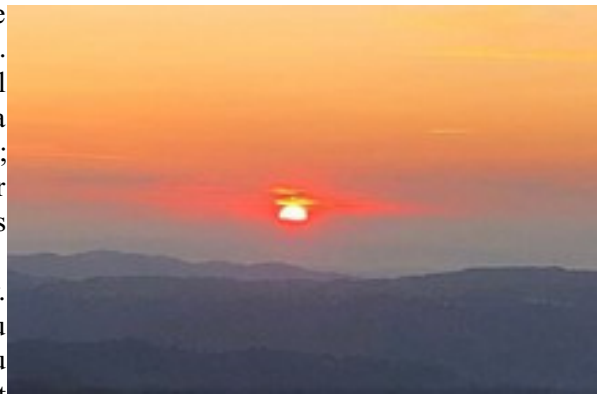
La journée avait été chaude. Nous nous arrê tâmes avant de nous engager dans un sentier qui mène à la maison du garde forestier et de là au sommet du pic dominant toute la chaîne des Cévennes.

Le soleil, aux trois quarts de sa course, baigne dans une douce lumière le flanc de la montagne qui fait face à l'ouest. Au premier plan, les herbes des prairies disparaissent parmi les tiges élancées des fleurs. Les hautes campanules mélangent leur teinte violacée à celle des pensées sauvages et, de ci de là, éclate le coloris vigoureux de l'arnica se mariant aux tons claires de la marguerite. L'effet produit rappelle les encadrements d'émaux limousins du XIIe s. Une odeur de foin parfumé flotte dans l'air calme.

Un étroit chemin est encadré par deux rangs de phonolithes qui ont emmagasiné tout le jour la chaleur et reflété la lumière. Aussi, lorsqu'on les frappe avec un bâton ferré en sort-il une note pure qui varie avec chaque pierre. Le son éclate et paraît se prolonger jusque dans la montagne. Quoi d'étonnant, ce superbe tapis aux couleurs nombreuses et variées ne cache-t-il pas un monceau de phonolithes semblables à ceux qui courent le long du sentier ?

Nous allions bientôt connaître à nos dépens la géologie du Mézenc. Si vous obliquez trop à gauche, du côté de Chaudeyrolles, vous ne remarquerez pas le chemin forestier qui conduit tout au haut de la montagne, en dessinant de nombreux lacets sur le flanc ouest. Tentez l'ascension par le nord-est. Elle n'offre aucun danger assurément ; mais une grande fatigue brise les membres après que vous avez escaladé une cascade ininterrompue de pierres aux formes bizarres, recouverte de mousses, sur lesquelles le pied glisse sans cesse. Ajoutez à cela les ennuis qu'occasionne un vent continu qui siffle et hâte la peau. Les paupières brûlent et l'on a toutes les peines du monde à retenir chapeau et pèlerine ; vous portez celle-ci sur le dos enflé comme une outre par les souffles très frais qui balayent constamment les points culminants de la chaîne des Cévennes.

Aussi est-il prudent de chercher un recoin pour s'abriter. Le soleil disparaît derrière les dômes d'Auvergne et du Massif central donnant au milieu des teintes bleutées du soir. Dans leur recueillement majestueux, ils semblent



tresser un voile épais qui protégera le sommeil de l'astre à son déclin. Sur les profils très nets de leur masse courent des banderoles colorées. L'or, l'argent paillent la nappe changeante du ciel sur laquelle éclatent, tels que des fusées bien vives, de petites taches rouge feu, orange, violet qui fondent lentement leurs coloris dans celui de la voûte céleste. En face, à l'est, les derniers rayons fouillent les plans successifs des monts du Dauphiné. Mais la brume envahit les contours de ce vaste cirque que l'œil découvre sur tous les points de l'horizon et nous descendons en biaisant sur le flanc est de la montagne. Un son de clochettes très doux, lentement cadencé, frappe nos oreilles, puis des bruits vagues de voix sont couverts par les notes criardes d'une corne. Les bergers des fermes, dont on devine au loin les grands toits de chaume, appellent et chiens et troupeaux. Au près de nous, des sources laissent couler une eau pure qui en minces filets glisse au travers des fleurs et des mousses. Sous le choc de l'onde, les pierres formant les parois du faible ruisseau, sans que l'œil les puisse percevoir, rendent des sons qui s'échappent en une gamme douce ; un vent léger l'emporte aussitôt de peur que ces murmures ne troublent le repos du Mézenc. Et, dans la brume, les arêtes du pic reproduisent une forme pyramidale ; le géant assoupi, veille mystérieux sur le Velay qu'il contemple, depuis des siècles, de toute sa hauteur.

§§§§§§§§§§§§§§§§

Avant l'aube, de la maison forestière, on aperçoit, grâce au clair de lune, le pic de la montagne encapuchonné dans une brume grisâtre. En pénétrant dans ce brouillard, le froid, l'humidité vous saisissent, et l'on désespère de voir lever le soleil : spectacle ardemment désiré. A peine entend-on la voix d'un compagnon de voyage ; l'humidité amortit tous les sons. Le froid, perçant les vêtements de laine, gagne les membres ; il faut marcher pour ne pas se laisser engourdir. Il va être quatre heures et le jour nous parvient gris au travers de la brume. Nous ne verrons absolument rien, c'est désespérant ; on se lamente sur le réveil matinal, mais inutile hélas !

Soudain un coup de vent dissipe les nuages – tel un changement à vue du châlelet – on découvre des plans successifs de montagnes qui semblent graduellement s'élever jusqu'à la voûte céleste. Tout au fond un long et majestueux déploiement de pics aux flancs blanchis, aux sommets bordés d'un liseré de feu. Nos regards se portent vers une masse, dominant toutes les autres, au-dessus de laquelle le soleil s'élève. La brume qui passe devant nos yeux nous voile son disque qui produit alors l'effet d'une grande hostie dont la circonférence serait ornée d'immenses rayons dorés. Mais voici l'astre dans tout son éclat. Il éblouit et baigne dans ses ondes lumineuses tout le Dauphiné.

Quelle chevauchée de monts et de vallées, large et profond de plusieurs centaines de kilomètres ! La neige des Alpes est pailletée d'or ; et sur toutes les crêtes que délimitent les différents points de cette profonde perspective courent des banderoles en feu, étincelantes, embrasées, ravissantes et merveilleuses.

A nos pieds, dans un désordre effrayant, L'Ardèche laisse voir les profondes crevasses de la chaîne des Boutières. C'est une mer agitée dont les vagues immobiles, mais cependant terribles, sont des montagnes



trapues ; leurs points culminants sont éclairés, mais les gorges restent toujours mystérieuses. A gauche, à droite et un peu en arrière, la surface argentée des lacs de Saint-Front et d'Issarlès dont on distingue à peine les contours. Vers le nord, la longue théorie des Cévennes et le Pilat. Derrière nous, les monts du Velay, la Margeride ; puis les plombs et les dômes graduellement illuminés par l'astre enflammé qui, échappé de l'ancre brumeux, dont le mont Blanc paraissant obstruer l'entrée, court au travers des cieux, du levant au couchant, dans son char d'or et de feu.

Les fermes qui précèdent le village des Estables ont ouvert leurs portes à de nombreux troupeaux. De toutes parts on entend les bruits de voix, les aboiements des chiens et le drain-drain des clochettes. Un guide veut bien nous indiquer

le chemin qui conduit à la Chartreuse de Bonnefoi. La route est plutôt triste. Nous n'apercevons plus le Mézenc et les profils lourds et dénudés des « suc » semblant monotones. Sur les bords du sentier, aucun arbre ; les fleurs même sont rares. On croirait que le roi des Cévennes les garde avec un soin jaloux pour sa seule parure.

Mais voici, à un tournant du chemin, un coup d'œil tout à fait différent. Devant nous, une grande croix se détache sur un fond de verdure très riche garnissant les flancs d'une vallée. Les toits rouges d'une vaste abbaye abritant des bâtiments aux murs bien blancs, aux grandes baies, nous révèlent la reconstruction totale du monastère du XVIIIe siècle. La Chartreuse de Bonnefoi repose dans ce vaste pli de terrain qui, fertile et boisé, paraît une oasis au milieu d'un désert de montagne. Le site est agréable. Mais, néanmoins, cet édifice que les hommes ont abandonné et la grande silhouette de la croix qui veille sur un vaste cimetière, laissent une impression pleine de tristesse. On songe aux morts qui reposent dans cette terre où des moines soutinrent les durs attaques des hérétiques, des pillards et des affiliés de la bande à Mandrin.

La présence des bêtes de proie n'est pas faite pour égayer le paysage. Mais sur le versant opposé quel charmant séjour ! Un bois touffu étale une verdure éclatante, indice de la fraîcheur du sol. Un sentier sur lequel se déroule un tapis de mousse permet de goûter les ombrages. Ça et là perce entre les touffes fleuries un rocher rompant les teintes multiples et colorées du parterre de campanules et de coucous qui bordent le chemin. Quelle flore riche et variée ! Au-dessus des humbles et vulgaires plantes, un lys martagon laisse voir la pourpre qui ensanglante son calice et, tout auprès, tombent les délicieuses clochettes des orchidées. Au travers des branchages, les rayons d'un soleil levant pénètrent, rendant les feuilles transparentes, éclairant de mille feux les gouttelettes d'eau qui coulent le long des mousses en formant de minuscules cascates. Tout auprès, les oiseaux lancent des trilles qui bercent doucement les pensées des voyageurs. Mais notre pas les effarouche et d'un vol rapide ils s'enfuient, indignés de voir leur sanctuaire violé. Quelle splendide demeure leur donne la nature, aussi ne faut-il pas s'étonner si dans le pays on l'appelle le « Bois des Princes ».

Ndlr : voici un texte humoristique et sensible en l'honneur d'un « compatriote disparu », le mulet remplacé par des véhicules à moteur...

A un compatriote disparu

Bonne bête, à la marche lente mais sûre, aux allures modestes, le Velay et le Vivarais ne connaissaient que toi, utile mulet. Et jusqu'en Avignon, tu accomplissais, le long de la vallée du Rhône, un voyage souvent

répété. Sans toi, la foire de Beaucaire eût été bien triste et incomplète. Grâce à ton courage, les produits du Centre, passant par le Velay, inondaient la vallée du fleuve ensoleillé. Puis tu rapportais en échange les beaux fruits et le bon vin⁵.

Le Puy était le lieu de repos de ton maître et le « faubourg du Breuil » son quartier préféré. Dans la ville, tanneurs, bastiers, fondeurs, ne travaillaient que pour toi. Nos pères te durent leur gaieté, brave mulet ; car, le vin généreux que tu apportais égayait leur âme. Il n'était certes point frelaté ni coupé d'eau. Tu mettais ton honneur à ne porter que du pur jus de raisin, bien claret. Aussi c'était une fête pour nos ancêtres quand ils vous voyaient descendre dans le vallon de Vals, nombreux mulets, et entendaient au loin le champ des muletiers.



Vous trottiez dans la ville faisant sonner de multiples grelots, agitant les pompons aux couleurs criardes et des plaques⁶ de cuivre qui, indiscrètes, disaient à tous les passants le nom de la belle du muletier. Vous alliez ainsi par la prairie du Breuil pour gagner la rue étroite ; bêtes et gens s'y entassaient dans de grandes auberges, aux larges écuries, aux cours spacieuses où l'on apercevait quantité de véhicules, tandis que les bâtiments qui encadraient ces locaux, d'une apparence peu confortable, étaient très vastes.



Au dehors, une enseigne peinte sur une laque de tôle où l'on voyait un cheval blanc, un écu et autres emblèmes, interceptant la lumière dans la rue étroite et rappelant aux voyageurs qu'ils trouveraient auprès de l'hôtesse bon souper, bon gîte, et peut-être le reste.

Souvent, tu fis preuve de courage, bonne bête. Par les vents froids d'hiver, lorsque la neige tombe et que la bise réussit à pénétrer dans les maisons, au travers des rainures, en poussant d'aiguës et longues plaintes, il est dur de traverser le Col de la Narce. Rarement tu succombas au froid et à la fatigue. Si l'on en croit la légende, tu voyageas par des temps tellement rudes que tu pus traverser le lac du Bouchet recouvert d'une nappe glacée, blanche de neige. Mais au centre de la coupe, tes maîtres qui s'étaient égarés sur ce fragile plancher reconnurent leur erreur en entendant des craquements sinistres. Remplis de frayeur - on le comprendra sans peine - ils promirent à Notre Dame d'Anis autant de livres de cire qu'ils en pouvaient peser, s'ils arrivaient sains et saufs sur l'autre rive. La glace résista ; mais quelle ne dut pas être l'agilité et la légèreté de ton pas, mulet, dont on raille facilement l'allure ! C'est bien futilité que de rire de toi, car il suffit d'examiner la finesse de tes attaches pour comprendre quels services tu peux rendre aux montagnards.

Bon ami disparu, il est probable que nous ne te reverrons pas. Le teuf-teuf a remplacé le son de tes grelots et il te dépasse de beaucoup en vitesse. Mais son voisinage est moins agréable que ne fut le tien, bonne bête pacifique, aux yeux dolents, aux allures souples, utile mulet.

(à suivre...)

5- Les vins du Vivarais que l'on consommait en Velay étaient transportés dans des outres (boutes) sur des mulets ou des chevaux des bâtés. Ce mode de transport seul praticable dans nos pays montagneux et dépourvus de bonnes routes, constituaient, autrefois, une industrie importante. On nommait Cotaulx ceux qui s'y livraient (p.390) Etienne Médicis, *Le Livre de Podio : ou Chroniques d'Etienne Médicis, Bourgeois du Puy*, t. 1, Le Puy-en-Velay, publiées au nom de la Société académique du Puy, par Augustin Chassaing / Imprimerie M. P. Marchesson, 1869,

6- Les plaques muletieres étaient utilisées pour relier les parties des harnais ainsi que pour identifier les mules. Elles étaient fixées aux tempes et servaient d'oeillères. Cf description des plaques muletieres in Albin Mazon, *Les muletiers du Vivarais et du Velay & du Gévaudan*, Le Puy-en-Velay, Impr. de Prades-Freydier, 1892.

Les oeillères et de têtieres en argent, en cuivre ou en étain conservées au Musée Crozatier au Puy-en-Velay sont ornées d'incrustations variées, de pièces repoussées ou ciselées, et de légendes aussi bizarres que naïves relève Marius Vachon¹⁶ : « Vive la Constitution — Vive la liberté ! — Vive le roi ! — J'aime Joséphine. — Ma mie est la plus belle fille du canton - A bas les aristos ! » wikipédia

Voyages aux pays volcaniques du Vivarais

Ce livre dont l'auteur est le docteur Francus, pseudonyme de Mazon Albin (1828-1908), est sorti des presses de l'Imprimerie de Roure à Privas en 1878.

Chapitre XIX Le Mézenc

Les Etables

C'était le 3 août 1877.

Nous partîmes du Béage à 4 heures, moi quatrième, tous à cheval, outre le conducteur qui nous suivait à pied, mais d'un pied infatigable, en prenant tous les raccourcis.

Il fallut d'abord descendre par la grand'route dans la vallée de la Veyradeire, pour remonter aussitôt après sur le plateau, par des sentiers plus ou moins marqués qui nous conduisirent au hameau des Sauvages, endroit bien nommé, car il est en dehors de toutes les voies de communication et les vents doivent y faire parfois d'effroyables concerts.

Des Sauvages aux Etables, des lauzes d'un mètre ou deux plantées en terre comme des menhirs, marquent la route, précaution fort utile aux époques de neige.

Toute cette partie de la contrée est assez terne. Elle n'est relevée que par le spectacle des grands pics ou dômes phonolitiques qui estompent en quelque sorte le paysage et lui donnent un cachet de majesté robuste.

Les rares fermes ou granges que l'on aperçoit sont entourées de frênes ou de playes ; c'est ainsi qu'on nomme ici l'érable blanc des montagnes. Toute la contrée est en pâturages avec quelques champs de seigle ou d'avoine.

Nous arrivâmes aux Etables à 2 heures 30. Ce village est dans une sorte de bassin au pied des deux colosses : le Mézenc qui lui dérobe la vue de l'orient, et l'Alambre qui l'abrite en partie contre les vents du nord. Il n'offre, d'ailleurs, rien de remarquable, et la petite notoriété qu'il peut avoir aujourd'hui lui vient uniquement des lignes que lui a consacrées George Sand dans le Marquis de Villemer. Les maisons sont basses comme il convient à un endroit où parfois la neige tombe pour ainsi dire par monceaux ; mais elles indiquent une aisance relative qui tient à ce que le village est situé sur la route de Fay-le-Froid au Puy, c'est-à-dire du haut Vivarais au Velay.

Les habitants, comme ceux du Béage, sont généralement grands et forts. On peut y voir l'indice d'une race indigène moins altérée par les croisements que dans les vallées. George Sand relève contre eux une réputation de rudesse et d'inhospitalité qui remonte au meurtre d'un géomètre envoyé par Cassini, qui fut pris pour un sorcier. Ils ont beaucoup changé et se montrent plus affables aujourd'hui.

Nous cherchâmes en vain l'auberge, indiquée par le célèbre écrivain, dont l'enseigne représentait "une certaine géante aux jambes nues et au carcan d'or, véritable tardigrade d'une étrangeté repoussante". Celle où nous entrâmes, tandis que nos chevaux mangeaient un brin d'avoine, se composait d'une cuisine où pendaient des flots de lard ou de salé sentant le rance à plein nez, et d'une pièce pour boire et manger où l'on nous servit le plus mauvais vin que j'aie jamais trouvé en montagne.



La prairie du versant occidental du Mézenc

Des Etables au Mézenc, on monte par une pente assez douce en suivant quelque temps la route de Fay-le-Froid, puis en traversant de riches pâturages qui ont dû être acquis par l'administrations des forêts, car elle y a essayé d'importants travaux de reboisement : nous guidions de notre mieux nos chevaux pour les empêcher d'écraser les jeunes sapins d'un vert tendre, mêlés à l'herbe drue. Si cet essai réussit, - ce qui malheureusement est douteux - toute la riche prairie qui recouvre le revers occidental du Mézenc sera remplacée dans un certain temps par une magnifique forêt. C'est dans cet endroit surtout que l'on trouve les plantes de la région alpine qui attirent chaque année un certain nombre de botanistes. Jamais peut-être nous n'avons regretté aussi vivement de n'avoir sur la science des plantes que des données trop élémentaires, ce qui nous empêchait de saluer par son nom, du haut de notre monture, chacun des trésors végétaux qui se pressaient à nos pieds. Nous remarquâmes de belles anémones jaunes, des bétaines, de véritables tapis de mousse et d'airelle - myrtille, où les pieds de nos chevaux s'enfonçaient comme dans un matelas, des

serpolets touffus comme on n'en voit pas dans les basses régions, et enfin des œilleux d'un rouge vif à faire mourir de dépit tous les rubans de la Légion d'honneur.

Dans les endroits ravinés par les eaux, nous pûmes constater que ce tapis de verdure reposait sur une épaisse couche de terre de bruyère, noire, grasse et d'une fertilité sans égale. Il paraît que certains jardiniers des grandes villes viennent jusque dans cette haute région pour en chercher.

Un panorama immense

Partis des Etables à 3 h 10, nous étions, juste une heure après, au sommet du Mézenc. Jusque là, nous avons joui seulement de l'immense panorama qui s'étendait à l'ouest, mais, à ce moment, comme un gigantesque rideau qui s'abîme dans la terre, le Mézenc s'abaissant subitement devant nos yeux, nous livrait le spectacle de toute la vallée du Rhône et des Alpes, depuis le Mont Blanc jusqu'au mont Ventoux.

Ce spectacle n'est pas de ceux qu'il soit donné à la plume ou au pinceau d'exprimer, et l'imagination même aurait de la peine à le concevoir sans l'aide de la réalité.

Au nord-est, à 80 ou 100 lieues de nous, à vol d'oiseau, le massif du Mont Blanc nous renvoyait les reflets du soleil couchant, et ressemblait à un temple colossal de glace où affluaient en procession, comme d'énormes fantômes, les pics sourcilleux des Alpes dauphinoises, à demi voilées par les vapeurs du soir, mais dont les casques neigeux étincelaient çà et là au soleil.

La sublimité de cet horizon écrasait le reste du tableau. La vallée du Rhône – cette grande route de la guerre et du commerce, de la barbarie et de la civilisation, à toutes les époques historiques – disparaissait en quelque sorte dans une véritable forêt de pointes montagneuses qui ne laissaient soupçonner ni le beau fleuve ni les fertiles plaines qui s'étendaient entre lui et les Alpes.

Postés au rebord le plus élevé et le plus escarpé du plateau central, nous avions en plein la vue du grand mur de glace et de granit qui sépare la France de tout le sud-est de l'Europe, mais, bien que le Mézenc surplombe, du côté du Vivarais le plus gigantesque des précipices, nous n'étions pas encore assez haut pour dominer et pouvoir fouiller dans ses grands replis le versant cévenol qui s'étend du Mézenc au Rhône.

Du sommet du Mézenc, on aperçoit distinctement l'origine des divers cours d'eau dont cette montagne est en quelque sorte la clé :

L'Erieux, qui débute à ses pieds et va presque en ligne droite se jeter dans le Rhône ;

La Doux, qui descend plus au nord, des montagnes de Saint-Agrève et serpente doucement, comme une vraie rivière centre gauche, jusqu'à Tournon ;



L'Ardèche, dont le bassin commence là-bas au sud-est derrière la magnifique et verte montagne du Suc de Bauzon, qui marque la limite des pentes abruptes du Vivarais avec la pente douce de la Loire.

Celle-ci naît, à quelques kilomètres du Mézenc, au Gerbier de Jonc, et se déroule en un vaste demi-cercle autour du Mézenc avant de prendre résolument sa

direction vers l'Océan.

L'abîme des Cluzels, qui forme avec la paroi orientale du Mézenc un mur presque perpendiculaire de 4 ou 500 mètres de hauteur, paraît être, non pas un ancien cratère, mais un simple affaissement de terrain résultant peut-être du vide formé dans l'intérieur de la terre par les éruptions volcaniques.

Des pics rocheux et des montagnes bizarrement taillées en facettes blanches ou jaunes, où de trop rares bois jettent çà et là leurs taches vertes, caractérisent la région qui s'étend immédiatement au-dessous du Mézenc. Il y a quelques champs de culture dans les bas-fonds, mais les pâturages occupent naturellement la plus grande partie du terrain. Nous apercevons là-bas du côté de Saint-Martial, un troupeau qui peut bien comprendre 1 500 ou 2000 têtes. Les moutons nous font l'effet de fourmis blanches et le berger paraît gros comme un fêtu.

Les cornes du Mézenc

Le Mézenc à la forme d'une selle à cheval. Du milieu, on a toute la vue vers l'orient, mais il faut monter sur les deux éminences pour avoir une vue plus complète au nord et au sud. Je ne sais pas pourquoi M. Elisée

Reclus¹ parle de trois dents du Mézenc. Le géant des Cévennes n'en a que deux ; encore celle du sud ne mérite-t-elle guère ce nom, car elle a beaucoup plus la forme d'un mamelon que d'une dent. Dans certaines parties de l'Auvergne on donne au Mézenc l'épithète de Cornu.

La corne nord du Mézenc est surmontée d'une croix. De là on domine admirablement tout le haut Vivarais, et par un temps bien clair, la vue peut s'étendre jusqu'aux montagnes de la Bourgogne.

Du mamelon sud, le paysage s'étend à perte de vue sur les montagnes du bas Vivarais, de la Lozère et du Gard. Le spectacle est si vaste qu'il en résulte une confusion inévitable. D'ailleurs, il est extrêmement rare que le temps soit parfaitement clair dans toutes les directions.

Les pics volcaniques d'Auvergne.

A l'ouest, les pics volcaniques de l'Auvergne s'étendent aussi à perte de vue. Nous aperçûmes au milieu des monts d'Or, le Puy de Sancy, le point le plus élevé de la France centrale, puisqu'il dépasse le Mézenc de 130 mètres, et nous crûmes même apercevoir les trois pointes supérieures du Cantal, mais j'avoue que nous avons bien pu prendre cette fois des vapeurs pour des montagnes, ce qui serait un point de ressemblance de plus entre les touristes et les hommes politiques.

Avec les horizons bornés, on peut avoir des journées parfaitement limpides et des ciels sans nuages. Mais cela devient de plus en plus rare à mesure que l'horizon s'étend. De même qu'une gaze légère repliée trois ou quatre fois sur elle-même acquiert l'opacité de la toile, les vapeurs imperceptibles sur un point donné prennent par leur profondeur l'apparence de brumes ou de véritables nuages. Il ne faut donc guère espérer, quand on monte sur une montagne élevée, de rencontrer des jours parfaitement clairs, et de pouvoir fouiller de l'œil dans tous les détails du panorama qu'on aura devant soi ; mais il y a évidemment le plus ou le moins, et nous étions tombés sur une journée moyenne. En général, et contrairement à l'opinion générale, on voit mieux du côté de l'orient, le soir, et du côté de l'occident le matin. C'est pour cela que les montagnes de l'Auvergne voltigeaient un peu comme des papillons noirs à l'extrême horizon, se confondant avec les nuages, outre que, grâce au soleil couchant, il était impossible de les fixer sans éblouissement.

Le sommet du Mézenc est beaucoup plus étroit que ne le font supposer les proportions de la montagne. C'est à peine s'il pourrait nourrir un troupeau de mille moutons, tandis que le plateau du Tanargue en nourrit plusieurs milliers.

L'herbe est fort maigre sur ce sommet. Nous y remarquâmes des genévriers nains.



Les lauzières

Sur plusieurs points on a fait des essais de lauzières, c'est-à-dire des trous pour en tirer les lames phonolitiques qui servent, comme les lames micaschisteuses dans le canton de Valgorge, à couvrir les maisons. Il est évident néanmoins que ces lauzières sont le fait, non des maçons des Estables ou du Béage, mais simplement des bergers qui ont essayé, comme le témoignent certains amas de décombres, de se construire des refuges en cas de mauvais temps. Aucun de ces essais n'ayant réussi, les bergers n'ont pas trouvé de meilleur moyen que de se cacher dans les trous des lauzières ; encore ceci n'est-il que pour les cas graves, quand les nuages lancent de gros grêlons, car, dans les orages ordinaires, le berger reste

¹- ndlr : Géographe de talent, grand voyageur, gros travailleur, curieux, libre penseur, militant utopiste passionné, Reclus a marqué le 19^{ème} siècle qu'il a traversé. Né en 1830 en Dordogne dans la famille d'un pasteur, il se destine à la théologie. Au contact de la nature naît sa passion pour la géographie à laquelle il sacrifie sa vocation religieuse. Il fait des études en Allemagne, revient à pied en Dordogne et s'embarque pour le Nouveau Monde. Il est fasciné par l'immensité des paysages américains et leurs modes de mise en valeur. Il s'intéresse à la question de l'esclavage. Il décide de partir pour l'Amérique du Sud et arpente toute la région andine. A son retour en France, il se fixe à Paris. Admis à la Société de Géographie, il profite du vaste fond documentaire et de ses notes de voyage pour écrire ses premiers articles qu'il publie dans "La revue des deux mondes". Il participe à l'aventure des Guides Joanne. La maison Hachette l'envoie repérer les itinéraires pour satisfaire la curiosité des voyageurs. Elisée Reclus s'intéresse à la condition de vie des ouvriers et se lie aux milieux anarchistes. Il participe à la Commune de Paris en 1870 au côté des insurgés. Il est emprisonné, puis condamné à l'exil. Il s'installe en Suisse et poursuit son travail acharné. Il rédige Histoire d'une montagne et commence son œuvre la plus ambitieuse, la Nouvelle géographie universelle (19 volumes) . Après son exil en Suisse, il s'installe à Bruxelles et commence la rédaction de son testament géographique "L'homme et la terre", la synthèse de toute sa pensée. Les quatre volumes de cette œuvre paraissent avant sa mort en 1905. Source : Hélène Sarrazin, Elisée Reclus ou la passion du monde, Editions du Sextant. Compte-rendu : Yann Calbérac, www.cafe-geo.net

au milieu de ses brebis qui se pelotonnent et ne veulent plus marcher – à peu près comme les conservateurs d'aujourd'hui. Je remarque qu'après tout, l'orage a dû surprendre fort rarement des bergers sur le sommet du Mézenc, car le plus imprudent a toujours eu le temps de descendre en partie la montagne par le versant ouest. Je constate aussi que, malgré le beau temps, nous n'avons rencontré aucun troupeau sur le Mézenc – circonstance qui, rapprochée des plantations de sapins que nous avons observées en montant, semble indiquer que la dépaissance a été, sinon interdite, au moins rigoureusement limitée sur la montagne.

La Chartreuse de Bonnefoy

Nous descendîmes du Mézenc à pied, mais pour remonter bientôt à cheval en nous dirigeant vers la montagne de Chaulet. Nous côtoyâmes les abîmes qui séparent le rebord occidental de Chaulet de la montagne de Saras que la nature a taillée en forme de pyramide, puis, sans quitter nos montures qui heureusement avaient le pied montagnard, nous dégringolâmes – c'est le mot – sans accident toutefois, dans la vallée où se cachent les ruines de la Chartreuse de Bonnefoy. Cette vallée est des plus pittoresques. Les prairies sont splendides et les sentiers – quand on suit des sentiers – sont bordés d'arbustes ou de plantes alpines parmi lesquelles nous distinguons de magnifiques absinthies, des gentianes et des vératres blancs.

Le monastère de Bonnefoy date de 1156 : il doit son origine à la munificence d'un seigneur du Mézenc, Guillaume de Fay, dit Jourdain, parce qu'il était né en Palestine et avait été baptisé dans l'eau du fleuve biblique ; mais les bâtiments dont on aperçoit les ruines sont de construction relativement récente, puisqu'ils ne furent commencés qu'en 1749 et qu'ils n'étaient pas encore terminés en 1791. Les propriétés du monastère furent alors vendues au prix de 51 000 francs payés en assignats.

La Chartreuse de Bonnefoy était bâtie sur le modèle de la plupart des autres établissements du même ordre. Le bâtiment principal ayant sa façade tournée à l'est, a la forme d'un carré long, avec la chapelle au milieu. Aux extrémités sont deux grandes ailes dont une encore assez bien conservée, le tout formant avec les bâtiments d'exploitation qui reproduisent la même disposition un grand carré de constructions avec une vaste cour au milieu.

La partie de cette cour comprise entre les bâtiments du monastère était plus élevée que la partie comprise entre les bâtiments d'exploitation. On y montait par un perron de cinq marches au bas duquel jaillissaient deux belles fontaines.

Les ruines de Bonnefoy, malgré le vandalisme qui s'est acharné après elles, présentent un aspect imposant. La façade du bâtiment principal est presque entière ; le clocher et une tour se dressent avec un reste de fierté au-dessus de la foule des murs écroulés, dont quelques-uns atteignent encore le deuxième étage. Les amateurs feront bien néanmoins, s'ils veulent visiter ces ruines, de se presser, car ici comme à Mazan, malgré la solitude du lieu, on est friand de belles pierres de taille et toutes les années il en part un certain nombre.



Un monastère vendu en détail

Une des ailes, entièrement détruite, a été vendue en détail, et dans toutes les églises des environs on montre des pierres de taille, sculptées ou non, qui ont cette provenance. L'autre aile, quoique assez délabrée, est encore habitable et deux ou trois pièces, formant l'appartement du prieur, servent à recevoir le propriétaire quand il vient visiter son domaine.

Ces pièces se distinguent par quelques boiseries de bon goût. On y voit encore l'alcôve ou plutôt le lit armoire où couchait le prieur. Le réfectoire était aussi dans cette partie du monastère. De l'une des fenêtres j'aperçus dans les fossés extérieurs les restes d'un énorme mortier à plusieurs cavités qui était probablement établi autour d'un axe en fer.

Les anciennes écuries et le reste des bâtiments d'exploitation servent au fermier et à son troupeau.

Les moines de Bonnefoy étaient riches, puisqu'ils possédaient au moment de la révolution 50 000 livres de revenus en bonnes terres. Mais je pense qu'il y a loin de là à dire, comme M. de Valgorge, que toute la contrée leur appartenait dans un rayon de huit lieues autour du couvent. Au reste, leur terrier existe encore et M. Henri Vaschalde qui en est possesseur, pourra, s'il veut le consulter, se convaincre qu'il a lui-même

montré beaucoup de crédulité en reproduisant sans aucune réserve cette assertion de M. de Valgorge.

La Chartreuse de Bonnefoy fut plusieurs fois pillée et dévastée, d'abord par les routiers anglais, ensuite par les religionnaires, et enfin par les révolutionnaires.

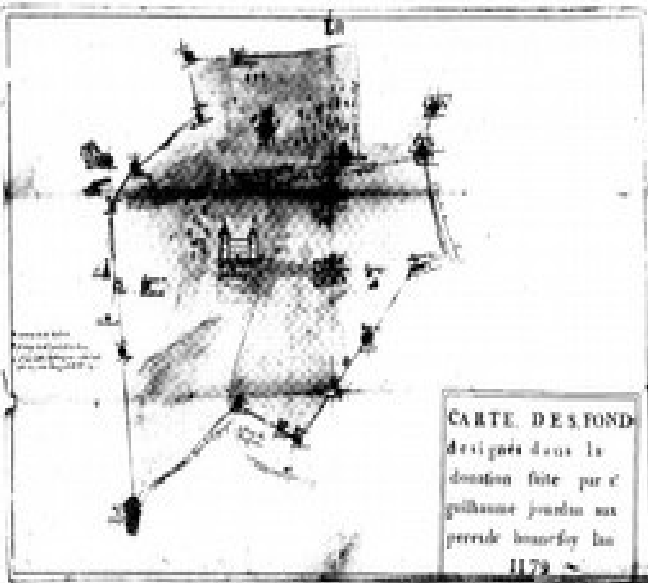
Un indice de la crainte inspirée par les routiers nous est révélé par un acte de 1442 par lequel un seigneur du Béage renouvelle une autorisation, donnée par ses prédécesseurs aux moines de Bonnefoy, de se réfugier en temps de guerre, avec leurs meubles, dans une tour du château du Béage.

Prise et reprise de la Chartreuse en 1569. Le trou des Huguenots

Pendant les guerres de religion, en 1569, la Chartreuse de Bonnefoy fut surprise par un parti de trente protestants qui tuèrent le prieur et trois autres religieux. Les autres étaient menacés du même sort ; fort heureusement ils furent délivrés à temps par un détachement catholique envoyé du Puy. Les protestants surpris à leur tour furent tous massacrés et leurs corps enterrés dans un champ voisin qui porte encore le nom de *traou dos igonaou*.

Les agressions contre Bonnefoy se renouvelèrent si fréquemment, soit de la part des religionnaires, soit de la part des malandrins auxquels les guerres civiles fournissent toujours un prétexte, que le général de l'ordre, dom Bruno d'Affringues songea à désertier ces montagnes inhospitalières qui n'offraient plus à ses moines qu'un refuge sans cesse menacé. Il demanda asile en 1626 à l'évêque du Puy qui lui offrit la maladrerie de Saint-Lazare de Brives. Les chartreux de Bonnefoy, sans abandonner tout à fait leur ancienne demeure, s'y établirent vers 1629. Plus tard, ils allèrent s'installer dans le château de Villeneuve, présent magnifique de la famille de Polignac.

La seigneurie du Mézenc



M. Truchard du Molin, conseiller honoraire à la cour de cassation, mort en octobre dernier, a publié une étude intéressante sur l'ancienne seigneurie du Mézenc.

Les seigneuries de Fay, du Mézenc et des Estables constituèrent à l'origine trois seigneuries séparées et indépendantes. Elles furent plus tard réunies par des alliances de famille. On sait déjà que c'est un seigneur du Mézenc, Guillaume de Fay, qui fonda l'abbaye de Bonnefoy. Après sa mort, les trois seigneuries réunies passèrent dans la maison de valentinois par le mariage de Philippa, sa fille, avec Aymard de Poitiers. Il paraît, du reste, que la seigneurie du Mézenc, se restreignait aux pentes orientale et méridionale, les plus voisines de Bonnefoy. Au 14^{ème} siècle, les seigneuries de Fay et du Mézenc se séparèrent pour ne plus se rejoindre. La première tomba dans la maison de Crussol par le mariage d'un Guillaume de Poitiers avec Luce de

Beaudiné dont la fille épousa Jean de Crussol. Le Mézenc et les Estables allèrent, d'un autre côté, dans une autre maison par un acte de 1399, moitié vente et moitié donation, du comte du Valentinois à noble l'Hermite de la Faye.

En sortant de Bonnefoy, nous suivîmes de magnifiques prairies où nous aperçûmes l'ancien vivier des moines aujourd'hui complètement à sec.

Quelques restes de vieux murs en avant de ce vivier indiquent le premier emplacement de Bonnefoy, emplacement que les moines abandonnèrent pour en chercher un autre mieux abrité au fond même de la vallée.

Nous traversâmes la rivière pour entrer dans un joli bois fort touffu où nos têtes se heurtaient aux branchages inférieurs des arbres. Puis, après avoir contourné plusieurs montagnes, nous regagnâmes le Béage à la tombée de la nuit. Nous avons mis une heure et demie de la cime du Mézenc à Bonnefoy et autant de Bonnefoy au Béage.

(à suivre...)

Un tableau de la misère en Velay, en 1699

Le document présenté est extrait des procès-verbaux des délibérations de la commission des États du Velay¹. Le 10 juin 1699, devant les trois commis : Armand de Béthune, évêque du Puy, Alexandre de Marcols, sieur de Lapara, commis du vicomte de Polignac et Marcellin de Beget, maire de la ville du Puy, le syndic, Antoine Jerphanion, évêque, avec beaucoup de détails la situation dans laquelle se trouvent les habitants du diocèse. Nous sommes dans les « Années de misère »² de la fin du XVII^e et début du XVIII^e siècle. Une des plus importantes années de grosses difficultés est, alors, 1694, durant laquelle le diocèse a réalisé des convois et engagé de fortes dépenses pour nourrir la population.

Laissons s'exprimer le syndic disant :

« qu'il croit du devoir indispensable de sa charge de représenter à Messieurs les trois commis et, en leur personne, à nos seigneurs des États généraux et à leurs députés par-devers Sa Majesté, ce que toutes les villes et lieux de ce diocèse lui ont écrit ou fait savoir et leur représenter, et qu'il ne voit que trop, qu'il ne fut jamais de misère égale à celle des peuples de tout ce diocèse qui, se trouvant situé dans les montagnes entre le Vivarais et le Gévaudan, ne participe pas seulement à la disette générale de l'un et de l'autre, mais les surpasse infiniment en misère, les paysans, tous pauvres, mourant actuellement dans les rues et par les grands chemins de tout le diocèse où, on les voit actuellement, toujours ne vivre que des herbes, tout de même qu'en l'année 1694 qui fut celle de la famine en ce pays et des maladies contagieuses qui faillirent à rendre le diocèse désert. Ce fut alors que tout le pays fit les derniers efforts pour secourir le peuple ayant été assez heureux de trouver le sieur Chalabre, receveur, qui fit par son crédit (le diocèse ayant épuisé le sien) toutes les avances nécessaires pour aller chercher des blés en Languedoc et en Provence, et les répandre, à un prix moindre de la moitié qu'ils ne coûtaient, à tous les lieux de ce pays qui allaient périr sans ce secours les derniers mois avant la récolte³. Les pauvres alors avaient encore une autre petite ressource qui les soutint, cette année-là, avec le secours public, qui était leurs meubles et leurs bestiaux dont ils vendirent les premiers et mangèrent tous les autres pour se soulager, un setier de blé alors leur coûtant dix fois autant que ce qu'il vaut au prix ordinaire, et comme tous furent obligés d'en emprunter, ils n'ont pu depuis ni payer ni semer que très peu par comble de malheur. Encore cette année 1694 se trouvait avoir été précédée d'une année cruelle en laquelle les convois de Piedmont ayant éclipsé et enlevé plus de deux cents mulets aux muletiers du diocèse⁴, sans compter les autres frais immenses, frappa absolument tout moyen de commerce en ce pays où, n'y ayant aucune rivière, la seule voiture des mulets peut entretenir le commerce, et si bien l'année 1694, fut bonne pour les autres pays⁵ celui-ci ne se peut ressentir de la fertilité par ce que le peuple n'avait pu semer, en 1693, la vingtième partie de ce qui était nécessaire pour avoir une bonne récolte. Les années 1695, 1696, 1697 et 1698 qui suivirent ces deux premières ont été de la dernière stérilité, les paysans n'ayant pu semer que très peu et n'ayant pu recueillir même ce peu par les pluies et mauvais temps continuels, n'y ayant eu aucun foin, herbe ni fourrage pour nourrir le peu de bétail, qu'ils avaient pu ramasser, deux fois donc plus malheureux qu'en l'année 1693 qu'ils avaient des meubles et des bestiaux pour se soulager, sans compter, dans ces dernières années, les taxes de la capitation, du ban et arrière-ban, des trésoriers, collecteurs des mil...rs (?) de bois et charbon, et en dernier lieu de l'armorial⁶ et autres qui en font tripler la taille ordinaire, et pour raison de quoi ce diocèse, qu'on a fait voir en plein États généraux de la province, avait été surchargé au double des



Source : Goussier del. / Bibliothèque nationale de France

1 -AD43 : 1 C 410.

2- Marcel LACHIVER, *Les années de misère – La famine au temps du Grand Roi*, Fayard, 1991.

3- René BORE, « Les “bleds” achetés par le diocèse du Puy en 1694 », *Cahiers de la Haute-Loire*, 2014-2015.

4- René BORE, « En marge des campagnes militaires de Louis XIV, les muletiers du Velay dans la guerre du Piémont (1693) », *Cahiers de la Haute-Loire*, 2017.

5- Les conditions climatiques, responsables des mauvaises récoltes, ne sont pas identiques en tous lieux.

autres à proportion⁷ a été contraint pour y survenir, outre les impositions actuelles, d'emprunter plus de 350 000 livres dont il doit l'intérêt. Cependant les récoltes ont été à ce point de stérilité de tous fruits qu'il y a eu des communautés qui ont été [dans la] nécessité de députer aux États généraux et à Monsieur de Basville, intendant, pour leur demander la permission d'emprunter, pour payer leur taille en corps, et enfin demander un sursis de trois ans sur le crédit du pays qui voulait s'engager pour elles, lequel emprunt n'ayant pu être approuvé à cause des conséquences, Monsieur le trésorier de la bourse a été [dans la] nécessité de leur accorder le sursis de trois ans pour le paiement de leur taille⁸, mais, avec tout cela, il ne fut jamais de misère pareille à celle de cette année 1699, qu'il a fallu que la ville du Puy et toutes les autres villes et lieux de ce diocèse ayant fait des quêtes continuelles et extraordinaires pour l'entretien de tous les pauvres des mêmes villes et de la campagne, ayant été enfin contraints, dans tous les chefs-lieux et villes, après avoir fait le dernier effort d'aumône, de faire sortir, de crainte d'une contagion infaillible, tous les pauvres étrangers qui, répandus présentement à la campagne, n'y vivent que d'herbes comme les bêtes, et depuis, pour nourrir les pauvres des lieux, on a été contraint de taxer toutes les familles à tant par semaine pour les empêcher de mourir. Le nombre des pauvres étant si grand qu'il n'y a presque plus aucun, parmi les paysans et parmi les artisans et autres du peuple, qui ne mendie, même ceux qui avaient des fonds considérables qui, ne l'ayant pu cultiver ni semer, moins en payer les charges, étant d'ailleurs sans crédit, sans meubles, ni bestiaux, ont été contraints d'abandonner leurs maisons, toute la campagne étant remplie de ces familles entières qui courent, çà et là, pour cueillir des herbes dont elles tirent actuellement leur pauvre nourriture. Le sieur receveur ayant attesté publiquement qu'on ne venait lui payer presque rien des impositions, et que la plupart des collecteurs, au lieu de lui porter de l'argent, prennent prétexte de lui venir demander du délai pour, à même temps, lui demander à genoux un morceau de pain pour ne pas mourir de faim, de sorte qu'il croit qu'il est de la justice de Messieurs les trois commis, puisque le crédit du pays est entièrement épuisé, que le sieur receveur n'est plus en état de fournir aux besoins publics, comme en l'année 1694, et qu'ils n'ont point d'autre moyen de soulager une aussi grande misère, de prendre une délibération par laquelle ils supplieront Messieurs les députés de la province, auprès de Sa Majesté, de lui représenter le besoin indicible auquel ce diocèse se trouve réduit et de tâcher d'obtenir un bon et prompt secours de sa bonté royale sans lequel il est infaillible que tout le pays va périr à ne revenir jamais. »

Les démarches pour obtenir « de la charité royale et bonté paternelle de Sa Majesté un secours considérable pour ce diocèse proportionné à la misère présente » ne portent pas les fruits escomptés, les finances du diocèse, loin de se rétablir, vont devoir affronter de nouvelles crises, dont l'une des plus sévères est celle de 1709⁹.

René Bore



6- En 1696, Louis XIV, ordonne la création de l'*Armorial de France*, permettant de faire payer une taxe aux provinces, villes, communautés... Ceux qui ne voulaient pas payer, n'ayant pas d'armoiries s'en voient imposées de force, le 22 mai 1699.

7- Ce sont les États du Languedoc qui répartissent le montant des impôts fixé par le gouvernement.

8- Voir le cas de la demande particulière de diverses communautés, autour de Vernassal, en 1698 (René BORE, *Une étrange forme de secours*).

9- Gérard SABATIER, « La crise de 1709 en Velay », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1965.

Une étrange forme de secours

Le fait divers que nous présentons est une illustration du manque de compassion de la part du pouvoir envers des individus ruinés suite à une calamité météorologique. On veut bien les plaindre, mais l'important est qu'ils paient les impositions dues. Le document est extrait des procès-verbaux des délibérations de la commission des États du Velay¹. Nous sommes, historiquement, dans ce que Marcel Lachiver a appelé « Les années de misère »², période catastrophique de famine pour la population³.

Le 27 juin 1698, les commis du diocèse du Puy et pays de Velay : Armand de Béthune, évêque du Puy⁴, Escoffier d'Armand sieur de Marcols, commis du vicomte de Polignac et Beget, maire de la ville du Puy, étudient une supplique des habitants « des lieux de Vernassaux, Montagnac, Fespescles, Darsac, Dampilmhac, Pouzolets, Las Nautes, Razonnet, Chantegril et Mazet, dépendant des mandements de Polignac,



de Lissac du chapitre et du Cheylon »⁵, qui « sont venus en foule » porter une requête car, le vendredi 20 juin 1698, tous ces terroirs « ont été si horriblement grêlés et tous les blés et les foins abattus d'une si effroyable tempête qu'il ne leur reste aucune espérance de récolte en grains ni en foins », ils se trouvent, par conséquent, « absolument ruinés et hors d'état de payer aucune charge de tailles, capitation ni de censives l'année présente, et qu'ils n'ont d'autre parti à prendre que d'abandonner leurs biens s'ils ne sont soulagés, la province ayant accoutumé en de pareils malheurs d'avoir égard à la misère de ceux qui les souffrent », ils demandent au diocèse « de les secourir en cette occasion ».

Dans un premier temps, les trois commis décident d'envoyer les officiers du pays sur les lieux « avec deux ménagers à ce experts » pour vérifier et estimer le dommage en question et d'en dresser un procès-verbal attesté par les experts, lequel justifie « du malheur de ces misérables », mais ils doivent au receveur, pour la taille de 1698, la somme de 3 442 livres 11 sols 10 deniers, et la totalité de leur capitation, mais les trois commis qui « n'ont pas le pouvoir de leur donner aucun secours dans une nécessité si extrême » se contentent de leur faire espérer de porter leur requête aux états généraux⁶ prochains pour tâcher d'en obtenir un secours. D'autre part, le syndic, Antoine Jerphanion, est chargé d'employer « ses soins et ses prières » auprès du receveur, Pierre Chalabre, afin de trouver les moyens de soulager les habitants concernés, pour cette année, « autant qu'il dépendra de lui », et d'écrire à l'Intendant pour l'informer de la situation et lui demander des moyens possibles.

Les habitants envoient spécialement « un de leur communauté » à Montpellier, auprès de l'intendant, avec tous les documents, ce dernier, généreusement, par ordonnance du 6 octobre, permet aux suppliants « d'emprunter la somme de 3 000 livres pour payer le sieur Chalabre receveur » et leur

1- AD43 : 1 C 410.

2- Marcel LACHIVER, *Les années de misère – La famine au temps du Grand Roi*, Fayard, 1991.

3- René BORE, « Les “bleds” achetés par le diocèse du Puy en 1694 », *Cahiers de la Haute-Loire*, 2014-2015.

4- Armand de Béthune (1635-1703), évêque du Puy (1665-1703).

5- Tous ces lieux se retrouvent (graphie variable), sur la carte de Cassini, dans « L'enclave du Velay ».

6- États généraux du Languedoc.

ordonne d'imposer cette somme « par égales portions, en trois années consécutives, avec l'intérêt pour le remboursement des créanciers ». Malheureusement, « ils se sont donné tous les mouvements imaginables pour trouver à faire cet emprunt, ce qui leur a été impossible, n'y ayant qui que ce soit dans la ville du Puy ni dans tout le diocèse qui voulut prêter un sol aux communautés particulières ». Le risque est trop grand de ne jamais être remboursé.

Chalabre, receveur du diocèse, se dit « infiniment pressé par le sieur Sartre⁷ », et, ne pouvant plus attendre, il « a envoyé plusieurs fois des huissiers et d'autres gens pour exécuter les suppliants



dans les maisons desquels n'ayant rien trouvé à saisir, ou les ayant trouvées abandonnées il les a tellement effrayés par les menaces d'emprisonnement de leurs personnes que leurs collecteurs sont fugitifs, leurs maisons pour la plupart désertes, leurs champs non semés pour l'année prochaine, ils sont sans bestiaux pour le présent, et sans aucune ressource de pouvoir demeurer davantage dans les lieux ». En conséquence le diocèse sera obligé « à l'avenir de faire le payé et les abandonner comme non valeurs s'il ne leur

procure quelque puissant et prompt secours de la province ». Ce qui ne fait qu'empirer la situation.

Les trois commis du pays de Velay, le 22 novembre 1698, délibèrent que, n'ayant pas le droit d'emprunter, au nom du diocèse, pour les affaires particulières des mandements, ni de leur accorder une quelconque somme, ils supplient les États généraux de la province de donner aux suppliants « tous les secours qu'il sera de leur bon plaisir de leur accorder », de permettre au diocèse « de leur prêter son crédit pour une partie de leur besoin » et d'emprunter pour leur prêter, à la charge pour les villages de l'imposer au profit du diocèse, avec l'intérêt, en trois ans prochains et trois paiements consécutifs et égaux, « afin d'éviter l'abandon des villages et la perte absolue d'une taille si considérable ». En cette période de crise, la dépopulation est un fait, la perte de villages un risque.

L'aide espérée n'est pas arrivée, certes on reconnaît la situation catastrophique des habitants, mais la seule solution qui leur est proposée, après bien du temps et des transactions, est que le diocèse emprunte à leur place, une somme qu'ils devront rembourser en trois ans, ce qui semble peu réalisable au vu de la situation et de la description de ce qui a été trouvé lors des perquisitions organisées par le receveur. La lourdeur administrative et sa rigueur bloquent pour un temps une tentative de solution, pour aboutir à ce que l'on peut considérer comme une non-solution, dans le seul but, pour le diocèse d'éviter « l'abandon des villages et la perte absolue d'une taille si considérable ». Il faut toutefois reconnaître que les États du Velay sont soumis aux États du Languedoc qui doivent donner ou non toute autorisation. Le Velay a dû réaliser d'importants emprunts, en 1694, pour importer des céréales afin de subvenir aux besoins de la population, et les finances manquent.

René Bore

⁷ Sartre, est le procureur de Pierre Louis de Reich de Pennautier, trésorier de la bourse des États du Pays de Languedoc.

LA PRODUCTION OVINE A L'ERE DU NUMERIQUE

Aujourd'hui « tout est numérisable » mais qui aurait pu croire qu'une brebis puisse un jour se peser toute seule, qu'un drone puisse remplacer un berger ?

C'est pourtant une réalité, beaucoup d'autres opérations sont maintenant possibles dans l'élevage ovin comme elles ont pu être montrées en septembre 2023 au salon TECH-OVIN qui s'est déroulé les 6 et 7 septembre 2023 à Bellac dans la Haute-Vienne.

Nous essaierons de lister les principales opérations rendues possibles grâce à tous ces outils numériques.

Compter ses brebis

Même si les bergers ont toujours su compter leur brebis, il suffit de faire passer les brebis dans un endroit précis pour que la lecture des boucles UHF par des antennes spécifiques permette le comptage précis et sans erreur.

Géolocaliser, surveiller son troupeau

Colliers GPS ou boucles GPS permettent de géolocaliser les animaux, d'avoir une alerte en cas de sortie de zone habituelle de pâturage par exemple.

Le drone peut remplacer des déplacements pour localiser le troupeau, surveiller à distance tout incident, la présence de personnes, de chiens à proximité.

Gérer le pâturage

Il existe deux types de clôtures : virtuelle ou connectée

. la clôture virtuelle

Cela suppose que tous les animaux aient une boucle ou un collier GPS.

Une fois la zone de pâture délimitée, les animaux apprennent vite (1 journée), des alertes signalent la sortie des limites.

. la clôture connectée

Pas besoin de colliers ou boucles GPS mais elle permet de démarrer ou arrêter la clôture électrique à distance. Elle va signaler une rupture ou une baisse de courant, un problème dans une zone délimitée.

Il existe même un **herbomètre connecté** qui mesure la hauteur d'herbe.

Suivre l'abreuvement

Il existe des jauges connectées qui informent sur le niveau d'eau dans la tonne ou l'abreuvoir, lancent des alertes lorsque le niveau est trop bas.

Autoposer les animaux

Il faut au départ créer une zone d'attraction pour que les animaux aillent naturellement se faire peser.

Quel avenir pour le numérique chez nos éleveurs ovins ?

Ces technologies peuvent être un atout pour le travail des éleveurs ovins. C'est un profond changement, il peut y avoir un risque d'éloignement de leurs animaux si on s'appuie uniquement sur des données et non plus seulement sur des observations. Si certaines de ces technologies sont au point il y a des tris à faire dans toutes ces multiples offres. Il faut identifier celles qui sont les plus efficaces, qui représentent un réel progrès pour l'éleveur et qu'il pourra financer.

Le facteur coût est aussi un élément majeur dans une production où la trop faible rentabilité reste un problème majeur.



Henri OLLIER

Au pied de mon arbre...

Paul Marrel est un des premiers éleveurs que j'ai rencontré en débutant au service Elevage de la Chambre d'agriculture, à l'été 1972.

Les parents de Paul, Arsène et Julia, avaient une ferme au village de Ligouzac sur la commune de Bellevue-la-Montagne. Paul est né en 1943, après ses deux sœurs, Jeannine en 1937 et Solange en 1938. Solange deviendra bibliothécaire à Lyon et Jeannine Vermoyal gérante du restaurant et hôtel les Alizés à l'aérodrome de Loudes. Cette dernière décède en 2015.

Paul n'est pas trop tenté par la ferme bovine de ses parents.

A ses 17 ans, il engage une formation de tourneur / fraiseur à Paradis. Sa sœur Solange l'aiguille sur un concours d'entrée à la SNCF. Il réussit l'examen mais ne donne pas suite. Il travaille alors avec ses parents sur la ferme familiale. Il loue un temps un domaine à Crenilhac, autre village de la commune, et à sa vente l'achète par l'intermédiaire de la SAFER en 1969. Il a idée d'y faire du mouton, projet qu'il met à exécution les années suivantes.

Il se marie la même année avec Odette, originaire d'Aiguilhe. Elle enseigne en particulier à Brioude, puis passe un BTS, une partie par correspondance et finit à Paris, dans une institution privée tout en travaillant comme surveillante pour financer ses études. Elle fera une bonne partie de sa carrière à Anne-Marie Martel. Des enfants viendront agrandir le foyer, Valérie, Sophie et plus tard Jean-Philippe. C'est Paul qui fera les déplacements, ses parents assurant la surveillance des animaux. Le couple habite successivement le Forez dans le quartier de l'Ermitage à Espaly, le Chantilly à Vals-près-le-Puy. Puis ils construisent une maison en 1982 dans un lotissement à Vals-près-le-Puy. C'est Paul, à l'occasion de ses trajets, qui approvisionne le chantier en pierres récupérées dans des ruines chez ses parents.

Paul ne fait rien à moitié. De 1972 à 1980, il va s'investir dans son troupeau et dans les organisations professionnelles techniques et syndicales.



Je lui rends visite en août 1972 pour mettre en place un appui technique et un contrôle de performances. Il s'agit d'enregistrer les mises-bas sur un carnet d'agnelage et de peser les agneaux pour évaluer indirectement la valeur laitière des brebis. Les passages s'effectuent toutes les trois semaines. Nous intervenons sur ses deux sites et prenons le repas de midi chez ses parents, Arsène et Julia, une fine cuisinière. La table était mise d'office et il n'était pas question de décliner l'invitation. Il faut d'abord procéder à l'inventaire du troupeau en pleine constitution. Il a choisi *la Noire du Velay*. Le troupeau est scindé en deux lots : un lot de race pure et un autre croisé à éliminer

progressivement sans laisser de descendants. Nous avons de gros problèmes d'identification, opération pourtant indispensable pour enregistrer les performances des brebis. Le tatouage à l'encre noire dans une oreille pigmentée n'est pas très lisible. Plus tard nous emploierons une encre verte plus pratique. Et il faudra expérimenter des boucles auriculaires en plastique. Paul est de toutes les expérimentations. L'appui technique comprend aussi l'alimentation du troupeau, les rations différentes selon l'état physiologique des brebis, les compléments alimentaires. Paul avait fait cette année-là de l'ensilage, un mélange de prairie /trèfle/luzerne. Il voulait tester durant l'hiver, des modes de consommation : en distribution à l'auge à Ligouzac et en libre service à Crenilhac. La bonne santé du troupeau nécessitait des traitements contre le parasitisme externe (gâle...), et interne (douve du foie et strongyloses intestinales et pulmonaires) et un conseil sur les produits adaptés.

Paul faisait partie de ces éleveurs qui considéraient *la vente* de leurs animaux comme partie intégrante de leur métier. Il ne lui était pas concevable de confier la vente à d'autres. Avec sa camionnette, il portait ses agneaux sur les marchés locaux, en particulier à Costaros. C'était un fin vendeur. Il savait préparer ses animaux pour les marchés et concours et les mettre en valeur. Il fallait parfois ruser aux abords du marché de Costaros avec les gendarmes qui contrôlaient la conformité des véhicules et remorques de transport de bétail. Je me souviens



l'avoir accompagné à la foire aux agnelles de Saint-Haon, peut-être en octobre 1976, où il expose deux lots de jeunes femelles. Il vendait aussi des béliers reproducteurs dont un au Maroc en mars 1975. Pour les agnelles, il allait parfois loin dont une aventure à la foire de Felletin dans la Creuse, avec un superbe lot de jeunes femelles. Bien des éleveurs étaient tentés mais n'osaient faire le pas. Pensez donc, des agnelles noires au pays des blanches brebis Limousines ! Finalement, discrètement un acheteur lui demande de livrer les agnelles directement chez lui. Voilà Paul parti avec sa 404 camionnette

bachée chez l'éleveur en question. Il se trouve invité à une fête bien arrosée qui s'y déroulait avec de nombreux convives dont un gendarme. Marché conclu et arrosé, il s'agissait de reprendre la route, fort tard. Le pot d'échappement de la 404 qui en profite pour lacher... et des gendarmes par le bruit attiré qui l'arrêtent menaçant d'immobiliser le véhicule. Il se souvient alors du gendarme de la fête, réussit à le joindre. Ce dernier se déplace en personne et négocie l'affaire avec ses collègues...

Nous avons reçu de notre direction la mission de *sauvegarder la race Noire du Velay* qui allait s'éteindre si



une nouvelle impulsion ne lui était pas donnée. Cela correspondait aussi à un mouvement national. En novembre 1972 eut lieu la réunion constitutive de l'UPRA Noire du Velay. Hippolyte Itier de Saint-Jean-Lachalm devient président, Paul Marrel vice-président, Maurice Leydier secrétaire, Aimé Chalendard trésorier. Il s'agit de se structurer et recenser les éleveurs désireux de s'engager dans la sélection de cette race tant qu'il en est encore temps. Paul participe activement à toutes les réunions, conseils d'administration, assemblées générales. Il fait partie de la commission chargée du choix des animaux à présenter au salon de l'agriculture à Paris au

printemps 1974. C'est finalement Maurice Leydier qui présentera un lot de femelles et Chalendard Aimé un bélier. Maurice Leydier devient président de la section Noire du Velay, Paul Marrel est toujours vice-président. A l'automne 1974, il est question d'une exposition Noire du Velay au Puy : Paul présentera 10 agnelles et 5 brebis ainsi qu'à la foire de la Toussaint. En janvier 1975, M. Marty, directeur départemental de l'agriculture, accompagne une tournée de l'UPRA. Un bélier de Paul Marrel est présélectionné pour une exportation au Maroc. Les 10 et 11 mai 1975 se tient au Puy un concours départemental. Les moutons sont en exposition. La délégation Noire du Velay est la plus importante avec bien sûr l'élevage de Paul Marrel. La même année, apparaît l'urgence de constituer un centre d'élevage de béliers reproducteurs avec trois options : éleveur, EDE à Coubon, ferme de Laroue. C'est finalement la solution de la ferme de Laroue qui l'emporte et le centre démarre en 1976 avec 11 béliers dont 2 de Paul Marrel. Un concours spécial Noire du Velay est programmé à Brioude le 3 octobre. Quelques béliers du centre d'élevage sont présentés à la foire aux agnelles de Brioude en avril 1976. Le Concours spécial se tient à Brioude le 3 octobre 1976. Paul Marrel est présent dans toutes les catégories. Très bon préparateur, il obtient en mâles : les trois premiers prix agneaux, les premier et quatrième prix adultes, le prix de championnat ; en femelles : le premier prix agnelles ; en laine : le prix de championnat. En septembre 1977, il présente un lot de 10 agneaux à la foire de la Saint-Michel. Il est aussi présent au Concours départemental de mai 1978. En 1979, le centre d'élevage de bélier a migré provisoirement chez M. Chalendard Aimé à Saint-Julien-Chapteuil. Paul a fourni un jeune bélier. Il prête un bélier pour les Inséminations artificielles programmées

en avril 1980. Paul s'engage aussi à la *Fédération départementale ovine*, syndicat indépendant animé par les TEO, techniciens d'élevage ovin, autrefois désignés par assistants-bergers. Ils dépendent de l'ITOVIC, Institut technique de l'élevage ovin et caprin. A la création des EDE, Etablissements départementaux de l'élevage, le plus souvent Services élevage des Chambres d'agriculture, le sort des TEO est variable en fonction de leur âge. Les plus jeunes sont parfois intégrés à la Chambre d'agriculture locale. C'est le cas de Marcel Joly dans le Cantal. En Haute-Loire, M. Marc Espenel, bien plus âgé, est maintenu en poste jusqu'à la retraite, avec comme travail l'animation de la FDO et la collecte de laine. Son rôle d'appui technique et de conseil en élevage est confié aux techniciens de l'EDE. Très sympathique, il me mettra le pied à l'étrier. Ces



techniciens avaient une forte connaissance pratique. Nous participerons à l'animation syndicale. Le président de la FDO était alors M. Gaston Bros de Flageac de Cohade, exploitant un important troupeau de Noire du Velay. Paul Marrel le remplace en avril 1974, secondé par MM. Bros Gaston et Chalendard Aimé vice-présidents, Maître Joseph secrétaire, Charreyre Jean trésorier. Il va s'efforcer de dynamiser le syndicat ovin. Paul fourmille d'idées. M. Espenel près de la retraite est un peu dépassé et nous laisse la main progressivement. L'activité collecte de laine voit l'abandon du local du Puy pour recentrer l'activité sur Brioude avec un nouveau local en propriété jouxtant la Coopérative des éleveurs de porcs, sur Costaros avec un hangar en location et sur Yssingeaux en différentes localisations dont l'usine Girodet. L'organisation de la tonte est aussi une préoccupation. Devant l'effondrement du négoce local la collecte de laine ne cesse de progresser : 50 tonnes en 1976, 80 T en 1980. C'est aussi un moyen de fonctionner pour le syndicat, la

cotisation étant prélevée sur la laine. La FDO organise des formations par le canal du Fafea, Fonds d'amélioration de la formation des exploitants agricoles : sanitaire, bâtiments d'élevage, alimentation... Elle organise des achats groupés avec le laboratoire Noé et la Société Prosemoc, Promotion service mouton chèvre : produits de traitements, boucles de marquage des agneaux, matériel de drogage, filets électriques, grillage Ursus, tondeuses... Des abonnements collectifs sont organisés pour la revue Pâtre. En liaison avec le laboratoire vétérinaire départemental, il devient possible de faire des prélèvements coprologiques pour cibler le parasitisme et pratiquer des traitements adaptés. Paul initie, à partir de 1975, une série de réunions cantonales à raison de trois par semaine, le soir, destinées aux éleveurs ovins, pour les informer de la situation ovine, avoir leurs réactions et élire des délégués cantonaux. L'assistance est variable mais l'ambiance bonne. La FDO instaure un méchoui annuel tournant, moment de convivialité : Chez Chalendar Aimé à Saint-Julien-Chapteuil en 1976, Bros Gaston à Oussoulx en 1977, Pic à Saugues en 1978, Marrel Paul à Crenilhac, Ferret Julien à Vergongheon... La FDO participe avec le CDJA aux concours de jugement



Pendant l'exposé du docteur Filleton. On reconnaît MM. Bros, Espenel et Marrel.

de bétail. Conseils d'administration et assemblées générales rythment la vie du syndicat ainsi que les rencontres régionales et nationales de la FNO, Fédération nationale ovine. En mars 1980, l'AG est décentralisée avec succès, à Brioude, Saugues et Yssingeaux. Lors d'un conseil d'administration, en avril 1980, Paul quitte la présidence. Gilbert Bros est élu, difficilement, face à Daniel Faynel et Jean Charreyre. Paul Marrel devient responsable de la commission approvisionnement. Le départ en retraite de M. Espenel, lance des négociations avec la Chambre

d'agriculture pour qu'elle mette à disposition de la FDO un technicien chargé de l'animation du syndicat, de la collecte de laine, d'appui technique et de relance de la génétique des races locales. Bernard Sabatier, en poste à Craponne est sollicité. Paul Marrel prendra une grande part dans cette négociation qui aboutira en septembre 1981. Un an plus tard la FDO devenait section ovine de la FDSEA et perdait ainsi son indépendance technique et politique. La production ovine ne s'en portera pas mieux pour autant.

Paul a mené à bien son projet d'exploitation ovine tout en s'impliquant fortement dans les organisations professionnelles, tout à fait bénévolement, au détriment de ses finances et de sa famille. Mais les conditions ont changé et l'obligent à cesser cette activité vers 1980. Les déplacements entre fermes et logement deviennent lassants. Il ne voit pas trop grandir ses enfants, pas levés quand il part, couchés quand il rentre. Il a bien aménagé un logement à Crenilhac et la famille y passe les congés. Son père âgé ne peut plus surveiller l'exploitation comme avant surtout avec la double localisation. Paul a bien accueilli des stagiaires du centre de formation de Rambouillet, logés sur place. Il se souvient d'un stagiaire un peu bohème qui lisait Charly Hebdo et surnommé Charly. Il logeait à Crenilhac et avec une mobylette Peugeot 103 faisait la navette entre les deux sites. Il avait disposé une cagette sur le porte-bagages pour transporter le chien... mais le perdait souvent. Il avait aussi « sonorisé » la bergerie pour déstresser les brebis... au risque d'intriguer les voisins... Mais le recours aux stagiaires n'était qu'occasionnel. En 1980, une occasion de vendre les locaux à un comité d'entreprise pour la création d'un village de vacances avec même possibilité d'embauche comme surveillant. Mais les changements politiques de 1981 vont échouer cette perspective. Il va finir par trouver un acquéreur. Il vend le troupeau, laisse les terres à des voisins agriculteurs mais garde précieusement les bois pour les exploiter et les entretenir. Dans le même temps, par connaissance, il trouve un emploi à mi-temps dans une grande surface du bassin du Puy. Il va en assurer la fermeture et l'entretien des chiens de garde qui patrouillent la nuit dans la galerie marchande. Les grands chiens, Paul connaît, il a toujours eu des Beaucerons pour son troupeau.

Les animaux lui manquent et il va entretenir quelques chevaux. Il monte un peu et promène les enfants bien contents aussi de faire un peu d'équitation. Ils ne veulent pas trop cependant en accepter les contraintes, le pansage et la préparation des chevaux.



Mais chez les Marrel, on ne reste pas les deux pieds dans le même sabot et Paul va occuper largement son autre mi-temps. Pendant 2/3 ans, il va ouvrir une charcuterie à Jullianges et fabriquer des kilomètres de saucisse appréciée par de nombreux clients qui viennent parfois de loin. Puis, après un an de formation de scieur/ajusteur, à l'AFPA, il va exploiter une scierie à l'entrée de Bellevue-la-Montagne. Le bois c'est sa passion. Il donne aussi de sérieux coups de main à l'entreprise de boulangerie de sa fille et de son gendre à Bellevue-la-Montagne. Il va aussi travailler comme homme de confiance d'un entrepreneur fabricant de

fleurs artificielles. Il entretient entre autres sa propriété d'Espaly. Puis la retraite arrive en 2003. Ils s'offrent, avec son épouse, un voyage au Canada avec ses immenses forêts... toujours les arbres !! Et un affût pour observer des ours sous une barque retournée et camouflée. Longue attente et point d'ours mais un corbeau aux croassements tenaces. Ils décident de partir juste au moment où un ours paraît ! Repli stratégique et rapide en direction de la voiture...

Depuis la vente de Crenihac, il n'a plus de chez lui dans la nature. Sa maison de Vals-près-le-Puy est vaste et confortable mais Paul n'est pas un rat des villes mais plutôt un rat des champs. Sa maison de Vals-près-le-Puy, il l'a pourtant « personnalisée » en approvisionnant le chantier avec des pierres récupérées dans des ruines près de Ligouzac. Les noms de lieux en *-ac* désignent des fermes gallo-romaines. Ainsi Ligouzac, *Licutiacum* en latin, est la *villa* de *Licutius*. Et Crenilhac, *Creniliacum*, est la *villa* de *Crennus*, nom propre dérivant d'un radical celtique *crenn* signifiant *arbre* ! Décidément Paul et les arbres ce n'est pas qu'un hasard ! Il rêve de se construire un chalet en pleine nature. Odette, plus réaliste, devant l'ampleur du chantier, le met sur la piste d'un Mobil-Home. Marché conclu et il l'installe dans un bois en légère pente, bien exposé. Il creuse un puits pour disposer d'eau, toilettes sèches, électricité solaire... Il fait creuser un étang en bas de



pente, l'empoissonne... Au pied de ses arbres, il vit heureux, comme dans la chanson de Brassens. Il y fait de longs séjours seul ou en famille. Les petits-enfants sont arrivés et remplissent le bois de leurs cris et de leurs jeux, cabanes en bois, nuits sous la tente, pêche dans l'étang au bord ou en barque... C'est le temps du bonheur mais pas de l'inactivité car Paul entretient ses forêts et fait du bois pour la chaudière de Vals-près-le-Puy et pour toute la famille... des stères et des stères... L'homme d'action devient parfois contemplatif : la forêt qui bruit, l'odeur de la résine et le craquement des pommes de pin, les canards qui nichent sur l'îlot de l'étang, le héron chapardeur de poissons, l'élégante grue cendrée, les rides de l'eau sous la caresse du vent, les vives libellules...

Depuis son arrêt d'activité, nous nous sommes revus quelques fois, par hasard et surtout aux fêtes de la Noire d'Allègre. Sa fille y tenait un stand de pains, gâteaux et viennoiserie. De superbes produits faits à l'ancienne.

Paul donnait un coup de main pour livrer le stand. Lors de la dernière édition de la fête, il m'avait invité à voir son installation dans les bois. Un vrai petit paradis. Nous avons savouré une bière en évoquant l'ancien temps, à l'ombre des pins par une chaude journée d'août. Il râlait un peu contre un braconnier qui lui avait piraté son étang ! Puis chacun est reparti... dans le tourbillon de la vie...

La vie n'est pas un long fleuve tranquille et à partir de 2009, les ennuis s'enchaînent pour Paul : opération du genou et surtout grosse intervention cardiaque en 2013 pour un problème de valve. Sa robustesse et sa vie saine lui permettent de s'en remettre. Mais l'horrible crabe était à l'affût. Volontaire et déterminé, il n'a qu'une envie : repartir dans ses bois. Sa famille trouve une personne pour l'accompagner les après-midi. En février 2023, je rencontre Odette, par hasard au marché du Puy du samedi matin. Je vais alors lui rendre visite régulièrement. Nous parlons avec plaisir de l'époque où nous avons travaillé ensemble et de nos familles respectives. Je lui apporte un livre écrit par Gilbert Bros, sorte de biographie. Odette le lui lira lors de ses fréquentes visites. J'ai l'occasion de croiser ses filles que j'avais connues petites. Sa fille aînée habite Ligouzac dans la ferme des parents de Paul. Je rencontre aussi la sœur de Paul, Solange, installée dans sa maison construite à Ligouzac. Il est très entouré par sa famille, épouse, sœur, enfants et petits-enfants. Ils lui organisent une sortie pour voir le spectacle des Bodins à Saint-Etienne, toute une expédition, la chaise roulante ne rentre pas dans le véhicule prévu... Et le dimanche, il est à Ligouzac. Nous regardons la télévision ensemble, des émissions animalières. Chaque mois, les anniversaires sont fêtés en commun. Pour Paul ce sera ses 80 ans, fin mai. Je ne suis pas trop présent l'été mais sa santé se dégrade. Il décède le 8 août et la cérémonie suivie de l'inhumation se déroule en l'église de Bellevue-la-Montagne le 11 août devant une nombreuse assistance.

Que dire de plus ! J'ai travaillé près de 10 ans avec Paul, sans l'ombre d'un différent. C'était devenu un véritable ami, même si la vie nous a séparés. Nous ne nous sommes cependant jamais tout à fait perdus de vue. Et le hasard a voulu que je puisse être là à la fin de sa vie. Je pense qu'il était content de ma présence. Son visage s'illuminait quand j'entrais dans sa chambre. Il avait le cœur sur la main pour ses amis. Il m'a rendu nombre de services personnels et je lui en suis reconnaissant. S'il y a des arbres au Paradis, il doit être en train de bûcheronner, oh pas l'arbre de la connaissance du Bien et du Mal, oranger, pommier, grenadier... mais des pins ou sapins de nos forêts. Quand il tonnera vers Bellevue, prêtez l'oreille, vous distinguerez peut-être le ronronnement de la tronçonneuse de Paul...

Jean Claude Brunelin

Auguste Fayolle : aux origines paysannes

Nous avons découvert une plaquette de 150 pages éditée et imprimée par les soins de l'auteur, Auguste Fayolle, en octobre 2001. Intitulée « Un jour, peut-être... tous les hommes seront frères ». Le livret est dédiée à sa compagne, ses enfants et petits-enfants. La plaquette est dédicacée par l'auteur à un autre auteur local « ... un ami de longtemps qui a comme moi contracté la maladie d'écrire. » Cette « maladie » semble ancienne car quelques poèmes sont datés à partir de 1940.

Quelques éléments biographiques.

L'auteur est né le 12 février 1918 à Sansaguet de Saint-Jean-Lachalm. Son père, Fayolle Auguste Louis (1889-1963), est le plus jeune d'une fratrie de



10 enfants dont 4 filles. L'une, Marie Virginie (1884-1960), est religieuse. Au moins 3 de ces enfants décèdent en bas âge. Le père se marie avec Rosalie Léonie Pascal (1892-1977). Ils auront au moins 4 enfants. Auguste Pierre est l'aîné en 1918. En 1921, ils sont tous trois recensés au Trespeux de Saint-Jean-Lachalm. Le père est

cultivateur. Auguste Pierre Fayolle se marie le 5 janvier 1944 à Solignac-sur-Loire avec Alphonsine Maria Chabannes né en 1923. Ils auront 5 enfants. Auguste Pierre (1918- 2008) et Alphonsine (1923-2014) reposent au cimetière de Chadrac où ils s'étaient établis.

Lors de la publication de cette plaquette, un journaliste (de l'Eveil) ou un correspondant de Chadrac, livre quelques informations :

« A 84 ans, alors que la maladie « sourde accomplit lentement son oeuvre », Auguste Fayolle a mis toutes ses forces et tout son cœur dans la rédaction de ces 140 poèmes qui composent le recueil.

Au fil de chacun, il est difficile de ne pas découvrir la vie très souvent pénible de celui qui espère encore. Originnaire de Saint-Jean-Lachalm, le petit paysan avait du mal à faire vivre sa famille avec un modeste domaine.

Comme beaucoup, il quitte la « campagne » pour rejoindre la « ville ». Et il devient ouvrier aux Tanneries, dans l'épicerie... Un épisode finalement bref puisqu'à 45 ans, frappé par une invalidité, il est contraint de cesser toute activité professionnelle.

Passionné de lecture, de musique, incité et soutenu

par sa famille, il prend la plume.

Une plume alerte, vive, acérée, trempée parfois dans le vitriol ou dans une encre plus douce pour raconter sa vie, ses doutes, ses passions, ses moments heureux et tristes, ses craintes. Pour dénoncer l'injustice, pour crier son indignation. Mais aussi ses joies, son espérance... et quelque part chanter sa Foi.

En dépit d'une certaine naïveté, à la lecture des poèmes et textes, on est quasiment certain, qu'avec Auguste Fayolle, « Un jour, peut-être... tous les hommes seront frères ».

Nous avons sélectionné un texte en prose et quelques poèmes faisant allusion au vécu paysan de l'auteur.

Ce premier poème, court, est un hommage à l'une de ses ancêtres, Marie, native de Retournac. Il est certainement écrit au crépuscule de sa vie, « la dernière étape » qui le conduira « vers un autre rivage ». Ces vers composés de six pieds sont des hexamètres. C'était le vers épique majeur dans la littérature grecque, comme dans l'Illiade, l'Odyssée et l'Énéide et latine classique dans les Satires d'Horace, les métamorphoses d'Ovide et les hymnes d'Orphée.

Marie des bords de Loire

Et quand viendra le jour
Où j'irai te rejoindre,
Tes deux bras s'ouvriront
Pour me dire Mon fils.
Je ne sais rien de toi,
J'ignore ton visage.
Mais quand je pense à toi,
Je t'appelle Maman.
Je suis ton orphelin,
J'ai vécu loin de toi,
Et mes mains n'ont jamais
Caressé ton visage.
Aujourd'hui que ma vie
Prend un autre chemin,
Où ma dernière étape
Vers un autre rivage
Me rapproche de toi.
Mets ta main dans la mienne.

A mon arrière-grand-mère Marie des bords de Loire née en 1814¹.

Auguste Fayolle

Ce texte en prose fait allusion à sa jeunesse à la ferme du Trespeux², lorsqu'il gardait les vaches.. ou

1- ndlr : nous avons trouvé une Marie Fayolle, née le 19 mars 1813 à Retournac.

2- C'est un haut-lieu des Templiers. En 1335, Artaud de Fay, commandeur de Saint-Jean-la-Chevalerie et les

plutôt lisait, perché dans son sapin. En fait, sa chienne Blanchette veillait au grain. Nous ne saurons pas où il dénichait ses livres, des auteurs plutôt secondaires mais qu'il appréciait n'en déplaisent aux intellectuels. Ne se mêlant pas aux jeux des autres petits bergers, il en subissait les brimades. Sa tante religieuse lui faisait faire le « chemin de la prière » lorsqu'il était contraint de la raccompagner à son couvent de Saint-Jean-Lachalm. Les tentations étaient grandes de regarder comme dirait Alain Souchon « sous les jupes de filles ». Sa tante voulait le « consacrer à Dieu ». Elle n'y parvint pas mais il en garda cependant une fervente foi qu'il consacra à la dévotion d'une Vierge noire mais pas celle du Puy et à une certaine Maria Callas, curieux rapprochement !

Mon sapin de la Saint-Jean

Ce n'était pas un très beau sapin, long, élancé, touchant presque le ciel comme il y en avait tant dans les forêts de mon pays.

Il était situé à l'orée du bois de Mont Long ; il avait dû souffrir dans sa jeunesse, les bovins des pâturages alentour devaient venir s'y frotter souvent et cela avait certainement contrarié sa croissance. Il était court, un peu pataud, avec de grosses branches

maîtres de l'Hôpital Notre-Dame du Puy déterminèrent par un accord les conditions suivant lesquelles devait s'exercer le pacage des troupeaux de la grange de Belvezet dans la chaud de Trespeux (Charte 85). Cette grange échut aux Templiers en 1237 par voie d'échange avec la maison de Monlaur. Les Templiers avaient à Montcoudiol près Arlempdes des droits d'aléas et de feû ; ils les cédèrent à Héral le Vieux, seigneur de Monlaur, qui, de son côté, leur transféra les droits qu'il possédait à la Glutonie, à Rossignol et à Belvezet. Le Temple et l'Hôpital Notre-Dame du Puy étaient déjà voisins par leurs domaines de Chantoin et de Ramourouscle. La grange de Belvezet créa entre eux un rapprochement plus immédiat, car Trespeux était aussi une grange de l'Hôpital. Dans cette région froide et sauvage, l'agriculture, contrariée par l'âpreté du climat, n'a qu'une importance secondaire ; l'élevage des bestiaux favorisé par l'étendue et l'excellente qualité des pâturages, est la principale richesse. C'est de Trespeux que partaient de 1532 à 1534, les 2000 brebis de L'Hôpital pour hiverner aux Baux de Provence. A proximité de ces deux localités s'étend un long plateau traversé par la voie romaine de Lyon à Rodez Via Bolène, et qui s'appelle la chaud de Trespeux. L'Hôpital voulut empêcher le Temple de faire dépaître une partie de ce plateau. Des rixes s'élevèrent entre ses hommes et ceux du Temple, les Templiers obtinrent contre les gens de l'Hôpital une sentence d'excommunication. En 1270, les deux maisons s'en remirent à l'arbitrage de Jean Cardinal, Fordoyen de la cathédrale, qui reconnut aux Templiers le droit de faire pacager leur bétail hivernant dans le territoire litigieux, sauf toutefois les parcelles enclavées ou transformées en prairies par l'Hôpital.

diffformes près du sol.

Ainsi, il était facile à escalade et même si l'on risquait la chute on ne pouvait tomber de bien haut. Je l'aimais bien, mon sapin. Oh pas pour des raisons ordinaires, je n'ai jamais aimé dénicher les jeunes oiseaux.

Comme mes parents avaient un pâturage en bordure de bois, il m'arrivait souvent d'être amené à garder le troupeau. Sitôt arrivé, un livre en poche, je grimpais à



mon sapin ; à mi-hauteur, il y avait une grosse branche qui me servait de siège et, un peu plus haut, un peu en arrière, une autre grosse branche qui me servait de dossier. Au pied de l'arbre, ma chienne Blanchette qui surveillait les bêtes.

Là je vivais des heures merveilleuses, à lire et lire encore. Quels livres ? Tout ce qui me tombait sous la main, entre autres Henri Bordeaux³, Marcel Prévost⁴ et d'autres ; oui, je sais, de quoi bien indigner des intellectuels d'aujourd'hui. Et pourtant je continue à penser que les Roquevillards⁵ ce n'était pas mal. Comment me les procurais-je ? Je ne vous le dirai pas, ce n'est pas très avouable. Le moment venu je ferai mon purgatoire, je ne m'y déroberai pas.

Mais en ce monde rien n'est parfait, et ma quiétude était souvent troublée .

Tout autour, il y avait d'autres pâturages et, bien entendu, nombre de gamins et gamines qui étaient censés garder les vaches de leurs parents.

Et qui n'admettaient pas du tout que je puisse m'installer dans mon sapin pour lire !

Et les brimades ne manquaient pas.

Etant déjà myope, je portais des lunettes. Eh bien, un jour, un, qui devait être un peu plus salopard que les autres, a brisé mes lunettes.

Alors, résigné, je devenais raisonnable et je m'adonnais à des jeux plus traditionnels.

Que ceux qui ont lu Le Petit Prince de Saint-Exupéry relisent le premier chapitre, ils comprendront. Mais je ne vous ai pas dit pourquoi j'ai appelé mon arbre *Mon sapin de la Saint-Jean*.

3- Henry Bordeaux, né en 1870 à Thonon-les-Bains et mort en 1963 à Paris, est avocat, romancier et essayiste, originaire de Savoie. Il est issu d'une famille catholique et royaliste ?

4- Eugène Marcel Prévost est romancier et auteur dramatique, né à Paris en 1862 et mort à Vianne (Lot-et-Garonne) en 1941. Il est l'un des premiers dreyfusards.

5- Les Roquevillard raconte l'histoire d'une famille bourgeoise chambérienne.

Ce chemin qui allait de mon village à Saint-Jean avait six kilomètres, je l'ai, depuis mes dix ou douze ans, toujours appelé le « chemin de la prière », et ceux qui me liront vont penser à quelque pèlerinage.

La vérité est tout autre. Une sœur de mon père était religieuse et avait son couvent à Saint-Jean ; une sainte femme qui, si elle avait vécu quelques siècles plus tôt aurait été janséniste ; aujourd'hui, on dirait intégriste.

Elle n'était que mortification et prières, et elle s'était mise en tête de me consacrer à Dieu.

Oui, mais le « chemin de la prière » ! j'y viens. Aux beaux jours, elle venait les samedis nous rendre visite, et alors il fallait faire disparaître rapidement hors de sa vue les quelques publications et livres qui traînaient par là. Que dirait t'elle aujourd'hui, elle qui expurgeait en raturant les livres de la Bibliothèque rose, les mots qui lui paraissaient inconvenants. Et le soir, vers les 17 heures, elle repartait ; mais voilà, pas toute seule, elle m'emmenait pour qu'au moins le lendemain dimanche je ne manque pas la messe ; et tout au long du chemin, les six kilomètres, à pas lents, moi derrière et elle devant, c'était la récitation monotone de nombreux rosaires. En ai-je répondu des ave tout au long du chemin de la prière, j'espère qu'il m'en sera



tenu compte pour, tout au moins, expier les péchés qu'il m'était donné de commettre tout au long, et vous allez voir comment. Car le diable, qui comme vous savez, est partout, eh bien, il m'attendait justement là. Tout au long du lent parcours nous rencontrions de nombreux gamins et gamines qui gardaient les bêtes.

A l'époque, peut-être par économie, la plupart de ces gamines n'avaient pas de culottes, au grand désespoir de ma tante. Et c'est bien là qu'était Satan. Ma tante qui n'en pouvait mais me faisait maintes recommandations qui se résumaient à ceci : « quand tu vois des petites filles qui sont indécentes, tu fermes les yeux sinon tu commets une faute grave ».

Recommandation importante car, à l'époque, les

routes étaient en mauvais état et si j'avais écouté ma tante je me serais fichu par terre...

L'auteur ne s'en tient pas là et fait encore offense à Marie, qui plus est un 15 août! Pari en vélo au Puy pour faire ses dévotions, il allait à l'église des Carmes. Quand passant place Michelet devant le théâtre, il tombe en arrêt devant deux accordéonistes interprétant peut-être du Bach. Il y épuise sa monnaie et rate sa messe. Contrit, il va tristement manger son quignon de pain et son morceau de fromage au Fer à cheval.

Il avoue ne pas être très en cour avec la Vierge noire du Puy. Touché par les deux balafres⁶ sur la joue de la vierge noire polonaise de Chestokova, il l'a adoptée. Elle trône avec Beethoven et Maria Callas. Les deux Maria se regardent parfois en chien de faïence, l'une reprochant à l'autre sa vie orageuse...

Auguste Fayolle

L'alexandrin traduit la majesté de la forêt, sa noblesse et sa puissance. Après le sapin de la jeunesse, voici celui de la vieillesse. Celui au pied duquel notre poète voudrait finir pour ensemer la terre et se fondre à la nature pour encore en partager la beauté. Au pied de mon arbre...

Les sapins de chez moi

Les sapins de chez moi gardent mes souvenirs
Bien plus que mes amis me sont restés fidèles.
Même quand la tempête les couche sur le sol
Ils chantent mes chansons quand s'allument les étoiles.

C'est au pied d'un sapin que je voudrais finir
Et de mon corps usé ensemer la terre.
Ainsi continuer et connaître toujours
La chaleur du soleil, la caresse du vent,

La splendeur des étés, le givre de décembre,
Les fleurs en leur printemps, le vol d'un oiseau,
Le soleil miroitant sur le lac en septembre,
Et le chant hésitant d'un tout jeune moineau.

A l'heure où le silence fait entendre leurs voix,
Amis, arrêtez-vous, écoutez les chanter
Les sapins de chez moi, et le vent dans leurs branches,
Pour vous faire souvenir, vous parleront de moi.

Auguste Fayolle

6- Elle se reconnaît facilement aux "balafres" visibles sur la joue de la Vierge, souvenirs du pillage du sanctuaire par des bandits hussites le 14 avril 1430, jour de Pâques. Elle fut restaurée à la cour du roi Ladislas de Jagellon. Les restaurateurs ont laissé volontairement les cicatrices visibles sur le visage de la Vierge.

Ce poème, vers de 8 syllabes, plein de nostalgie évoque son pays natal et en particulier son hameau du Trespeux⁷, ceinturé de ses trois puy : le mont Recours, le mont Farnier⁸ et le mont Long. Il aimait son pays et il est parti en exil à la ville.

Le chant de mon pays

Ô mon pays, Ô ma terre
 Que j'aimais tant, je suis parti.
 Du mont Recours⁹ au mont Farnier,
 Avec mont Long pour les trois puy.
 Le mont Devès en solitaire
 Et mon sapin de la Saint Jean,
 Lac du Bouchet, soleil matin,
 Soleil couchant dans le lointain,
 Soirs de septembre, matins de juin,
 Tous obsédants comme un refrain.
 Ô mes vingt ans, tu était brune,
 Ô mes amours à peine éclos,
 Tes beaux yeux noirs, Jean de la Lune,
 Tu es partie, je rêvais trop ;
 Ô mon pays, Ô ma terre,
 Mes chants d'exil, l'odeur du foin.

Auguste Fayolle

Ce poème en alexandrins évoque les battages d'antan dans la poussière d'or et la danse des corps. C'est un temps révolu celui des printemps de l'auteur et de « ses soleils de juillet ».



Le chant des batteuses

Tu te souviens mon corps, souvenez-vous mes mains
 Quand on menait la danse au plancher des

7- C'est un hameau de Saint-Jean-Lachalm successivement nommé : *Tres Pois* en 1235, *De Tribus Podiis* 1280, *Tres-Pueys* 1286 *Tres-Puys* 1310, *Tropoys* 1310, *Tres-Peus* 1391, *Mansus de Tregre Pis* 1476. Dictionnaire topographique du département de la HL. Réimpression de l'édition de Chassaing et Jacotin (1907). Publications de l'Université de Saint-Etienne. 2003

8- Farnier de *farinier*, celui qui vend de la farine, allusion à ses pentes enneigées (?) Jean Arsac, *Toponymie du Velay, origine et signification de noms de lieux et de lieux-dits*. Les Cahiers de la Haute-Loire, le Puy en Velay. 1991

9- Recours dérive du bas latin *roca*, du prélatin *rocca*, désignant « une montagne ou une simple butte rocheuse » puis éventuellement le château fort bâti sur la butte. Ibid.

batteuses,
 Quand on coupait les liens, quand l'éclair du laguiole
 Dénouait la ceinture des gerbes des moissons.
 Et tel un métronome, se levant, s'abaissant,
 Les mains de l'engreneur font chanter la
 « Merlin¹⁰ ».
 Dans la poussière blonde quand descendait le soir,
 Le soleil nimbait d'or la sueur de mon front.
 Nous étions les meilleurs, nous étions les plus forts,
 la batteuse ronflait, semblant demander grâce.
 Et comme une musique à un rythme d'enfer,
 Nous étions mille mains, nous étions mille corps,
 Et puis les reins brisés d'avoir trop dansé
 Pour redonner courage chantions la Madelon.

La journée terminée, que la soupe était bonne,
 La fatigue oubliée sans penser à demain.
 Le civet de lapin fumait dans nos assiettes,
 Les filles versaient à boire et nous passaient le pain.
 O filles brunes ou blondes, ma boîte à souvenirs,
 l'écrin de mes amours, de mes songes perdus.
 Et chacune de vous avant que le jour vienne,
 Tel un bouquet de fleurs à l'entêtant parfum,
 Malgré mes yeux fermés et comme en un miroir,
 Vient habiter mes rêves en remontant le temps.
 Les batteuses se taisent, mon couteau s'est fermé.
 Ma voix ne chante plus, la riboule¹¹ est finie.
 O mes bras fatigués de tant et tant de gestes
 De mon corps épuisé et de mes mains tendues.
 O vous mes chers printemps, mes soleils de juillet,
 Mes châteaux en Espagne qui ne sont pas venus.

Auguste Fayolle

La première partie de ce poème avec des vers de 7 syllabes (heptasyllabe) campe un paysan du Devès mal dégrossi. Dans la deuxième partie, il montre un tout autre visage et pour « parler aux filles » il devient « gentilhomme », leur promet la lune, des voyages et bien des paradis... mais elles ne sont pas dupes...

10- Né le 25 août 1824, dans le Loiret, Louis Henri Merlin est issu d'un milieu relativement modeste. Ce fils de cordonnier a une sœur et trois frères. Louis Henri est serrurier de formation. Après s'être marié en 1847, à Orléans, il part vivre avec sa jeune épouse en région parisienne. Merlin arrive sur Vierzon vers 1860, où il rejoint la société de Célestin Gérard. En 1879, cette dernière devient la Société Française de Matériel Agricole et Industriel « la Française », avec à sa tête Lucien Arbel. Alors chef des ateliers, Merlin décide, à 55 ans, de fonder sa propre entreprise : Merlin et compagnie. À la mort de Louis Henri Merlin, en 1891, son fils Émile lui succède. En 1935, une troisième génération prendra la suite jusqu'au déclin de l'établissement à la fin des années 50.

11- Grand repas rassemblant, à la fin des travaux d'été et d'automne, tous ceux qui y ont participé.

Le paysan du Devès

Je mords dans mon fromage
Et je mords dans mon pain.
Je bois à la bouteille.
J'ai point d'éducation.
Je me tiens mal à table,
Ma fourchette est à droite
Quand elle doit être à gauche
Ou bien c'est le contraire
Car je n'en sais trop rien.
Je lèche mon assiette,
Je mange avec mes mains.
Mon couteau dans ma poche
C'est pour couper le pain.
Et je ris de tous ceux
Qui pour manger leur soupe
Et ne pas faire de bruit
Ouvrent bien grand la bouche.
J'ignore la serviette
Mais garde ma casquette
En souvenir du temps
Où j'étais paysan.
Et tel vous me voyez
Je suis un vrai croquant
Mais Bon Dieu que c'est bon.

Mais pour parler aux filles
Je deviens gentilhomme.
Leur parle de voyages
Pour bientôt dans la lune
Et encore leurs promets
Bien d'autres paradis,
Des paradis de songes
Pas encore explorés.
Font semblant de me croire,
Me croient un peu quand même
Et avant de partir
Vers ces pays de rêve
Leur demande un sourire.
Me donnent un baiser
Et m'en vais tout content
Aller bâtir pour elles
Là-haut sur un nuage
Mes châteaux en Espagne
Toujours recommencés.
Donnez-moi la main
Gentilles demoiselles
Le bonheur c'est promis
Attendez à demain.

Croquant pour les gens biens,
Troubadour pour les dames
Ah mon Dieu que c'est bon !

Auguste Fayolle

Ce poème en vers de 6 pieds évoque le sort du grain de blé semé en automne, frigorifié en hiver et

que le printemps réveille. Puis il est broyé sous la meule pour donner la farine et devenir le pain de chaque jour. Dans la troisième strophe, il compare le sort du grain à celui des hommes broyés par leurs folies meurtrières.

Le grain de blé

Je suis le grain de blé
Que l'on sème en octobre,
Qui attend en hiver
Que le printemps réchauffe
La terre maternelle.
Je suis le grain de blé
Et qui pousse en avril
Et blondit en juillet
Qu'on moissonne au 15 août
Puis que la meule écrase.

Et j'ai tout supporté,
Les frimas de l'hiver
Et les gelées d'avril,
L'écrasante chaleur
De juillet et d'août.
Et j'ai dû accepter
Le broyage de la meule
Et la chaleur du jour
Pour devenir du pain
Le pain de chaque jour.



Je suis le grain de blé
Qu'on jette à la poubelle
Comme on jette les corps
Des enfants innocents
A la fosse commune
Sans une croix de bois.
Et j'ai été aussi
Le pain noir des martyrs,
Des hommes en folie
Quand les fours crématoires
Et partout dans le monde
Assassinaient l'amour.

J'avais mis tant d'espoir
Pour devenir le pain
Symbole de partage
Et de fraternité.
Et voilà qu'aujourd'hui
Et voilà que demain
Le pain de grain de blé,
Le pain doré au four,
Notre pain quotidien
N'est pas donné à tous.

J'étais le grain de blé
J'avais mis tant de peine.

Auguste Fayolle

Ce poème, en vers de tailles très diverses, de 7 à 3 syllabes, évoque le bal musette des fêtes campagnardes, au quatorze juillet : l'accordéon, le tourbillon de la valse, la tendresse, les serments d'amour. La musique est pour l'auteur une ouverture sur le monde voire sur la spiritualité.

Bal musette

Beau comme une symphonie
Cet air qui me fait chanter
Rire et pleurer.
Beau comme les yeux
D'une femme,
Tendre comme deux seins
Dans ma main.

Chante accordéon
Le bonheur et la tendresse
L'amour fou et les baisers
Au quatorze juillet
Mes mains qui cherchent tes
mains
Et tes doigts liés aux miens.
Chante tes triolets,
Dans le gai tourbillon
De la valse.

Ta musique m'entraîne
Parmi les champs de blé.
Coquelicots et bleuets
Se confondent avec tes yeux
Et la couleur de tes lèvres.
Musique quand je t'écoute
C'est comme si je portais
En moi tout l'amour
Du monde.

Et des millions d'étoiles
Comme des notes de musique,
Musique des hommes
Ou musique des anges
Et qui me fait croire au bonheur.
Musique quand je t'écoute
C'est comme si tu portais
Tout le destin du monde.
Et moi pourtant qui aimait hier
Musique qui m'entraîne.

Toujours plus loin, demain
Planète bleue, ô ma terre
Qui m'emporte vers le torrent
Et qui rejoint le fleuve
L'immensité de l'univers
Chant de la terre,
Chant de ma source,
Chant du monde.



Auguste Fayolle

L'auteur a adopté et fini ses jours à Chadrac devenu son second pays. Il évoque en alexandrins l'ancien Chadrac : le vieux cimetière, la sonnerie des cloches et l'angélus du matin, les chemins creux disparus, les bornes des champs... et le nouveau bourg devenu parcours littéraire et poétique avec ses noms de rue.

Le pays de Chadrac

Quand la Borne rejoint sa grande sœur la Loire
Quand la Plaine de Rome regarde le Monteil
Et quand la micheline s'en va vers Saint-Etienne
Emportant avec elle nos rêves d'évasion,
C'est là qu'est mon pays, le pays de Chadrac.
Chadrac grandit trop vite, aux fragiles racines.
Et de l'ancien Chadrac il faut se souvenir,
Pour savoir où l'on va, faut savoir d'où l'on vient,
Pour savoir qui l'on est, connaître son grand-père,
Revenir à la source de ses jeunes années.

Quand les filles de Chadrac près du vieux cimetière
Allaient au rendez-vous, l'âme de leurs grands-
mères
Se répétait tout bas, du temps de Jacques et Pierre.
Nous en faisons autant, bien plus que des prières.
La cloche sonnait encore les deuils et les mariages.
L'angélus du matin saluait le soleil.
La cloche ne tinte plus et vers le pré de l'âne
Le dernier chemin creux va bientôt disparaître.
Se garant des voitures, l'ancien ne trouve plus
La trace de ses pas, la borne de ses champs.

L'ancien Chadrac n'est plus, le nouveau vient de
naitre
Et la littérature s'apprend au coin des rues
De Prévert à Zola, de Chénier à Verlaine
Poètes, romanciers, le passé au présent
Semble donner la main pour de nouveaux poèmes,
De nouvelles amours pour de nouveaux printemps.

Auguste Fayolle

Voici un autre poème, en alexandrins et strophes de quatre vers, très habité par la nature, les saisons et leurs fruits, le ciel et ses nuages. On dirait un grand espoir mis en une personne aimée et magnifiée. A noter le « Je t'avais habillée » qui revient constamment, puis la chute « tu t'es déshabillée » et la grande désillusion.

Je t'avais habillée

Je t'avais habillée de soie et de velours,
Du diamant à tes doigts, des fleurs dans tes
cheveux.
Je t'avais habillée de refrains, de chansons
Et j'avais mis de l'or tout au fond de tes yeux.

Je t'avais habillée des couleurs de l'avril,
Des senteurs de juillet, des raisins de septembre.
Je t'avais habillée des nuages du ciel,
Et leurs longues écharpes t'entouraient doucement.

Je t'avais habillée de branches de sapin
De saveurs de myrtilles et de jus de framboises.
Je t'avais habillée des clairs matins de juin
Et de tous les soleils qui me brûlaient le cœur.

Je t'avais habillée pour les jours à venir
Des parfums inconnus inventés par mes rêves.
Je t'avais habillée de blé et de moisson,
Avec du pain bien blanc dans le jour qui se lève.

Je t'avais habillée, tu t'es déshabillée.
Le blé n'a pas mûri, sec est resté le pain
Et des fleurs et des roses ne reste que l'épine.
La soie n'était que strass et le velours râpé.

Auguste Fayolle

*Ce poème assez long, nerveux, en vers de 6 pieds,
est un condensé de son jeune âge, des saisons, de
l'école communale, l'angélus, les premières
amours...*

Les rimes de ma vie (incomplet?)

J'aimais les fleurs des prés,
La rose du jardin,
L'odeur du foin coupé,
Les blés du mois d'août,
L'aurore au point du jour,

Les perles de rosée,
La cime des sapins
Que le soleil caresse,
Les vols d'hirondelle
Dans le soir finissant,

La chienne aux yeux inquiets
Qui m'implore muette.
Son gamin imprudent
Et qui va sur la route
La voiture qui vient.

J'aimais les mois de mai,
La cloche du matin
Et l'angélus du soir,
Avant d'aller dormir
En attendant demain.

Le matin au réveil,
Mes péchés pardonnés,
L'odeur du bon café,
Les deux morceaux de sucre

Et du beurre sur mon pain.
La première prière,
Les dimanches de Pâques,
Le sourire de la Vierge,
Les paradis tout bleus
Et les nuits de Noël.

L'école du village
Sur le tertre bâtie
Où j'ai appris à lire
Où j'ai appris à vivre.
Temps de récréations.



La vitrine du libraire,
Point de sous dans ma poche.
Et les chanteurs de rue,
Au Puy les jours de foire,
plein de refrains qui chantent.

Et les chants des batteuses,
Au soleil de septembre,
Du blé pour le moulin,
Le pain doré au four
Et la neige en décembre.

J'aimais toutes les filles
Avant d'en aimer une.
Les robes du dimanche,
Les yeux bleus, les yeux noirs
Et les rires moqueurs.

Le souvenir des jours
Et du premier baiser
Et du premier amour
Le soir à la veillée
Quand tu croyais m'aimer.

Les premières caresses
Et les premiers mois,
Nos doigts entrelacés,
L'odeur de tes cheveux,
Ton corsage entrouvert...

Auguste Fayolle

(à suivre...)

LES CAGAÏRES : une question sans intérêt ?



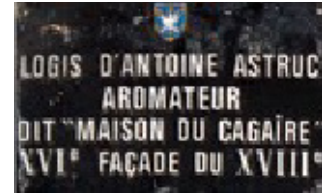
Le cagaïre de la rue Chênebouterie

Le logis d'Antoine Astruc, *aromateur*, situé au 6 de la rue Chênebouterie, au Puy-en-Velay, possède une sculpture médiévale qu'on ne voit bien qu'en levant les yeux. Sa position est telle qu'on a le sentiment qu'elle aura été volontairement dissimulée aux regards. C'est le *Cagaïre*, le *Chiaïre*.

La photo prise du toit de l'immeuble en donne une idée plus précise.

Cette rue descend sur le Plo¹, derrière la Mairie où se trouvait l'église Saint-Pierre-le-Monastier, presque à l'emplacement de la Bibliothèque municipale.

Menaçant ruine, elle fut démolie. Ce bas-relief prit ainsi de la hauteur



quand il fut intégré dans la façade de l'aromateur.

La signification symbolique des *cagaïres* étant déjà perdue au XVIII^e siècle, le motif a été remotivé par cet artisan facétieux.

La sculpture romane est devenue énigmatique et on se satisfait bien souvent d'un aveu d'indéchiffrabilité.

Disons en quelques mots de quoi il pourrait retourner. D'abord, ces représentations sont nombreuses entre le XII^e siècle et le XIII^e siècle ; quelques-unes peuvent être attribuées au XIV^e. Or, la pensée de cette partie du Moyen-Âge n'est pas celle des siècles suivants, encore moins la nôtre. La vision du corps n'est pas du tout celle que le XIX^e siècle nous a léguée, lourde et culpabilisante. Vie profane et quotidien religieux se confondaient alors.

Néanmoins, la vision médiévale tendait à construire une séparation objective entre le monde spirituel et le monde matériel ; de là, par exemple, l'importance des fresques liées aux enseignements imagés des Saintes Écritures ou de la vie des saints. On peut en avoir une bonne idée à l'intérieur de la basilique de Brioude ou de l'abbatiale d'Issoire. Les chapiteaux eux-mêmes étaient peints.

L'attachement au matériel terrestre constituait en soi un risque d'éloignement de Dieu. Le corps fut parfois même objet de rejet d'où les pratiques de privations, voire de flagellations, pratiques qui perdurent encore de nos jours chez quelques-uns pour la même raison.

Recouvrir totalement les murs de peintures répondait au besoin de cacher le matériel. Le cagaïre s'inscrit dans cette volonté de différencier le monde des nécessités matérielles de celles du monde spirituel, le seul dont le chrétien doit se préoccuper.

Le cagaïre est majoritairement scellé sur l'une des façades de l'église, le plus souvent au dessus du porche, comme pour dire : « Quitte le monde matériel avant d'entrer dans ce lieu saint ». C'est ce que signifie dans sa position expressive au moment où il expulse ses propres matières : se débarrasser du monde matériel n'est pas facile comme le montre les figures grimaçantes de la plupart de ces sculptures. Il n'y a pas là une intention d'impudicité ou de provocation, ce qu'on parfaitement compris pendant des siècles les paroissiens.

La majorité des mutilations subies par certains cagaïres, sont le fait d'initiatives actuelles relevant de la bêtise de l'exécutant.

1- Le Plo, en occitan, *Lo Plan* [lū plɔ] désigne un lieu plat, diminutif, *lo planet* (voir au Pouzarot). En occitan du Velay, le groupe *an* sous accent tonique se prononce [ɔ] : *la man* [la mɔ] (la main), *lo gran* [lū grɔ] (le grain), *lo pan* [lū grɔ] (le pain) *deman* [demɔ] (demain), etc.

Ces actes iconoclastes signent la stupidité de ceux qui les commettent. Mais, je crois que je peux très bien à mon tour recevoir la critique de ceux qui n'admettront pas cette nouvelle hypothèse, non pas tant celle que je viens d'exprimer que celle qui suit.

À l'entrée sud de la Cathédrale du Puy, place du For, un personnage énigmatique a été continuellement décrit comme étant un Atlante soutenant le monde.

En l'examinant sans l'explication préformée et confortable des historiens de l'art, j'y vois plutôt un cagaïre, visage exprimant l'effort, les mains sur les genoux, comme presque tous les cagaïres.



Observons ce bas-relief photographié dans le préau claustral du cloître de la Cathédrale. On pourrait y voir également un cagaïre qui, outre ce qu'on en a dit, repousse la tentation qui afflige le bon chrétien aspirant à la renaissance et à l'immortalité ; l'un mue, l'autre résiste au feu.



L'« Atlante » de la Cathédrale du Puy

Sur la façade ouest de l'abbatiale du Monastier, on pouvait voir, il y a quelques décennies, au-dessus du porche et assez haut un *chiaïre* aujourd'hui très endommagé. Mais il existe d'autres sculptures, du même genre, en particulier dans la corniche.



En voici deux dont l'une représente un sujet accroupi, mais dont le corps au niveau des hanches, est complètement retourné. Une interprétation complémentaire doit résider dans cette position qui ne peut être hasardeuse.



La dernière image, à droite, est appelée « Le Grottesque ». Il est au-dessus du porche de l'église du Brignon, et est assez connu. Il avait motivé ma première interrogation sur ce sujet.

Une enquête plus complète permettrait de comprendre autant que possible ce qui déterminait nos prédécesseurs dans cette démarche étrange.

Il manque un élément important de l'univers imagier roman, que les intempéries ont effacé, c'est la couleur parfois préservée à l'intérieur des édifices malgré le passage des siècles.



Un chapiteau provenant de l'église disparue d'Arzon conservé au Musée Crozatier, présente deux *chiaïres* sculptés dont la lecture n'est pas opposée au thème développé au début de cet article : position accroupie, visage crispé, mains sur les genoux ne laissent pas trop de doute sur l'intention du sculpteur. Des traces de peinture confirmerait l'habitude de coloration au Moyen-Âge.

Le chapitre des chapiteaux est ouvert et les avis contradictoires sont les bien venus pour avancer sur cette question.



Suite au désengagement du Crédit agricole Loire / Haute-Loire, l'édition papier du Souffle de la Neira n'est plus possible. La somme en jeu est d'environ 2 000 € / an. Si vous pensez à un éventuel contribuable faites nous le savoir !



Nous n'en arrêtons pas pour autant la publication diffusée par voie de messagerie et nous vous encourageons à la faire passer à des personnes qui vous sembleraient intéressées...

Le revue est aussi mise en ligne sur 2 sites qui nous ont généreusement ouvert leurs colonnes. Nous leurs en sommes très reconnaissants :

- la Société académique de la Haute-Loire (www.societeacademique.fr) avec un onglet Souffle de la Neira.**
- La Société Ethnozootechnique (www.ethnozootechnie.org) dans la rubrique Travaux et dernières publications de nos sociétaires. Organisations et associations. Le Souffle de la Neira.**

Pour enrichir notre revue nous sommes preneurs de suggestions, de textes dans l'esprit du Souffle...

Pour nous contacter :

Tél. : 04 71 02 43 01 ou brunelinjeanclaude@yahoo.fr

